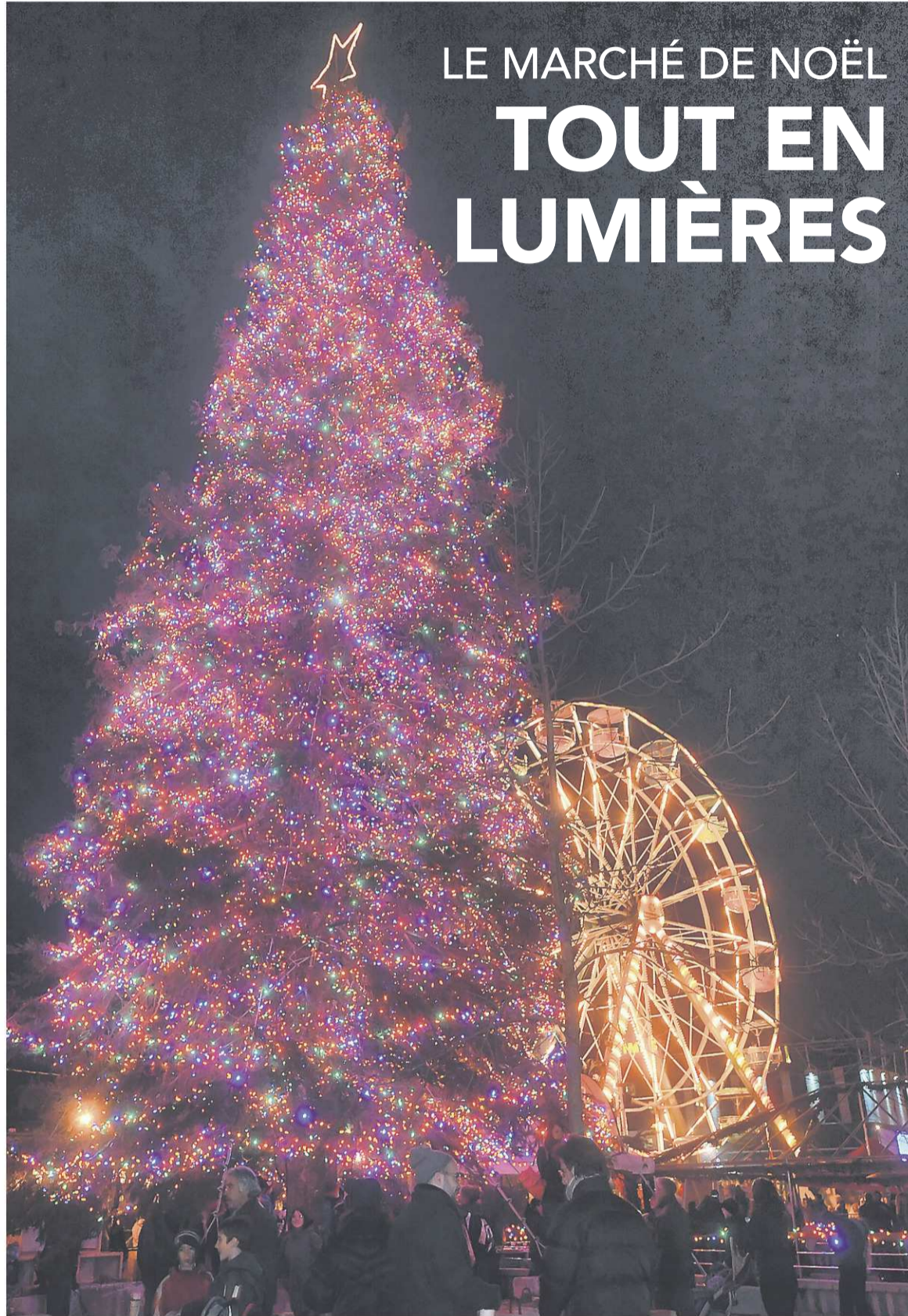


LA TRIBUNE



LE MARCHÉ DE NOËL TOUT EN LUMIÈRES

IMACOM, JESSICA GARNEAU

Le marché de la Gare a mis ses habits de Noël, hier soir. Au pied de l'arbre géant, la nouvelle patinoire extérieure réfrigérée baignait dans la lumière. Le décor a grandement inspiré les cinq membres de *Star Académie* qui ont volé la vedette. **PAGES 4 ET 5**



ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

« ON N'A RIEN À CACHER »

Neptune soutient que l'entreposage de l'acétone était conforme aux normes **PAGE 3**



« L'homme à la seringue » plaide coupable

Claude Létourneau a réglé ses comptes avec la justice, hier.

PAGE 2

**GEOFF
MOLSON**
« Moins on
joue, plus
ça fait mal »
PAGE 36

MEYER
Nouvelles collections
exclusives!

Boutique
Rejan Mode

134, rue Wellington Nord
www.rejanmode.com

BMW



Le plaisir
de conduire.™

Ouvert samedi

Suprem Automobile

Sherbrooke 819.821.9272
www.supremautomobile.com

L'événement démonstrateur

BMW 320i 2012 - REDESSINÉE

PRIX DE VENTE
à partir de

35 795 \$*

SEULEMENT 3 EN INVENTAIRE!

FINANCEMENT
DISPONIBLE
à partir de

2.9%

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS,
4 ANS OU 80 000 KM**



3062163

*Prix de vente à partir de 35 795 \$ sur modèle BMW 320i 2012, no stock FX 99726A, FX99986A et F460989A, transport et préparation inclus, taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent. BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence. Taux de financement de 2,9 % offert par Service financier BMW sur approbation du crédit, uniquement sur le BMW 320i 2012 sur les termes de 24 à 60 mois. **Entretien recommandé par le fabricant, selon le premier des deux termes atteint. Photo à titre indicatif seulement. Offre valide jusqu'au 30 novembre 2012.

« L'homme à la seringue » plaide coupable

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Ce sont les seringues dont il se servait pour s'injecter de la drogue que Claude Létourneau avait dissimulées dans les vêtements de magasins de Sherbrooke entre janvier et mai 2012.

Celui que les médias ont surnommé « l'homme à la seringue » a réglé hier ses comptes avec la justice en plaidant coupable à toutes les accusations déposées contre lui. Il s'expose à une peine de quatre années de détention qui a été proposée par les avocats au dossier et que le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec analysera au cours de la prochaine semaine.

Paraissant parfaitement sobre et lucide pour une première fois devant le tribunal, Létourneau a enregistré des plaidoyers de culpabilité aux 32 chefs d'accusations de voies de fait armées et quatre accusations de voies de fait causant des lésions portées contre lui.

Une certaine terreur avait régné sur Sherbrooke entre janvier et mai 2012, alors que des seringues souillées ont été découvertes dans des vêtements des magasins Hart, Zellers, La Baie, Intersport, Sports experts, Sears et Pentagone du Carrefour de l'Estrie ainsi que chez Zellers et Hart aux Galeries Quatre-Saisons.

Létourneau a tenu à s'adresser au tribunal pour s'excuser des gestes commis entre août 2011 et mai 2012.

« Je regrette tout ce qui s'est passé en 2011-2012. Je voudrais reculer l'horloge pour qu'il ne se soit rien passé. Je n'avais pas d'affaires à poser ces gestes-là. Il y a eu des victimes. Je regrette tout ce qui s'est passé », a mentionné Claude Létourneau.

Son avocat M^e Philippe Gilbert soutient que les excuses de son client sont sincères. « Ce sont des gestes qui ont



ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

Claude Létourneau a réglé hier ses comptes avec la justice en plaidant coupable à toutes les accusations déposées contre lui. Il s'expose à une peine de quatre années de détention.

été posés alors que mon client s'injectait de la cocaïne et de l'héroïne par intraveineuse. Ces gestes étaient une forme d'appel à l'aide pour attirer l'attention », explique l'avocat de la défense.

« Je voudrais reculer l'horloge pour qu'il ne se soit rien passé. »

La procureure aux poursuites criminelles M^e Émilie Baril-Côté, qui a souscrit à la suggestion de quatre années de détention présentée au juge, mentionne qu'aucune des seringues n'était contaminée par quelque maladie.

« Claude Létourneau a collaboré beaucoup avec les policiers. Il a admis beaucoup plus de gestes que ceux

auxquels nous pouvions le relier au départ », mentionne M^e Baril-Côté.

Létourneau a plaidé coupable à une accusation de vol d'armes en 1992 ainsi qu'aux voies de fait armées après avoir dissimulé des seringues dans un magasin Zellers de Lévis entre novembre 2002 et janvier 2003.

Aucune des personnes qui se sont piquées avec les seringues dissimulées par Claude Létourneau ne gardera de séquelles physiques à long terme de ces gestes.

« Plusieurs victimes ont dû subir la trithérapie parce qu'elles ne savaient pas si les seringues étaient infectées. Elles ont eu des maux de tête, des nausées, des vomissements et certains ont dû arrêter de travailler pendant une certaine période. Nous avons porté des accusations pour voies de fait causant des lésions par rapport

aux personnes incommodées par le stress subi à la suite de cette piqûre », indique M^e Baril-Côté.

En présentant leur suggestion commune, les deux avocats au dossier ont fait le portrait de Claude Létourneau dont la fiche criminelle remonte au début des années 1980. L'alcool, la cocaïne et l'héroïne font partie de la vie de l'accusé depuis son adolescence.

La suggestion de peine prévoit la soustraction de la détention provisoire de six mois où Létourneau a été pointé du doigt par les autres détenus et est demeuré en protection 23 heures sur 24. L'avocat de défense souhaite que le juge recommande un suivi en toxicomanie et par un psychologue en détention.

Le juge Chapdelaine imposera la peine le 29 novembre au palais de justice de Sherbrooke.

La famille de Hernan Guerrero réunie depuis mercredi

CLAUDE PLANTE

clau.de.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les membres de la famille de Hernan Guerrero, l'une des victimes de l'explosion à l'usine Neptune, sont réunis depuis mercredi pour assister à ses funérailles qui auront lieu demain à Sherbrooke. Sa mère, sa belle-mère et sa belle-sœur sont arrivées mercredi matin à l'aéroport de Montréal.

« Ils sont ensemble, mais ils vivent des moments difficiles. »

C'est avec énormément de soulagement et aussi de tristesse que les gens se sont retrouvés, mentionne Nancy Gosselin, du bureau du député fédéral de Sherbrooke, Pierre-Luc Dusseault.

« Ils sont ensemble, mais ils vivent des moments difficiles. Ils nous ont remerciés à plusieurs reprises pour les démarches qui ont été faites dans leur dossier », dit-elle.

Rappelons que l'ambassade canadienne à Bogota a octroyé lundi les visas de visiteurs aux trois dames.

La famille de l'homme de 43 ans accueillera parents et amis pour recevoir leurs condoléances cet après-midi et ce soir ainsi que demain à la Coopérative funéraire de l'Estrie de la rue du 24-Juin.

Ses funérailles auront lieu demain à 13 h en l'église Saint-Esprit de la rue Galt Ouest.

Par ailleurs, les parents et amis de Marc Couture, une autre victime de la tragédie de l'usine Neptune, sont invités à la Coopérative funéraire de l'Estrie dimanche (à compter de midi) pour lui rendre hommage. Une cérémonie d'adieu aura lieu au même endroit à 16 h.

LA TRIBUNE

ADRESSE

1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454

redaction@latribune.qc.ca /

télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /

télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:

819 564-2222

télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466

1 800 567-6955

www.latribune.qc.ca

SOMMAIRE

Annonces classées **24 à 29**

Arts et spectacles **15 et 16**

Décès **29 à 31**

Économie **20 et 21**

Horoscope **26**

Loterie **10**

Monde **14**

Mots croisés **26**

Opinions **12**

Sports **34 à 39**

MÉTÉO

Mégane, 8 ans

École la Samare

AUJOURD'HUI

ENNUAGEMENT

MAX.: 11° MIN.: -1°

Lever du soleil: 6 h 56

Coucher du soleil: 16 h 09

SAMEDI nuageux et averses de neige, max.: 0° min.: -1°

DIMANCHE soleil et nuages, max.: -4° min.: -5°

Une nouvelle à nous communiquer...

819 564-5454

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Si, en plus du vin et des cigarettes, on taxait la corruption, le budget du Québec irait bien.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

« On n'a rien à cacher »

Neptune se défend d'avoir outrepassé les règles d'entreposage d'acétone

DAVID BOMBARDIER

SHERBROOKE – La compagnie Neptune se défend vivement d'avoir entreposé une quantité d'acétone qui excédait la limite permise lors de l'explosion de son usine sherbrookoise. Trois de ses employés y ont perdu la vie.

« Les avis de non-conformité du ministère de l'Environnement n'étaient pas liés aux quantités d'acétone », a insisté hier après-midi le chef des opérations de Neptune Technologies & Bioressources, Michel Chartrand, lors d'une conférence de presse réalisée au lendemain d'une rencontre avec les représentants du Ministère.

« En tout temps », les quantités d'acétone entreposées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'usine étaient « conformes et même en deça des limites permises par le Ministère », a soutenu M. Chartrand, en disant vouloir « corriger les faits ».

Pour prouver ses dires, l'entreprise a soumis certains documents au Ministère, notamment des relevés produits lors du pompage de l'acétone à la suite de l'explosion survenue le 8 novembre dernier. Ces

documents prouveraient que la quantité entreposée respectait la limite permise. La direction régionale du ministère de l'Environnement réagira aujourd'hui.

Les allégations véhiculées dans les médias depuis près d'une semaine ont « fait mal » à Neptune, a admis M. Chartrand, tout en se gardant bien de blâmer qui que ce soit. « On n'a rien à cacher et on a toujours été transparents », a-t-il ajouté.

Vendredi dernier, le ministère de l'Environnement a acheminé deux avis de non-conformité à l'entreprise. L'un concernait la modification et l'ajout d'équipement de production dans la partie existante de l'usine. Selon M. Chartrand, cet équipement permettait notamment de réduire les émissions polluantes de l'usine.

L'autre avis de non-conformité indiquait que les travaux d'agrandissement — en cours depuis près d'un an au coût de 20 M \$ — avaient été réalisés « sans avoir obtenu préalablement du ministre un certificat d'autorisation ». Il semble qu'un ou des réservoirs aient été ajoutés lors de cet agrandissement, mais ceux-ci n'auraient pas



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Michel Chartrand, chef des opérations chez Neptune, a assuré hier que les quantités d'acétone entreposées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'usine étaient conformes et même en-deça des limites permises par le ministère de l'Environnement.

contenu d'acétone au moment de l'explosion.

En conférence de presse, Michel Chartrand n'a pas voulu

reconnaître que les travaux d'agrandissement ont été réalisés sans certificat d'autorisation. Neptune est toujours en

discussion avec le ministère de l'Environnement sur cette question, a-t-il précisé.

Le certificat d'autorisation de l'entreprise lui permettait d'entreposer 30 000 litres d'acétone à l'extérieur et 6000 litres à l'intérieur de ses installations. Une quantité maximale de 16 000 litres pouvait également être utilisée dans le processus de fabrication de l'huile de krill, a indiqué le chef des opérations de Neptune.

La compagnie cotée en bourse a soumis mercredi au Ministère un plan de nettoyage de son terrain et de suivi environnemental du sol, des eaux de surface et des eaux souterraines. Le démantèlement de l'usine en ruines n'aura pas lieu avant encore plusieurs semaines.

La direction de Neptune a aussi rencontré les membres de son personnel mercredi. Dix employés travailleront à temps plein pour relancer les opérations et une vingtaine travailleront à temps partiel. Neptune entend demeurer en contact avec la trentaine d'autres employés, notamment grâce à un site web. Un fonds d'aide aux familles des victimes a aussi été mis en place.

Gestion d'image



LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

On ne pourra reprocher aux dirigeants de Neptune Technologies & Bioressources de ne pas faire face à la musique depuis la catastrophe qui a coûté la vie à trois de ses travailleurs et occasionné des blessures à 18 autres aux installations de Sherbrooke.

Les premières déclarations des dirigeants de la compagnie, trois jours après la violente explosion du 8 novembre, avaient été teintées d'émotivité. Encore sous le choc et portant le deuil de leur équipe décimée, ils avaient évidemment mis l'accent sur la dimension humaine.

Celle-ci demeure, le chef des opérations, Michel Chartrand est revenu hier sur le fonds d'entraide supportant les familles des disparus ainsi que le personnel éclopé. Mais le message « d'entreprise responsable » de M. Chartrand visait principalement, cette fois, à restaurer l'image de bon citoyen corporatif.

Neptune se défend d'avoir enfreint les règles d'utilisation et d'entreposage d'acétone, le solvant à haut risque ayant causé la violente déflagration. En se référant à la quantité d'acétone récupérée ainsi qu'aux registres d'approvisionnement, elle prétend fournir une preuve irréfutable qu'elle n'a pas été délinquante.

Les permis d'exploitation autorisaient l'entreposage de 30 000 litres à l'extérieur alors qu'il y en avait seulement 21 000, a précisé M. Chartrand pour rétablir les faits. Les quantités étaient également en-deça des plafonds de 6000 litres à l'intérieur de l'usine et des 16 000 litres alloués pour le procédé de fabrication. L'entreprise n'a toutefois pas voulu dévoilé les quantités dont elle disposait réellement pour ces deux dernières catégories.

Des deux avis de non-conformité émis par la direction régionale du ministère de l'Environnement, aucun ne

réfère spécifiquement au non-respect de ces volumes. C'est l'interprétation qui en a été faite dans les médias ainsi que les commentaires émis par une porte-parole gouvernementale qui auraient donné à penser qu'il y avait eu violation à ce chapitre.

Neptune prétend avoir convaincu Québec de sa bonne conduite. Impossible pour le moment de vérifier ses dires.

Personne n'était disponible hier au ministère de l'Environnement pour valider ou infirmer ces prétentions!

Un décalage volontaire pour analyser l'impact médiatique du plaidoyer de défense de la compagnie.

Dans l'attente de la version officielle, j'ai demandé copie du rapport d'inspection qui ferait référence aux quantités d'acétone estimées par le personnel du ministère et sur lequel s'appuyait les avis de non-conformité signifiés: sa rédaction n'est pas complétée...

Soudainement, la direction régionale du ministère de l'Environnement se retrouve sur la défensive, à devoir expliquer la rigueur de ses analyses. Le reproche « d'avoir modifié et ajouté des équipements » viserait du matériel qui se trouvait en dehors de la zone d'exploitation et donc de l'aire de travail soufflée par l'explosion. Nuance importante dans la

relation de cause à effet.

Se peut-il que devant l'ampleur des pertes humaines et matérielles les gardiens de l'Environnement se soient sentis le devoir d'exercer une vigilance pointilleuse qu'ils n'avaient pas eue avant le drame? Sans l'avancer avec certitude, on peut le penser à la lumière des informations dévoilées hier.

Michel Chartrand n'a toutefois pas pu tout justifier.

Il a fourni une réponse évasive à la question toute simple: avez-vous entrepris votre projet d'expansion sans avoir reçu toutes les approbations nécessaires.

« Pour ce qui est du certificat d'autorisation, ce n'est pas à ce stade-ci une question de oui ou de non, nous sommes toujours en discussion avec le ministère pour s'assurer que les deux parties sont sur la même longueur d'onde. C'est une question de bien se compren-

dre et de bien s'entendre ».

Il est clairement spécifié à la Loi sur la qualité de l'environnement que cette certification est préalable « pour ériger ou modifier une construction, entreprendre l'exploitation d'une industrie quelconque, l'exercice d'une activité ou l'exploitation d'un procédé industriel s'il est susceptible d'en résulter un rejet de contaminants ».

A posteriori, après des incidents aussi sérieux et hautement médiatisés, le ministère de l'Environnement se donne une belle image en ramenant la compagnie à la case départ. Quel aurait été son degré de vigilance et d'insistance sans tout ce fracas?

D'une fois à l'autre, notre police environnementale peine à se montrer aussi efficace en mode préventif que réactif. La réalité étant qu'elle n'a ni les effectifs sur le terrain ni l'armada juridique pour jouer au shériff.

NOUVEAU et Unique à SHERBROOKE!

RAFRÂCHISSEZ VOTRE INTÉRIEUR POUR VOS RÉCEPTIONS DES FÊTES AVEC NOTRE MÉGAPROMO D'OUVERTURE SUR LES GALLONS DE PEINTURE MF

à partir de **31 95\$** seulement (jusqu'au 16 décembre)

Faites vite!

La peinture de chez nous pour agrémenter votre chez-vous!

« La peinture MF est un produit du QUÉBEC. Le magazine Protégez-Vous l'a classée parmi la 2^e meilleure peinture rapport qualité-prix »

Nous sommes distributeurs des foyers Écolo et distributeur de garde-robe Gagnon

NOUS AVONS TOUT TOUT TOUT pour votre décor intérieur!

3025, rue King Ouest, Sherbrooke (situé au centre Les Tourelles)
819 791-3160 renodecosera.com



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Jean-Marc, Olivier, Sophie, Bryan et François de *Star Académie* ont été les grandes vedettes de la soirée, reléguant ainsi au second rang l'illumination de l'arbre de Noël et l'ouverture des sentiers glacés réfrigérés.

Star Académie vole la vedette



JÉRÔME GAUDREAU

jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Avec la présence de cinq membres de *Star Académie* au marché de Noël de Sherbrooke, l'illumination de l'arbre de Noël et l'inauguration de la patinoire extérieure réfrigérée ont vite été reléguées au second rang.

Olivier Dion, Sophie Pelletier, Jean-Marc Couture, Bryan Audet et François Lachance ont ainsi volé la vedette hier soir aux autres activités prévues dans le cadre de l'ouverture du marché de Noël.

Plusieurs jeunes demoiselles semblaient évidemment en pâmoison devant le chanteur sherbrookoise du groupe, Olivier. Mais d'autres spectateurs sont pour leur part tombés sous le charme des chansons de Noël chantées par ses quatre acolytes.

« Moi je suis venu juste pour François, a lancé la petite

Annaëlle. C'est lui mon préféré. C'est la deuxième fois que je vois *Star Académie* en spectacle et là, ça fait spécial parce qu'il y a la grande roue et le sapin qui entourent la scène! »

« Je suis content d'être ici et de vous voir dans un endroit aussi fantastique! » a crié Olivier, avant de chanter *Joyeux Noël/Douce nuit* à deux reprises afin de satisfaire les besoins du réalisateur d'un vidéo de promotion pour la vente de l'album de Noël.

« Pas le plus haut, mais le plus beau »

Alors que la grande roue brillait déjà de tous ses feux, c'était au tour de l'arbre de Noël d'être illuminé vers les 18 h 30 grâce à quelque 30 000 lumières DEL.

D'une hauteur de 73 pieds, l'arbre de Noël devient le plus grand du pays, presque aussi haut que celui de New York qui mesure 80 pieds.

« C'est vrai que celui du Rockefeller Center est un peu plus haut, mais le plus beau, c'est celui de Sherbrooke! » a tenu à préciser le maire Bernard Sévigny.

Sentier glacé

Si des centaines de fans de *Star Académie* demeuraient attroupés autour de la scène installée temporairement dans le stationnement du marché de la Gare, d'autres en profitaient pour tester la qualité du tout nouveau sentier glacé réfrigéré.

« Il y a quelques trous dans la glace, mais ce n'est pas grave! » a assuré Léo Deluy, âgé de 10 ans.

« Ça glisse bien quand même », a rectifié son frère cadet, Charles.

Chose certaine, c'est que l'endroit semble plaire aux familles.

« J'avais des courses à faire, alors nous en avons profité pour visiter le marché de Noël et sortir les patins! C'est très pratique! Le cadre est magnifique avec l'arbre géant, la grande roue, les artisans et le spectacle de Noël de *Star Académie*. Je tiens à féliciter les promoteurs! Ils ont fait un boulot formidable une fois de plus! »

De la magie de Noël en novembre

Il ne manquait que les flocons de neige hier afin de transformer l'événement en parfaite soirée féérique.

« Tout a été mis en place pour faire rejallir le cœur d'enfant de tout le monde, a affirmé le président de la Corporation du marché de Noël de Sherbrooke, Frédéric Farrugia. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ensemble des partenaires qui ont su croire en nos idées de grandeur! »

« Et si la magie de Noël n'a pas d'âge, elle a un lieu : Sherbrooke! » a conclu le maire Bernard Sévigny.

Le marché de Noël ouvrira ses portes jusqu'au 31 décembre, alors que la patinoire sera accessible jusqu'au 10 mars.

Le père Noël sera bientôt en ville

SHERBROOKE — Dans le but de voir la magie de Noël flotter encore un peu au-dessus de la ville avant l'arrivée du mois de décembre, le père Noël visitera Sherbrooke dimanche prochain. Loin d'être gêné, il défilera même dans les rues du centre-ville. À 13 h 30, il quittera l'angle de la King Est et de la 13^e Avenue afin de se diriger vers le marché de la

Noël, là où il est attendu à 17 h.

La Fée des étoiles et le renne Rodolphe accompagneront le Père Noël lors du défilé.

Ces derniers se rendront également disponibles afin de permettre aux plus jeunes d'immortaliser leur rencontre à leur arrivée au marché de la Gare. Par le biais du site www.defileperenoel.com/, les

visiteurs pourront télécharger cette photo gratuitement.

Des jeux gonflables et de nombreux artisans se trouveront aussi sur le site.

Les mascottes Dora, Diego, Mickey, Minnie et Winnie l'Ourson animeront finalement le marché de Noël dès 14 h.

— Jérôme Gaudreau



IMACOM, JESSICA GARNEAU

1. Vers 18 h 30, l'arbre de Noël haut de 73 pieds a été illuminé de quelque 30 000 lumières DEL, au grand plaisir d'Anthony et Matis Roy. **2.** Éli Poulin et sa mère Josiane Moisan ont eu l'impression de déjouer l'hiver. Alors que la température se trouvait au-dessus du point de congélation, les patineurs s'amusaient sur le sentier glacé réfrigéré. **3.** Le marché de la Gare prend des allures de marché de Noël depuis hier. De nombreux artisans attendront les visiteurs jusqu'au 31 décembre. **4.** Dès la première journée, les Sherbrookoïses ont pris d'assaut la patinoire réfrigérée lors de la soirée d'ouverture hier. Rappelons qu'un don de 75 000 \$ de Molson Coors a été offert dans le cadre du concours pancanadien *Salue la communauté*, ce qui a aidé à financer le projet. **5.** Le sentier glacé réfrigéré a été inauguré hier et Noémie Vigneux, accompagnée de son frère Félix-Antoine Vigneux, n'ont pas perdu de temps pour se lancer à l'assaut du nouveau sentier de glace.

Les universités mises en valeur

L'UdeS et Bishop's se distinguent dans des classements nationaux

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop's se distinguent pour plusieurs aspects mis en lumière dans des classements nationaux d'universités parus récemment.

La revue *Maclean's* a notamment présenté des résultats de l'Enquête nationale sur la participation étudiante (NSSE), menée en 2011, auprès de nouveaux étudiants et d'étudiants qui complètent leur formation.

À la question « Si c'était à refaire, retourneriez-vous dans l'institution où vous étudiez? », l'UdeS et Bishop's arrivent en tête des universités où les étudiants ont répondu favorablement. Les deux établissements se démarquent également lorsqu'on demande aux étudiants d'évaluer leur expérience éducative.

En consultant le classement 2012 de la firme Research Infosource, on apprend que les subventions et les contrats obtenus à l'Université de Sherbrooke sont passés de près de 112 M \$ en 2010 à 145,5 M \$ en 2011. Il s'agit d'une hausse de plus de 30 %.

« Selon le classement 2012 de la firme Research Infosource, l'UdeS consolide sa position au club des 100 M \$, un groupe sélect des universités ayant chacune plus de 100 M \$ en octroi pour la recherche »,



ARCHIVES LA TRIBUNE, CLAUDE POULIN

L'Université de Sherbrooke se distingue dans un sondage mené par *The Globe and Mail* auprès des étudiants pour plusieurs variables, notamment son engagement envers le développement durable.

peut-on lire dans un communiqué de l'institution. Au classement général, l'UdeS occupe le 16^e rang parmi toutes les universités canadiennes. Elle se trouvait au 18^e rang en 2010.

L'UdeS se distingue également dans un sondage mené par *The Globe and Mail* auprès des étudiants pour plusieurs variables, notamment son engagement envers le

développement durable.

Le palmarès des universités canadiennes publié par *Maclean's* place par ailleurs l'UdeS au 14^e rang (sur 15) des universités canadiennes offrant

des formations de troisième cycle et dotées d'une faculté de médecine. L'Université de Montréal et l'Université Laval se retrouvent aux 12^e et 13^e rangs pour cette même catégorie. Les classements réalisés par *Maclean's* s'appuient sur plusieurs indicateurs. Bishop's se retrouve pour sa part 8^e sur 19 dans la catégorie des universités offrant principalement des programmes de premier cycle.

Ces classements ne sont pas des outils de gestion, mais ils permettent néanmoins d'observer les grandes tendances, commente Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales de l'UdeS, en précisant que ces classements ont permis de faire ressortir une kyrielle de variables.

« La performance de l'Université de Sherbrooke est bonne. On est dans la bonne voie... Les gens ont généralement une bonne opinion », souligne-t-il en ajoutant qu'on parle beaucoup ces jours-ci de qualité de la formation. Alain Webster se réjouit des résultats de Research Infosource, qui démontrent, selon lui, que les professeurs ont réussi à se démarquer plus que jamais.

« Ça ne veut pas dire que tout est réglé. On doit investir en termes de recherche, ça reste fondamental. Si on ne peut innover, on ne pourra pas se développer. »

De la radiothérapie plus efficace

L'Université de Sherbrooke lance une nouvelle chaire de recherche

SHERBROOKE — Les traitements de radiothérapie offerts aux patients atteints de cancer se retrouvent sous la loupe d'une nouvelle chaire de recherche de l'Université de Sherbrooke, qui vise à améliorer ces traitements.

Environ 50 à 60 % des patients reçoivent un traitement de radiothérapie durant leur maladie.

La chaire se penche notamment sur l'interaction entre les traitements de radiothérapie et de chimiothérapie afin de voir quels sont les effets lorsque ces traitements sont donnés en concomitance. La chaire est dirigée par le professeur Léon Sanche, de la faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) de l'UdeS.

Les chercheurs se sont notamment aperçus que si on administre la chimiothérapie aux patients et qu'on irradie les cellules, celles-ci ne seront pas irradiées de la même façon.

« Ça dépend du temps entre

l'administration de l'agent chimiothérapeutique et l'irradiation des cellules », explique le professeur Sanche. En fonction du temps entre les deux traitements, et de divers facteurs, la radiothérapie peut être plus efficace... ou moins. « C'est le temps qui est important... C'est un élément qui ne coûte pas cher : il s'agit de bien synchroniser les traitements. »

« Quand on traite en même temps (chimio et radio), il est possible, si le *timing* est bon, qu'il y ait un effet suradditif. La chimiothérapie va rendre la radio encore plus efficace. » On parle alors de radiosensibilisation accrue. Les chercheurs ont une meilleure compréhension des mécanismes, mais ils n'ont pas encore les réponses à toutes leurs questions.

Ces recherches pourraient aussi servir pour d'autres médicaments.

Les travaux de la chaire visent à augmenter l'efficacité de la radiothérapie, en plus de



UDES, ROBERT DUMONT

Le professeur Léon Sanche

réduire ses effets néfastes sur l'organisme. « Si on potentialise l'effet des traitements en concomitance, on va donner moins de radio, donc il va y avoir moins

d'effets secondaires », résume le professeur Sanche. Quant aux essais cliniques, les chercheurs sont près du but, observe-t-il.

Plus spécifiquement, la Chaire de recherche de l'UdeS en sciences biomédicales des radiations doit permettre une meilleure compréhension des effets biologiques des électrons secondaires de basse énergie générés durant la radiothérapie. Les chercheurs tentent de comprendre les effets de ces électrons dans les cellules saines et cancéreuses à l'échelle nanoscopique.

D'une durée de cinq ans, la chaire bénéficie d'un financement de 1,3 M \$ provenant de la faculté de médecine et du Fonds commun en santé de la Fondation de l'UdeS. Les connaissances pourront servir « au développement de protocoles cliniques novateurs et de nouveaux médicaments qui augmenteront la sensibilité des cellules tumorales aux radiations ».

Pour les traitements de radiothérapie, un physicien d'hôpital doit calculer précisément la dose de rayonnement à donner à un patient, sa distribution, son débit, etc. Ces calculs sont effectués à partir de « données sur l'interaction du rayonnement avec les molécules dans les cellules ».

« Les recherches fondamentales menées par le professeur Sanche sont porteuses d'espoirs réels pour les malades atteints du cancer. La science des radiations ouvre la voie à des améliorations concrètes des traitements de radiothérapie et leur permet d'atteindre un niveau de précision sans précédent. Cette chaire de recherche est donc très avancée sur les plans scientifique et technologique tout en étant très proche des patients et de leurs besoins... » a commenté par voie de communiqué le vice-recteur à la recherche Jacques Beauvais.

— Isabelle Pion

D'autres immigrants franchissent la frontière

CLAUDE PLANTE

claudef.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un groupe d'immigrants a pu passer la frontière de Stanstead sans s'arrêter juste avant qu'une barrière bloquant les passages illégaux dans la voie vers les États-Unis au poste de la route 143 soit mise en service.

Dans la nuit de mardi à mercredi, vers 4 h 30, 15 personnes à bord de deux véhicules ont franchi la frontière en provenance des États-Unis en empruntant cette voie en sens inverse, rapporte l'Agence des services frontaliers du Canada.

Ils ont été rapidement rattrapés par des agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui étaient postés dans le secteur, signale Véronique Lalime, porte-parole de l'agence fédérale.

Les immigrants illégaux ont été arrêtés et amenés au poste frontalier de Stanstead où on a vérifié leur identité et leur passé judiciaire. Mme Lalime mentionne que l'Agence des services frontaliers ne peut rien dévoiler à leur sujet, les renseignements étant confidentiels. Le processus

de demande d'immigration a été mis en branle.

« Je ne peux même pas dévoiler combien d'hommes ou de femmes ou d'enfants faisaient partie du groupe », mentionne-t-elle.

Le groupe a rapidement été rattrapé par des agents de la GRC.

Mme Lalime pouvait donner comme détails que les voitures ayant servi au passage illégal avaient été louées aux États-Unis. « Les voitures ont été saisies et les compagnies de location devront venir les chercher », se contente-t-elle de dire.

Le secteur de Stanstead a connu plusieurs arrivées d'immigrants illégaux de la sorte cet automne. On avait toutefois observé une certaine accalmie au cours des dernières semaines. Selon Mme Lalime, il n'est pas dit que nous sommes en train d'assister à une reprise des entrées illégales d'immigrants à Stanstead.

Il faudra voir, dit-elle, si la barrière qui a été mise en

service hier freinera les ardeurs des individus voulant se passer au Canada sans s'arrêter. « L'installation de la barrière a débuté la semaine dernière. Quand les individus sont

passés, elle n'était pas encore en fonction. »

La barrière mobile portant une pancarte d'arrêt est en marche depuis hier avant-midi. « C'est pour éviter que les gens

empruntent la voie de sortie du Canada vers les États-Unis sans s'arrêter », ajoute-t-elle.

« Nous voulons limiter les passages illégaux au poste de la route 143. »

Tabac de contrebande saisi à Magog

SHERBROOKE — Alors que plusieurs craignent la reprise en force du commerce illégal du tabac au Québec avec l'augmentation des taxes sur les cigarettes, les policiers de Magog s'attaquent à la contrebande.

Trois personnes, soit deux hommes et une femme, ont été interrogées par la Régie de police de Memphrémagog (RPM) à la suite d'une perquisition visant le trafic de cigarettes illégales.

Mercredi, une quinzaine d'agents de la RPM ont perquisitionné deux endroits différents, soit un logement du boulevard des Étudiants et une remise située sur la rue Dollard.

Ils ont saisi en tout 126 cartons, ce qui représente 24 000 cigarettes.

Les trois suspects pourraient être mis à l'amende en vertu de la Loi de l'impôt sur le tabac, indique la RPM dans un

communiqué.

La perquisition a été rendue possible grâce à des informations provenant du public, ajoute-t-on.

On a rapporté quelques saisies de tabac illégal au cours de la dernière année à Magog. La RPM a procédé à deux perquisitions en cette matière en mai. L'une des deux opérations a permis de découvrir 15 467 cigarettes de contrebande.

En décembre 2011, trois revendeurs ont vu leur revenu d'appoint illicite être subitement interrompu. Un homme et deux femmes de Magog et Sainte-Catherine-de-Hatley ont été arrêtés à leur domicile par les enquêteurs de la RPM. Les policiers avaient trouvé 16 000 cigarettes de contrebande de même que 11 000 \$ en argent.

— Claude Plante

Arrêté à cause de sa nervosité

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La nervosité d'un individu de 65 ans a trahi le fait qu'il dissimulait sur lui environ trois onces de cocaïne.

À leur arrivée à l'Hôtel Albert sur la rue King Est vers 17 h mercredi, deux patrouilleurs du Service de police de Sherbrooke ont remarqué un individu qui s'est immédiatement dirigé vers l'arrière du bar.

« L'homme s'est dirigé

rapidement vers les toilettes. Les policiers sont allés voir pour découvrir qu'il venait de jeter plusieurs sachets de cocaïne dans la poubelle », explique le porte-parole du SPS, Martin Carrier.

Ce sont une dizaine de sachets de cocaïne totalisant environ trois onces qui avaient été jetés.

Des accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic devraient être déposées contre le suspect,

CIK AUDIO VIDEO

ILLIMITÉ

La VIE est MEILLEURE en dehors des grandes surfaces!

Une bannière 100% canadienne avec plus de 100 magasins partout au Canada.

BLACK FRIDAY

JUSQU'À CE SAMEDI SEULEMENT!

 <p>ILICO NOUVELLE GÉNÉRATION TERMINAL ILICO HD 79\$* Prix rég. 249\$</p>	 <p>ILICO NOUVELLE GÉNÉRATION TERMINAL ILICO ENREGISTREUR HD 179\$* Prix rég. 449\$</p>	 <p>PANASONIC BLURAY 99\$* Prix rég. 129\$</p>
*Incluant 50 \$ de rabais consenti par Videotron. Prix disponible pour les anciens et nouveaux clients!		
 <p>PANASONIC DEL 55" ET50 3D 1599\$ Prix rég. 1899\$</p>	 <p>PANASONIC PLASMA 50" GT50 3D 1499\$ Prix rég. 1799\$</p>	
 <p>PANASONIC PLASMA 55" ST50 3D 1479\$ Prix rég. 1799\$</p>	 <p>PANASONIC PLASMA 60" UT50 3D 1349\$ Prix rég. 1699\$</p>	
 <p>PANASONIC PLASMA 65" VT50 3D 3499\$ Prix rég. 4199\$</p>	 <p>ENSEMBLE HARMAN KARDON TS515 +HAUT-PARLEURS +SUBWOOFER +AMPLIFICATEUR 699\$ Prix rég. 999\$</p>	
 <p>SONOS RADIO PLAY 3 +MODULE BRIDGE 339\$ Prix rég. 398\$</p>	 <p>SONOS RADIO PLAY 5 +MODULE BRIDGE 439\$ Prix rég. 508\$</p>	 <p>SONOS 2X RADIO PLAY 5 +MODULE BRIDGE 857\$ Prix rég. 957\$</p>
		 <p>SONOS SUBWOOFER WIRELESS 649\$ Prix rég. 749\$</p>
 <p>PORTABLE THINKPAD 15.6" INTEL CORE I7, 8 GIG 500GIG, WINDOWS 7 ou 8 699\$ Prix rég. 799\$</p>	 <p>TABLE TOURNANTE MUSIC HALL USB ET RCA PHONO INTÉGRÉ 249\$ Prix rég. 299\$</p>	 <p>MEUBLE DE TÉLÉ 60" 399\$ Prix rég. 899\$</p>
 <p>SOURIS MICROSOFT SANS FILS 19\$ Prix rég. 39\$</p>	 <p>CLÉ USB 16 Gig 12\$ Prix rég. 25\$</p>	

Accord Desjardins 819-822-0045 | WWW.CIK.QC.CA
1979, rue King Ouest Sherbrooke (Québec)

Taxes et écofraîs non inclus. Financement sur approbation de crédit. * Détails en magasin.

AUTOROUTE 410

Changement de configuration à la sortie 6

CLAUDE PLANTE

claud.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les automobilistes roulant dans le secteur de l'autoroute 410, du boulevard de l'Université et de l'extrémité de la rue Galt, devront s'habituer à une nouvelle configuration de la voie publique.

Depuis l'ouverture du nouveau tronçon de l'autoroute 410, mardi, le ministère des Transports du Québec (MTQ) a réaménagé la bretelle de sortie numéro 6. De double, elle est devenue simple, en raison du flot de circulation moins important qui y roulera dorénavant, explique Hélène Beauchesne, porte-parole du MTQ.

« C'est une question de sécurité. Il y a moins d'automobilistes qui vont prendre la sortie parce qu'un certain nombre va continuer en direction est sur l'autoroute pour se rendre vers l'intersection de la rue Dunant, explique-t-elle. Avant, tout le monde qui roulait sur la 410 en direction est devait prendre la bretelle. C'est pour cela qu'elle était double. »

« Ce sont des changements qui étaient prévus et qui sont permanents. »

De plus, à la hauteur du boulevard de l'Université, les quatre voies ne sont plus que trois, afin de faciliter le trafic



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Les automobilistes devront s'habituer à la nouvelle configuration de l'autoroute 410.

et améliorer la sécurité dans le secteur, ajoute-t-elle.

« Il y a beaucoup de trafic à cette intersection : les automobilistes qui circulent sur le boulevard, ceux qui viennent de la rue Galt, ceux qui viennent de la 410 et ceux qui empruntent la nouvelle

bretelle pour embarquer sur la 410 vers Dunant », analyse M^{me} Beauchesne.

Avant l'ouverture du nouveau tronçon de la 410, 17 000 véhicules par jour roulaient dans la bretelle de la sortie 6. Un nouveau comptage aura lieu éventuellement,

mentionne-t-elle.

Notons aussi que l'ancienne bretelle, celle menant du boulevard de l'Université à l'autoroute 410 Ouest a été fermée, au profit de la nouvelle à la hauteur du nouveau feu de circulation qui est entré en fonction mardi.

L'accès au boulevard Lemire enfin rouvert

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Les automobilistes ont enfin retrouvé l'accès au boulevard Lemire par le biais de l'autoroute 20, cette semaine, après plusieurs mois de chantier pour la reconstruction du pont d'étalement par le ministère des Transports.

La fermeture du viaduc pour une bonne partie de l'été a créé sa part de maux de tête aux Drummondvillois qui ont dû faire plusieurs détours et parfois user d'imagination pour éviter la circulation dense. Plusieurs commerçants des environs ont d'ailleurs noté une baisse considérable d'achalandage ayant vu leur accès à l'autoroute Jean-Lesage être bloqué momentanément.

Si les travaux ont pu paraître interminables pour les utilisateurs, le porte-parole régional du ministère, Jean Lamarche, a indiqué que l'échéancier initial a été devancé étant donné le travail efficace de l'entrepreneur mandaté pour la réalisation des travaux.

Téléphones intelligents à 0\$, PLUS un cadeau-boni² allant jusqu'à 100\$.

Avec les téléphones sélectionnés.

Dépêchez-vous d'en profiter!

BlackBerry^{MD} Curve^{MC} 9320Samsung Galaxy S II^{MC} X

KODO

Ça sonne bien

L'offre prend fin le 31 décembre 2012.



Région de Montréal
Carrefour Angrignon
Carrefour du Nord
Carrefour Laval
Centre Eaton
Centre Laval
Centre Rockland
Fairview Pointe Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Joliette
Galeries Rive Nord
Jardins Dorval
Le Boulevard
Mail Champlain
Place Alexis Nihon

Place Longueuil
Place Montréal Trust
Place Rosemère
Place Versailles
Place Vertu
Promenades St-Bruno

Région de Québec
Galeries Chagnon
Galeries de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur de Lys
Promenades Beauport

Ailleurs dans la province
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
Carrefour Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu
Centre Alma, Alma
Centre Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield
Galeries de Granby, Granby
Galeries de Hull, Hull
Galeries St-Hyacinthe, St-Hyacinthe
Galeries Terrebonne, Terrebonne
La Grande Place des Bois-Francs, Victoriaville
Les Rivières, Trois-Rivières
Place du Royaume, Chicoutimi
Promenades de l'Outaouais, Gatineau
Promenades de Sorel, Sorel-Tracy
Promenades Drummondville, Drummondville

(1) Prix avec la Balance. Balance assujettie à une approbation du crédit. (2) Le cadeau-boni variera selon l'endroit où est fait l'achat et la valeur du téléphone. Détails en magasin. Cadeau-boni offert avec nouvelles activations seulement. Jusqu'à épuisement des stocks.

Quatre ans de prison pour Marc-André Cyr

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Le juge de la Cour du Québec Pierre Bachand a condamné Marc-André Cyr à quatre années de prison pour avoir causé la mort de son ami d'enfance Dave Bourbeau, le 17 juillet 2011, en conduisant son véhicule de façon dangereuse alors qu'il avait les capacités affaiblies par l'alcool.

Après une demi-journée de délibération, le magistrat a coupé la poire en deux entre les demandes de la Couronne (cinq ans) et de la défense (trois ans). Il a assorti à sa sentence d'une interdiction de conduire de cinq ans.

Au moment de rendre son verdict, il a fait état des facteurs aggravants et atténuants qui l'ont mené à décerner un tel quantum. Puisque le risque de récidive de Marc-André Cyr était considéré comme particulièrement faible du fait que l'individu n'est pas criminalisé, le juge a poursuivi des objectifs de dénonciation et de dissuasion. Il est d'avis que l'imposition d'une peine d'emprisonnement pourrait dissuader les conducteurs de prendre le volant alors qu'ils ne sont pas en mesure de le faire.

Lors des faits qui lui sont reprochés, l'accusé avait choisi de conduire sa voiture en quittant une soirée bien arrosée, alors qu'il avait un taux d'alcoolémie deux fois supérieur à la limite permise (117 mg par 100 ml de sang). Il conduisait à une vitesse moyenne de 130 km/h dans une zone de 50 km/h parsemée de virages et de vallons lorsqu'il a perdu la maîtrise de sa Honda Civic. Sur le coup de l'impact, Bourbeau a été éjecté du véhicule et celui-ci lui est tombé dessus, l'écrasant à mort.

Pris de panique, Cyr a quitté les lieux de l'accident avant de se réfugier chez ses parents. On lui reproche également son dossier de conduite plutôt sombre comme en témoignent ses cinq infractions au Code de la sécurité routière, dont quatre pour excès de vitesse.

Un actif pour la société

Afin de tenter d'attirer la clémence du juge Bachand, l'avocat de l'accusé de 23 ans, M^e Bernard Boudreau, a insisté sur le fait que son client n'avait pas d'antécédent judiciaire et qu'il était un actif pour la société du fait qu'il était un excellent travailleur doté d'un emploi stable.

Marc-André Cyr a également respecté toutes ses

conditions de remise en liberté pendant les procédures judiciaires et il a éprouvé certains remords par rapport aux événements. Le rapport

présentiel confectionné par l'agent de probation affecté à son dossier était d'ailleurs fort positif.

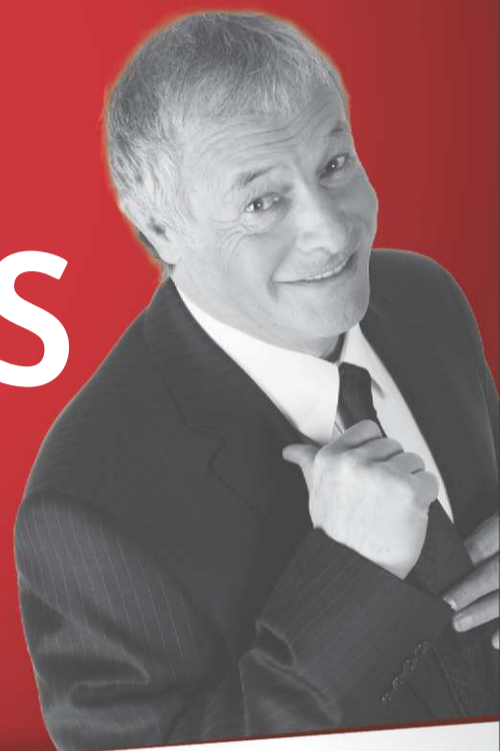
Le verdict a eu de quoi

réjouir les quelques parents et amis de Dave Bourbeau qui ont assisté à la plupart des grandes étapes de la procédure judiciaire, dont une cousine

de la victime, Emmanuelle Bourbeau. Cette dernière a d'ailleurs déposé une lettre au tribunal afin d'exprimer son chagrin.

Semaine SUPER SOLDDES

Whirlpool®



Cuisinière encastrée électrique de 30 po. avec une capacité de 4,1 pi.cu. Autonettoyante. Système à convection véritable Even-Heat™. Surface vitrocéramique. Tiroir-réchaud. Acier inoxydable.

PTR: 338716



Ensemble laveuse 5,3 pi.cu. CEI (4,6 pi.cu. DOE) - sècheuse (7,6 pi.cu.). 11 programmes de lavage. 9 programmes de séchage. Technologie d'essorage silencieux. Blanc.

PTR: 360937 - 360958



Rabais de 160 \$

Lave-vaisselle de 24 po. avec cuve haute en acier inoxydable. 6 programmes. Détecteur de saleté automatique. Système de filtration triple. Option PowerScour™. Acier inoxydable monochrome.

PTR: 360934



Réfrigérateur 24,8 pi.cu. avec portes françaises et congélateur inférieur. Distributeur interne d'eau. Système de gestion de la température FreshChill™. Acier inoxydable monochrome.

PTR: 356356



SHERBROOKE

DÉCOCENTRE BUREAU & BUREAU
600, RUE GALT OUEST
819 569-9529



Meilleur prix garanti†

On livre en 24 h

corbeilelectro.com

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI : 9 H À 18 H • JEUDI ET VENDREDI : 9 H À 21 H • SAMEDI : 9 H À 17 H • DIMANCHE : 10 H À 17 H

Sur marques et modèles sélectionnés. Quantités limitées. Les photos peuvent différer des modèles offerts. Les prix n'incluent pas les taxes. Promotion en vigueur du 22 au 28 novembre 2012. † Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs aux mêmes conditions de paiement et de livraison, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment chez un détaillant autorisé et uniquement sur le même modèle. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion. Détails en succursale.

CORBEIL
ÉLECTROMÉNAGERS

ERRATUM

En regard du sondage publié en page A-2, dans notre édition d'hier, une erreur s'est produite dans le titre: il s'agit bien du PLC et non du PLQ. Nos excuses.

L'assignation à comparaître de Raynald Desjardins est maintenue

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

MONTRÉAL — La commissaire France Charbonneau a rejeté la demande de Raynald Desjardins, dont l'avocat, Me Marc Labelle, a tenté cette semaine de faire casser l'assignation à comparaître que lui avait signifiée la Commission d'enquête sur l'octroi des contrats dans l'industrie de la construction.

Raynald Desjardins, qui est accusé de meurtre, craignait que son témoignage devant la Commission ne porte atteinte à son droit d'avoir un procès juste et équitable.

La juge a estimé que la requête est prématurée puisque la date du témoignage de Desjardins n'a pas encore été fixée.

«Plusieurs remèdes s'offrent à nous afin de garantir le respect des droits fondamentaux du requérant avant de recourir à la solution ultime proposée par le procureur du requérant, soit la cassation de l'assignation», a écrit la juge Charbonneau.

La juge s'appuie sur les moyens employés pour éviter de nuire au procès de l'ex-entrepreneur Lino Zambito, lui aussi accusé devant les tribunaux. La partie de son témoignage qui touchait les accusations dont il est l'objet a été frappée d'une ordonnance de non-publication.

Mme Charbonneau invite Me Labelle à présenter de nouveau sa requête lorsque la date du témoignage de son client sera connue. (La Presse)

150 000 \$ pour faire entrer ses tuyaux à Montréal

IPEX a perdu ses ventes après avoir refusé de payer un pot-de-vin

BRUNO BISSON

MONTRÉAL — Un directeur d'une entreprise qui fabrique des tuyaux, Michel Cadotte, s'est fait demander 150 000 \$ en argent comptant par l'entrepreneur Nicolo Milioto pour «récompenser» trois fonctionnaires de la Ville de Montréal qui avaient permis l'utilisation de ses produits, dans la métropole.

Le directeur des ventes de l'entreprise IPEX, située dans l'arrondissement de Saint-Laurent, a affirmé hier, à la commission Charbonneau, que cette demande de M. Milioto est survenue quelques semaines seulement après que son entreprise eut enfin réussi à vendre des tuyaux en PVC pour le marché montréalais, où l'on n'utilise que des conduites en fonte, plus dispendieuses.

Selon le témoignage de M. Cadotte, IPEX a produit à l'automne 2006 un volume de conduites appelées Terra-Brut dont le prix est estimé entre 600 000 \$ et 800 000 \$, afin de répondre à des chantiers prévus par la Ville de Montréal. La moitié du stock (des ventes de 416 000 \$) est déjà écoulée quand M. Cadotte reçoit un appel de M. Milioto, qui l'invite à se rendre aux bureaux de sa société, Constructions Mivela, dans l'est de Montréal.

«Il m'a dit: M. Cadotte, ça va bien, c'est parti, mais il y a juste une chose qu'il faut que vous



LA PRESSE CANADIENNE

Le directeur des ventes de l'entreprise IPEX, Michel Cadotte, s'est fait demander 150 000 \$ en argent comptant par l'entrepreneur Nicolo Milioto pour «récompenser» trois fonctionnaires de la Ville de Montréal qui avaient permis l'utilisation de ses produits, dans la métropole.

sachiez: en raison de l'acceptation de vos produits à la Ville de Montréal, j'ai du monde à récompenser.»

Selon M. Cadotte, «il a mentionné un montant de 150 000 \$, en argent comptant, qu'IPEX devrait verser à M. Milioto pour récompenser trois personnes de la Ville de Montréal».

M. Cadotte s'est référé à ses supérieurs, même s'il connaissait d'avance leur réponse. IPEX a refusé de verser le pot-de-vin. Depuis, l'entreprise n'a pas revendu un bout de tuyau à Montréal.

Selon le site internet de l'entreprise, IPEX est «le plus grand fabricant de tuyauteries thermoplastiques en Amérique du Nord». Elle existe depuis plus de 50 ans. Son siège social est situé à l'Île-des-Soeurs et son usine principale, dans l'arrondissement de Saint-Laurent. Selon M. Cadotte, rien que pour l'usine, IPEX verse 450 000 \$ en taxes municipales à la Ville de Montréal.

Mais elle n'a jamais réussi à lui vendre ses tuyaux.

En 2006, après qu'il eut découvert, sur un chantier, des

conduites en fonte de piètre qualité, qui ne portent même pas le sceau de certification canadienne (CSA) ou québécoise (BNO), M. Cadotte dit avoir fait plusieurs représentations auprès de la Ville de Montréal, et en particulier de l'ingénieur Robert Marcil, qui était alors directeur de la division voirie.

Quelques semaines plus tard, l'entrepreneur en construction Paolo Catania contacte M. Cadotte pour l'inviter aux bureaux de Constructions F Catania, à Brossard. M. Catania lui présente M. Milioto, qui s'intéresse aux conduites d'IPEX.

Une autre rencontre a lieu, quelques semaines plus tard, en juin, et à cette occasion, Michel Cadotte a la nette impression qu'«il y a un lien» entre M. Milioto et la Ville. On parle même de prix.

En juillet, M. Cadotte reçoit la nouvelle qu'il n'espérait plus: Robert Marcil a adressé une directive aux ingénieurs de la Ville pour admettre l'utilisation de conduites Terra-Brut, en raison d'une mauvaise qualité des conduites de fonte disponibles sur le marché.

Le triomphe sera de courte durée. Quelques mois plus tard, après que M. Cadotte a dit à M. Milioto qu'IPEX ne paierait pas les 150 000 \$ demandés, les ventes ont cessé. Dans une directive datée d'avril 2007 écrite par Robert Marcil, l'utilisation de conduites en fonte a été rétablie. (La Presse)

La RÉSIDENCE

Ste-Jeanne D'arc

UN MILIEU DE VIE SÉCURITAIRE ET CONFORTABLE!



Admissible au programme de CRÉDIT D'IMPÔT pour personne de 70 ans et plus.

RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES ET AUTONOMES

3 REPAS PAR JOURS

- Stationnement intérieur
- 2 ascenseurs
- Entrées contrôlées et système de caméra
- Système d'appel de garde
- Balcon privé
- Buanderie gratuite
- Surveillance 24 heures, 7 jours
- Entretien ménager hebdomadaire
- Animation et loisirs.

Navette régulière au Carrefour de l'Estrie!

2 1/2 et studios à louer

À QUI LA CHANCE? Faites vite!

VISITE SUR RENDEZ-VOUS :
Communiquez avec Marie-Claude Bourque, directrice
819 566-0505
stejeannedarc@bellnet.ca
pour plus d'information

1270, rue Galt Ouest, Sherbrooke, (Qc) J1H 2A7

Douze entreprises intéressées à acquérir le groupe Accurso

FRANCIS VAILLES

MONTRÉAL — La mise en vente du groupe Accurso suscite l'intérêt de 12 organisations, mais ces firmes sont toutes contrôlées par des intérêts étrangers.

C'est ce qu'a révélé à La Presse Tony Accurso, le patron de l'entreprise de construction, lors d'un court entretien téléphonique. Selon l'homme d'affaires, 12 personnes ont signé des ententes de confidentialité pour procéder à un premier

examen des titres et des documents financiers de l'entreprise. «Ça avance bien», indique M. Accurso.

Une autre organisation contrôlée par des intérêts québécois est en train de se former. «Et c'est eux autres que je vais favoriser», assure-t-il.

Secoué par les démarches des autorités à son endroit, Antonio Accurso a mis son entreprise en vente le 16 octobre dernier. Il avait alors déclaré à La Presse vouloir céder les rennes à des

Québécois. «Je vais tout faire pour que ça reste au Québec», avait-il dit.

Le groupe Accurso, comptant 3500 employés, est la plus importante firme de construction au Québec. Elle serait deux fois plus importante que son plus proche concurrent en termes d'heures travaillées par les ouvriers. Son chiffre d'affaires dépasse le milliard de dollars, selon Tony Accurso. Les trois quarts du volume d'affaires sont réalisés au Québec, tandis que le reste est fait dans la plupart des autres provinces canadiennes.

Le groupe Accurso est formé d'une multitude d'entreprises. La principale est une société en commandite baptisée Louisbourg SBC. Elle chapeaute des divisions comme Simard-Beaudry, Constructions Louisbourg, Construction Marton et Banister Pipelines, entre autres. L'organisation gère également des carrières à Laval et à Lachute, ce qui lui permet d'avoir des coûts très concurrentiels. (La Presse)

Résultats des tirages du : 2012-11-22

Sprinto	01	02	15	37	41
Power	4	7	10	R	A
Ebanco	03 04 05 09 13 14 16 17 18 21	22 25 27 30 36 40 46 57 63 66			
Quotidienne			3	675	
			4	3855	
Astro	Jour - Mois - Année - Signe				
	31 NOVEMBRE 82 BALANCE				
Extra					4658070

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Un poste névralgique pour la fille de Milioto

VINCENT LAROUCHE

MONTRÉAL — La fille et associée de Nicolo Milioto, décrit comme l'agent de liaison entre la mafia et l'industrie de la construction, est devenue l'an dernier gestionnaire à la très névralgique firme Équifax, l'une des deux agences de cotation de crédit au Canada et, à ce titre, gardienne d'une montagne d'informations sensibles sur les finances des Québécois. Sa présence chez ce partenaire privilégié des autorités et du monde des affaires inquiète grandement policiers et experts.

« Ah, mon Dieu! C'est un risque majeur! », s'est exclamé Michel Picard, ancien expert de

la GRC, qui dirige maintenant le programme de lutte contre la criminalité financière à l'Université de Sherbrooke, lorsque *La Presse* lui a appris la nouvelle.

« Il y a un risque majeur de fuite d'informations et d'obtention d'information privilégiée à laquelle tout le monde n'aurait pas droit, ou à tout le moins un risque d'obtention d'un avantage inéquitable pour certaines entreprises », illustre l'expert, qui se demande notamment si la gestionnaire d'Équifax peut savoir qui a demandé à son entreprise quelle information sur quel citoyen.

Équifax, en tant qu'agence de cotation de crédit, reçoit des créanciers les renseignements

sur les habitudes de paiement des consommateurs de façon à savoir s'ils paient régulièrement leurs cartes de crédit, prêts, marges, hypothèques, factures, etc. Elle attribue une cote aux consommateurs en fonction de leur historique.

Utilisé dans les enquêtes

La police a souvent recours aux données d'Équifax pour boucler le volet financier de ses enquêtes. Plusieurs enquêteurs sont inquiets de l'embauche d'Annetta Milioto par la division montréalaise de la firme.

D'autres agences gouvernementales utilisent Équifax dans le cadre de leurs enquêtes. En septembre, *La Presse*

Canadienne a révélé comment l'Agence du revenu du Canada avait récupéré des millions de dollars en taxes impayées grâce aux renseignements obtenus auprès de l'agence de cotation de crédit.

Dans son curriculum vitae publié sur l'internet, Annetta Milioto se présente comme une gestionnaire de projet à Équifax Montréal, qui vient de terminer un mandat d'analyste spécialiste senior au sein de la firme. Elle dit y être entrée en octobre 2011, après plusieurs autres emplois, dont un mandat de quatre mois au ministère fédéral des Travaux publics, en 1999.

Personne chez Équifax n'a

voulu nous laisser parler à Mme Milioto ou préciser ses responsabilités au sein de l'entreprise. Tom Carroll, le porte-parole de l'entreprise, a répété « pas de commentaire » à chaque question posée.

Annetta Milioto est associée avec son père dans une société de portefeuille. Son conjoint, Fernando Menichelli, est secrétaire de cette société. M. Menichelli est aussi devenu vice-président de l'entreprise de construction familiale, Mivela, lorsque Nicolo Milioto en a quitté la présidence, le 2 janvier dernier. Mivela a été mise en cause à plusieurs reprises lors des audiences de la commission Charbonneau. (*La Presse*)

Manifestation pour la gratuité scolaire

Quelques milliers d'étudiants ont manifesté à Montréal, hier, à l'appel de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), pour réclamer la gratuité scolaire. Selon l'ASSÉ, près de 60 000 étudiants universitaires et collégiaux du Québec avaient déclenché la grève pour la journée et même pour des périodes plus longues. La manifestation, qui s'est mise en branle peu après 14 h, a été déclarée illégale, les manifestants n'ayant pas fourni leur itinéraire. Le Service de police de Montréal a indiqué qu'elle serait tolérée aussi longtemps qu'elle ne donnerait pas lieu à des actes criminels.



LA PRESSE, ROBERT SKINNER

REPORTAGES SUR LES DRAMES FAMILIAUX

Les médias invités à la réflexion

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Il n'y a pas de preuves scientifiques, mais les médias devraient s'interroger sur les conséquences des reportages percutants sur les drames familiaux, observe un comité de spécialistes mandaté par Québec au terme d'un an de réflexion.

L'année suivant le drame perpétré par le cardiologue Guy Turcotte qui avait tué ses deux enfants, en 2011, le nombre de drames familiaux avait connu une augmentation, au Québec. Pour le président du comité, Gilles Tremblay, il n'y a aucune preuve objective que les nombreux reportages, détaillés, sur ce drame ait « un lien direct, mais comme dans le cas du suicide, on peut réfléchir tous ensemble ». Devant le nombre de drames familiaux survenus après l'affaire Turcotte, le ministre libéral Yves Bolduc avait demandé qu'un comité d'experts étudie la question après la suggestion de la

députée péquiste Danielle Doyer.

Rendant public le rapport du groupe, un an plus tard, le ministre de la Santé, Réjean Hébert, souligne que le Conseil de presse « sera invité à faire une recension des écrits sur la question pour mieux documenter les effets du traitement médiatique des homicides intrafamiliaux ». Dans les cas de suicide, les médias s'imposent des règles strictes de discrétion puisqu'il est démontré que la diffusion de ces gestes a un effet chez les gens aux instincts suicidaires. Au terme de sa réflexion, le Conseil de presse pourrait « enrichir le code de déontologie journalistique » pour respecter à la fois la liberté d'expression et le bien-être général de la société, a expliqué le Dr Hébert.

Habituellement, le nombre de meurtres entre les gens d'une même famille reste un phénomène restreint au Québec, de 30 à 35 par année, bien peu comparé

aux 1200 cas annuels de suicide. Ces homicides au sein de la famille représentent le tiers des cas de meurtres, une proportion identique à la moyenne canadienne. Dans 80 % des cas, les meurtriers sont des hommes. Plusieurs études avancent que l'alcool et la consommation de drogues peuvent intervenir.

Pour le ministre Hébert, le rapport vient appuyer l'importance de la prévention dans le milieu de travail. Les collègues doivent tirer la sonnette d'alarme lors de comportements erratiques, la consommation d'alcool et l'absentéisme d'un travailleur.

Dans le dossier de Guy Turcotte, certains médias avaient tenté de lancer une campagne pour exiger des peines plus sévères. La solution n'est pas là, selon le Dr Hébert : « Il est démontré que l'approche qui cherche la réhabilitation est plus efficace que des mesures coercitives et des sanctions pour juguler la violence. » (*La Presse*)



NOUS PAYONS L'ÉQUIVALENT DES TAXES SUR TOUS LES SOULIERS, ESPADRILLES ET BOTTES D'HIVER

3 JOURS SEULEMENT - VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE
SUR TOUS LES MODÈLES, MÊME LES MODÈLES DÉJÀ RÉDUITS!
HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

SUR TOUS LES MANTEAUX ET PANTALONS D'HIVER CE VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE

20% À 50%
*EXCEPTION : CANADA GOOSE


ARC'TERYX


Columbia


chlorophylle


THE NORTH FACE


SULMON


ROSSIGNOL


SALOMON


KANUK

f Suivez-nous! www.momosports.com
Sherbrooke 819 822-3077 Granby 450 372-9066



**DENIS
DUFRESNE**

ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Une recette inefficace?

L'augmentation des taxes sur le tabac (tout comme sur les boissons alcooliques) constitue une bonne vieille recette pour aller chercher des revenus additionnels.

Mais en agissant ainsi le gouvernement du Québec risque malheureusement d'encourager le marché des produits de contrebande et d'y perdre au bout du compte.

Car si le passé est garant de l'avenir, en haussant de 4 \$ le prix de la cartouche de cigarettes, pour le porter à 73,29 \$, dans l'espoir de récolter 130 millions \$ de plus par année, Québec pourrait bien voir ses pertes fiscales repartir à la hausse au profit des exploitants de « cabanes » à tabac illégales sur les réserves autochtones de Kahnawake et Kanasatake, près de Montréal. Il s'agit de la première hausse de la sorte depuis 2003.

Dans son Plan budgétaire 2013-2014, Québec soutient que la part de marché des produits de contrebande a diminué de 30 à 15 pour cent depuis 2008 et que les pertes fiscales associées à ces activités — de 125 millions \$ en 2011 — ont baissé de 180 millions \$ par rapport à 2008.

Il est vrai que le prix (incluant les taxes) d'une cartouche de cigarettes est plus bas au Québec qu'en Ontario, où il est de 77,64 \$, et au Nouveau-Brunswick, où il est de 88,14 \$, tandis que le prix moyen au Canada est de 92,08 \$.

Mais le problème de la contrebande est aussi bien présent en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Et malgré les efforts déployés au cours des dernières années par les gouvernements et les corps policiers, l'offre et la demande ne semblent guère diminuer.

L'Association canadienne des dépanneurs en alimentation estime même que le phénomène est en expansion et que la contrebande accapare entre 20 et 30 pour cent du marché.

On peut comprendre qu'un État pris à la gorge financièrement cherche par tous les moyens, ou presque, à augmenter ses revenus.

Mais hausser les taxes sur le tabac (et l'alcool) dénote malheureusement un manque d'idées novatrices ou audacieuses pour assainir les finances publiques.

Le mépris

Les conservateurs de Stephen Harper ont décidé de la difficulté avec la démocratie parlementaire, au point où le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, est contraint de s'adresser à la Cour fédérale en raison du refus du gouvernement de lui fournir des informations sur les compressions budgétaires, les réductions de postes et leurs impacts sur les services à la population.

Dans sa requête, M. Page demande ni plus ni moins à la cour de préciser la portée de son mandat, pourtant clairement défini dans la Loi sur le Parlement du Canada :

Celle-ci stipule entre autres que le directeur parlementaire du budget a pour mandat de fournir au Sénat et à la Chambre des communes des analyses de la situation financière du pays, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie.

Il peut aussi, à la demande de tout comité parlementaire ou membre du Parlement, examiner les prévisions budgétaires du gouvernement et évaluer le coût financier « de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement ».

L'affaire a débuté lorsque le chef de l'opposition officielle, Thomas Mulcair, a demandé à M. Page de fournir aux parlementaires des analyses du budget des dépenses, notamment sur les impacts et les risques financiers des compressions annoncées dans le budget 2012.

Or, M. Page soutient que les ministères et agences ne collaborent pas, d'où sa démarche.

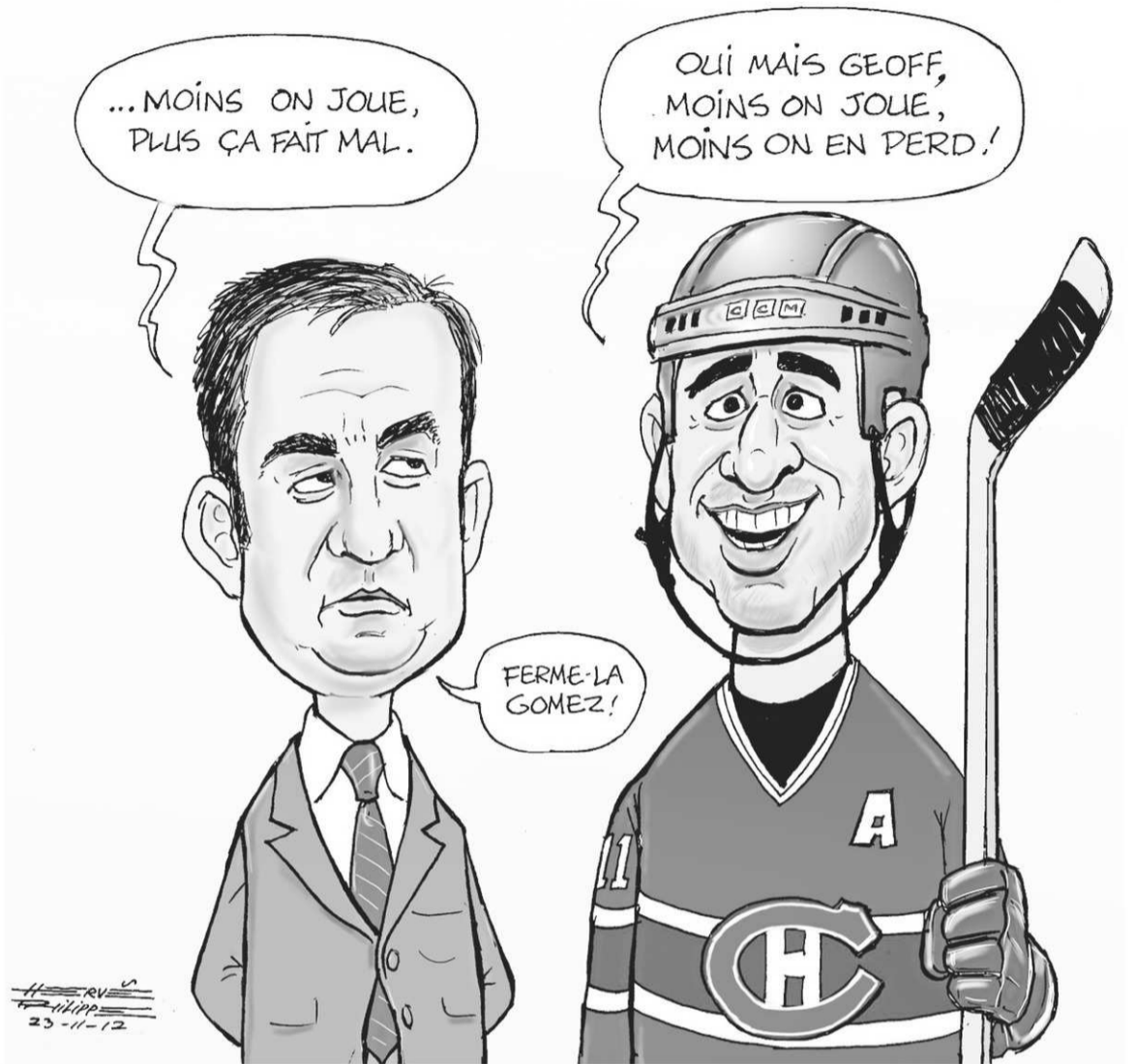
Pour sa part, le gouvernement dit que M. Page outrepassé son mandat. Il fait valoir que celui-ci se limite à l'examen des dépenses de l'État et non pas des mesures d'austérité.

Comment, alors, les parlementaires peuvent-ils accomplir leur travail et demander des comptes au gouvernement?

Cette attitude des conservateurs n'a malheureusement rien de surprenant, puisqu'ils semblent avoir pris l'habitude de mépriser les institutions, de recourir au bâillon pour limiter les débats en chambre et d'y aller avec des projets de loi mammoth, destinés à modifier des dizaines de lois à la fois.

Tout cela dessert la démocratie canadienne.

LE LOCK-OUT DANS LA LNH S'ÉTERNISE...



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Pourquoi je m'oppose au projet de mine d'or

**M. Yvan Provencher,
Journaliste**

Dans un article concernant le projet de mine d'or à ciel ouvert de Wotton, paru le 15 novembre, le journaliste Yvan Provencher mentionne mon opposition à l'implantation de ce type d'industrie, sans même mentionner une des nombreuses inquiétudes que je soulève.

Celles-ci découlent des données récentes du Bureau d'audience publique en environnement (BAPE) pour une exploitation similaire à Malartic, aussi dirigée par la compagnie Osisko (comme projeté à Wotton) : mine d'or à ciel ouvert à faible teneur (possiblement 0,3 g d'or par tonne de roche) et à très gros volume (55 000 tonnes de roches extraites chaque jour, 24h/j et 7j/7).

Outre les problèmes mécaniques reliés à ce type d'exploitation (chamboulement de l'écosystème dont le réseau hydrique, bruit, poussières, millions de litres de diesel utilisés chaque année...), c'est surtout le traitement chimique requis pour extraire l'or de la pierre (invisible à l'œil) qui

soulève l'inquiétude.

À Malartic, ce sont en effet 11 000 kg de cyanure employés chaque jour pour extraire l'or ainsi qu'une impressionnante quantité de soude caustique et d'acide nitrique notamment. Les sautages (explosions) génèrent du dioxyde d'azote qui réagit avec l'humidité pour faire un acide (par exemple dans les poumons ou avec les nuages). La Terre est un organisme vivant qui a réussi jusqu'à présent à maintenir un équilibre (homéostasie) où il fait bon vivre. Quand on parle de dérèglement climatique de deux ou trois degrés celsius, ça s'applique à la moyenne; comme si votre corps, au lieu

d'être à 37,5 atteindrait en permanence 40 degrés... Notre Terre-Mère Gaïa fait de la fièvre, principalement causée par les émanations des activités humaines.

Voilà pourquoi, Monsieur Provencher, je considère que certaines activités industrielles sont trop risquées, surtout que je ne connais pas de plombier galactique qui puisse réguler le thermostat de notre planète. Comme dit Gandhi : « Vivre simplement pour que tous puissent simplement vivre ».

Sylvie Berthaud
Saints-Martyrs,
près du mont Ham

POUR NOUS ÉCRIRE

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents par :

Courriel: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur: 819 564-8098

Poste: Opinions des lecteurs
1950, rue Roy, Sherbrooke
Québec, J1K 2X8

De simples pions dans un jeu de territoire?

Quand j'ai appris, lors de la première rencontre des commissaires sur les changements proposés des territoires d'appartenance de la CSRS, le 7 novembre dernier, que ma fillette de six ans allait changer d'école, ce fut un choc! Ce n'est pas le changement en tant que tel qui suscite chez moi et chez bien d'autres parents du mécontentement, mais bien l'école de destination choisie ainsi que la façon dont cette décision a été prise qui ne tient pas la route!

Dans mon rôle de maman, je veux pouvoir offrir à mes enfants la meilleure qualité de vie possible et mes choix, tant personnels que professionnels, sont faits principalement dans le but d'atteindre un idéal de vie pour eux. Lorsque j'ai choisi de m'installer sur la rue Impériale, j'ai d'abord et avant tout choisi un quartier et une école de quartier. Apprendre que la CSRS arrive à la décision de déplacer 117 enfants de notre quartier qui fréquentent l'école Champlain vers l'école Boisjoli, ça me donne franchement

l'impression que les justifications qui se cachent derrière cette décision sont motivées par autre chose que l'intérêt commun de nos enfants et leur réussite scolaire.

Pourquoi cette décision m'apparaît-elle illogique? Pour plusieurs raisons. Parce que ma fille devra se « claquer » près d'une heure d'autobus par jour alors que l'école Champlain est à cinq minutes de chez nous. Parce que le temps de qualité en semaine sera grandement diminué en raison des présences plus longues au service de garde lorsque nécessaire. Parce que la période des devoirs risque d'être écourtée par manque de temps. Parce que je devrai être de ceux et celles qui seront pris dans le trafic pour aller vers Rock Forest en empruntant le boulevard Bourque à 17 h. Parce que les activités parascolaires et sportives en semaine seront quasi impossibles, encore une fois par manque de temps. La liste est encore longue!

L'irritant majeur, pour moi, est que ce changement semble

précipité et qu'il ne règle rien, ni à court terme ni à long terme. Tout ce changement n'est pas nécessaire à ce stade-ci. Notre école de quartier va bien.

Pourquoi « tuer »
un milieu scolaire en
déplaçant le tiers
de ses élèves?

La préoccupation de la CSRS semble être de remplir l'école Boisjoli. D'accord, c'est un objectif à atteindre pour eux. Pourquoi tenter d'y parvenir en déstabilisant des enfants qui sont bien intégrés dans une école de quartier qui ne déborde pas? Pourquoi « tuer » un milieu scolaire en déplaçant le tiers de ses élèves en privant ainsi tous les élèves qui y resteront de services tels que l'anglais intensif, les repas chauds par traiteur, les activités parascolaires, etc. sous prétexte qu'ils seront trop

peu nombreux pour bénéficier de ces services?

Les impacts sont grands, certes, mais il faut bien comprendre que je ne me bute pas à tout changement qui impliquerait un déplacement vers une autre école. Si un tel changement devenait nécessaire, je voudrais que ce soit un changement logique, qui a du sens et qui est réfléchi en fonction du contexte actuel.

Les territoires actuels de la CSRS laissent paraître beaucoup d'incongruités. Si les commissaires en étaient arrivés à la conclusion que les enfants de notre quartier devaient être déplacés vers l'école Saint-Esprit ou l'école Notre-Dame-du-Rosaire, par exemple, il y a fort à parier que nous n'en serions pas là à tenter de se faire entendre par tous les intervenants du milieu puisque ce déplacement apparaîtrait à sa face même, logique, et n'affecterait pas la qualité de vie de nos enfants.

Trop souvent, j'ai l'impression d'être mise devant le fait

accompli par nos institutions, qui prennent des décisions à mon avis insensées, sans en mesurer les impacts réels sur la population. Peut-on prendre le temps de faire les choses et de bien les faire? Peut-on prendre des décisions qui ont un impact sur la population et plus particulièrement sur les enfants et qui sont bénéfiques et durables? J'aimerais pouvoir répondre par l'affirmative.

Plusieurs disent que la décision est déjà prise et que nous nous battons pour rien. Moi, je leur réponds que si nous ne tentons rien, il est évident que la CSRS va aller de l'avant avec le changement tel que proposé. L'intérêt de nos enfants et le respect de leur qualité de vie dans leur milieu scolaire ne méritent-ils pas une mobilisation des parents concernés pour éviter ce changement insensé? Je crois sincèrement que OUI et c'est ce que l'on s'active à faire présentement!

Marie-Claude Gaudreau
Sherbrooke



IMACOM, CLAUDE POULIN

Les 3000 motoneigistes québécois qui ont traversé Sherbrooke en 2010 ont dépensé près de 400 000 \$ et séjourné dans les hôtels pour un total de 6400 nuitées.

En faveur de la motoneige et du quad

Le débat visant la construction d'un sentier de 2 millions \$ pour les motoneigistes et les amateurs de quad m'incite à appuyer la réalisation d'une telle infrastructure.

Selon les données 2010 de Statistique Canada, la région sherbrookoise a accueilli 3000 motoneigistes québécois qui ont parcouru en moyenne 176 km à partir de leur résidence, à l'aller seulement, pour des dépenses de près de 400 000 \$ et un total de 6400 nuitées. C'est sans compter l'impact des motoneigistes

américains ou canadiens hors Québec, de même que les amateurs de quad.

La motoneige a été inventée dans notre région par J. Armand Bombardier, un important inventeur et innovateur. Une autoroute porte même son nom. On aime bien par les temps qui courent parler d'innovations, de valeur ajoutée... Eh bien! Il faut être conséquent. La région sherbrookoise et le ministère des Transports se doivent d'honorer de façon méritée le sport de la motoneige, en facilitant l'accessibilité aux adeptes locaux et

aux touristes...

Le sentier espéré répond adéquatement aux aspirations qui précèdent tout en renforçant l'image de la région. En fait, la première région du Canada et du monde pour articuler une véritable culture évolutive de la motoneige est bien celle de Sherbrooke! Regardons vers l'avenir : cet important sentier doit voir le jour et ce serait un fort bon investissement pour une longue période.

Réjean Beaudoin
Sherbrooke

Facebook comme un reflet de soi?

M. Étienne Boudou-Laforce,

Le réseau social Facebook est un outil gratuit très accessible qui permet aux utilisateurs d'avoir accès à des informations et d'interagir avec d'autres utilisateurs. C'est une tribune qui nous permet d'être en relation sociale de la façon dont on le souhaite.

Les médias sociaux ont un code d'éthique, non écrit, du gros bon sens, au même titre que le savoir agir en société. Vous y trouverez des gens intelligents et des gens insignifiants, au même titre qu'ailleurs en société. Que faites-vous dans vos relations humaines? Des choix! Bien entendu, nos « amis Facebook » sont choisis et acceptés et sont par le fait même le reflet de ce que nous sommes.

Il est fort possible de générer du contenu intelligent, de faire du bénévolat en rejoignant des groupes d'entraide et d'y participer activement pour aider les gens de partout à travers le monde qui partagent notre réalité. Il est également possible d'échanger sur des enjeux politiques et sociaux.

Si vos relations Facebook n'ont d'intérêt que pour photographier leur repas ou transmettre des idées réchauffées, je me poserais des questions... Au même titre que cette section *Opinions* du journal, il est possible de transmettre vos pensées, vos points de vue et vos convictions. Pourriez-vous penser abolir les médias simples



ARCHIVES LA TRIBUNE

Le réseau social Facebook est un outil gratuit et très accessible.

(journaux) et les médias de télécommunication? Et pourtant vous n'êtes sûrement pas toujours d'accord avec ce qu'on y présente.

Vous avez un avantage avec votre compte Facebook; il est le reflet de ce que vous êtes, contrairement aux autres médias. Si vous êtes aussi insatisfait de votre « miroir », c'est que vous avez fait les mauvais choix.

Sylvie Breton
Sherbrooke

La trêve avec Israël semble tenir

THE ASSOCIATED PRESS

GAZA, Bande de Gaza — Des milliers de partisans du Hamas ont célébré la première journée de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, hier, après huit jours de bombardements meurtriers, tandis que les milliers de soldats israéliens envoyés près de la frontière pour une éventuelle offensive terrestre se sont retirés.

L'offensive israélienne dans la bande de Gaza, qui a commencé le 14 novembre, a fait 161 morts, dont 71 civils, du côté palestinien. Six personnes, soit deux soldats et quatre civils, ont également perdu la vie en Israël. Ce sont les combats les plus meurtriers entre Israël et le Hamas depuis l'opération Plomb durci de 2008-2009, qui avait tué 1400 Palestiniens et 13 Israéliens.

Le premier ministre du Hamas au pouvoir à Gaza, Ismaïl Haniyeh, a estimé que la force de dissuasion du mouvement islamiste avait découragé l'armée israélienne de mener une opération terrestre dans la bande de Gaza, contrairement à l'opération Plomb durci de 2008-2009.

En Israël, les sentiments sont mitigés. Certains sont soulagés que le calme soit revenu sans une intervention terrestre, mais d'autres, en particulier dans le sud visé par les roquettes palestiniennes, estiment que l'opération a été abandonnée avant d'avoir atteint son but.

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a quant à lui affirmé que l'objectif de mettre fin aux tirs de roquette et d'affaiblir les islamistes au pouvoir dans la bande de



AGENCE FRANCE-PRESSE

Des milliers de partisans du Hamas ont célébré la première journée de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, hier, après huit jours de bombardements meurtriers, et les militaires n'ont pas fait exception.

Gaza était atteint, mais que son gouvernement était prêt à réagir en cas de violation du cessez-le-feu.

Au-delà des discours de fermeté, la trêve ouvre de nouvelles perspectives. Israël et le Hamas doivent désormais négocier un accord qui mettra fin aux tirs de roquettes et ouvrira les frontières de la bande de Gaza, soumise à un blocus depuis la prise de pouvoir des islamistes en 2007. Les négociations, menées sous la houlette de l'Égypte, sont censées

commencer après 24 heures d'arrêt des combats.

Hier, le chef en exil du Hamas, Khaled Mechaal, et celui du Jihad islamique, Ramadan Shalah, ont rencontré le chef du renseignement égyptien dans le cadre de l'après-cessez-le-feu.

Un haut responsable israélien et trois de ses conseillers sont arrivés tard hier soir au Caire, où ils ont été conduits au quartier général des services de renseignement égyptiens, selon des responsables aéroportuaires égyptiens.

Nicolas Sarkozy pourrait être accusé

THE ASSOCIATED PRESS

BORDEAUX, France — L'ancien président français Nicolas Sarkozy a été placé sous le statut de témoin assisté, hier, au terme d'un interrogatoire de 12 heures mené par les juges d'instruction de Bordeaux responsables de l'affaire Bettencourt.

La justice française s'interroge sur un éventuel financement occulte de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007 impliquant Liliane Bettencourt, héritière de l'empire de cosmétiques L'Oréal.

Après un interrogatoire de 12 heures, le procureur de Bordeaux, Claude Laplaud, a confirmé que l'ancien président avait été placé sous le statut de témoin assisté dans cette affaire. Cela signifie qu'il pourrait éventuellement faire face à des accusations.

Nicolas Sarkozy a quitté le palais de justice de Bordeaux peu

avant 22 h hier soir, accompagné par son avocat, Thierry Herzog.

Nicolas Sarkozy échappe donc à une mise en examen qui aurait entaché son éventuel retour dans la vie politique française. Le statut de témoin assisté est un statut intermédiaire entre le simple témoin et la mise en examen.

La justice française tente de savoir si la campagne présidentielle de M. Sarkozy a pu être financée de façon occulte par des fonds provenant de la famille Bettencourt. Expertise médicale à l'appui, la justice considère que Mme Bettencourt n'a plus toute sa lucidité depuis l'automne 2006.

L'enquête a démontré que l'ancien gestionnaire de fortune de la famille Bettencourt, Patrice de Maistre, mis en examen dans ce dossier, a fait rapatrier quatre millions d'euros en espèces d'un compte suisse appartenant aux Bettencourt entre 2007 et 2009.



THE ASSOCIATED PRESS

Nicolas Sarkozy a quitté le palais de justice de Bordeaux peu avant 22 h hier soir.

TOUR DE GLOBE

Grogne contre les millionnaires étrangers en Suisse

GENÈVE — Des politiciens socialistes et des syndicats suisses ont fait en sorte de soumettre à la consultation populaire les allègements fiscaux accordés aux millionnaires étrangers dans ce pays.

Ces allègements mis en place il y a 150 ans ont contribué à attirer des étrangers tels que Michael Schumacher, Tina Turner, Phil Collins et Shania Twain.

Le gouvernement suisse a indiqué hier qu'une pétition sur cet enjeu avait récolté 103 353 signatures, un nombre suffisant pour obtenir un débat parlementaire ainsi qu'un référendum national dans les prochaines années.

Déjà, quatre des 26 cantons du pays ont décidé d'éliminer les allègements fiscaux permettant aux riches de payer un montant fixe et éviter l'impôt sur le revenu.

— The Associated Press

Égypte: plus de pouvoirs au président



AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président égyptien a adopté hier des amendements constitutionnels qui lui attribuent plus de pouvoirs et a limogé le procureur général qui lui avait permis de conserver son poste en octobre. Mohamed Morsi a décrété que toutes les décisions qu'il a prises depuis son arrivée au pouvoir, en juin, jusqu'à l'adoption d'une nouvelle Constitution, ne pourraient faire l'objet d'un appel devant la justice. M. Morsi a également accordé l'immunité à la commission chargée de rédiger une nouvelle Constitution, pour empêcher qu'elle soit dissoute à la suite d'une décision de justice.

Syrie: un bombardement fait 15 morts

BEYROUTH — Un bombardement de l'aviation syrienne sur un immeuble situé proche d'un hôpital a fait 15 morts mercredi soir à Alep, dans le nord de la Syrie, a annoncé hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme.

Un médecin, trois enfants et 11 combattants rebelles ont été tués dans ce raid, survenu à proximité de l'hôpital Dar al-Shifa. Le bombardement a réduit l'immeuble en ruines, projetant des débris sur l'hôpital.

L'établissement, qui était à l'origine une clinique privée, a été transformé en hôpital de campagne depuis le début du conflit, soignant insurgés et civils.

Des rebelles ont par ailleurs annoncé hier s'être emparés d'une importante base des forces syriennes dans la province de Deir el-Zour, près de la frontière irakienne, à l'issue d'un siège de trois semaines.

— The Associated Press

Une île fantôme au milieu du Pacifique sud

SYDNEY — Une île du Pacifique sud, répertoriée par Google Earth et de grands atlas mondiaux, n'existe pas, a indiqué hier une équipe de scientifiques australiens, partis, en vain, à la recherche de cette masse terrestre lors d'une expédition géologique.

Cette île est visible sur l'atlas numérique Google Earth, sous le nom de Sandy Island, dans la mer de Corail, à mi-chemin entre l'Australie et le territoire français de Nouvelle-Calédonie.

Le *Times Atlas of the World*, un des atlas de référence, l'identifie sous le nom de Sable Island.

Lors d'une mission d'identification des fragments de la croûte continentale australienne submergée en mer de Corail, les scientifiques n'ont jamais trouvé cette île.

— Agence France-Presse

Tu es poussière...



STEVE
BERGERON

steve.bergeron@latribune.qc.ca

CRITIQUE

SHERBROOKE — *Ce qu'on enterre* est une pièce qui parle de la mort. Aussi bête et sec que ça. On aura beau saluer l'uniformité de la mise en scène, la cohérence de l'univers créé, l'excellente prestation de tous les acteurs, ou alors se réfugier dans les petits éclats d'humour, s'étendre sur la justesse de la fable, applaudir la scénographie réussie. Basta! C'est nous tous qu'on enterre, bon! Point à la ligne!

Les Turcs gobeurs d'opium poursuivent ainsi sur la lancée amorcée l'an dernier. En fait, ils font un retour dans les univers assez glaciaux qu'on leur connaissait auparavant, mais avec une mise en scène qui a gardé le nerf de *Tobacco* et de *Mustang*. Un texte bien torché, quatre-vingt-dix minutes bien tassées, qui ne se noient pas dans la surabondance de mots et comptent suffisamment de bornes pour ne pas égarer le spectateur.

L'écueil était là. La grande part d'onirisme, voire de délire enveloppant le personnage principal d'Adrien fait naître une multitude de points d'interrogation. Mais la scène pivot, celle de l'accident d'autobus, arrive juste au bon moment pour attacher tous les fils.

Adrien (Sébastien David) est en fait l'ami d'enfance de Daisy (Sarianne Cormier). Tous deux ne se sont pas revus depuis la maternelle. Voilà que Daisy revient 25 ans plus tard, pour retrouver Adrien vivant encore dans la même chambre, chez sa mère Johanne (Patrick Quintal). Que s'est-il passé entre les deux? Les allers-retours entre 1987 et 2012 donneront peu à peu les pièces manquantes du casse-tête.

Écriture à trois têtes

Est-ce l'écriture à trois têtes (André Gélinau, Sarah Berthiaume et Catherine Léger) qui a permis de bien circonscrire le monde d'Adrien et Daisy? Toujours est-il que le texte de *Ce qu'on enterre* se

tient merveilleusement bien, autant dans ses petits détails que sa vue d'ensemble. Il participe à la fois d'un humour enfantin contagieux, d'une poésie bien domptée et d'une grande profondeur. En ce sens, la pièce pourrait aussi bien être reçue comme une histoire qui se suffit à elle-même.

Mais elle est surtout au service d'une belle opération de dorage de pilule : une vision scientifique, froide et totalement désincarnée de la mort, la réalité regardée en face plutôt que niée, mais emportée dans un tourbillon de dinosaures, de fossiles, de planètes et de trous noirs. Avec un brin de folie qui pourrait bien tenir d'une trop grande lucidité. Ainsi, malgré la grande dureté du propos et l'obsédante musique de Yann Godbout, *Ce qu'on enterre* laisse une place à l'espoir, ou plus précisément, au mystère et à l'inconnu qui permettent d'espérer.

Les Turcs gobeurs
d'opium poursuivent
ainsi sur la lancée
amorcée l'an dernier.

Adrien, joué de main de maître par Sébastien David, est justement ce fou du village qui a probablement trop bien compris, à un âge précoce, le fonctionnement de l'univers. Il est bien appuyé par Sarianne Cormier, qui joue une craquante Daisy enfant. Vient ensuite l'étonnant Patrick Quintal, qui incarne Johanne et fait presque oublier l'acteur sous la robe et la perruque. En ce sens, le procédé de distanciation souhaité par le metteur en scène André Gélinau est plus ou moins réussi, mais il ne dérange pas.

En revanche, *Ce qu'on enterre* demeure une réussite de mise en scène et de direction d'acteurs, qui atteint son but en laissant tout à la vue des spectateurs. La nudité relative de la scène se fait oublier, même si les nombreuses entrées et sorties des personnages finissent par se faire remarquer. Mais c'est un moindre mal. Un léger coup de fouet aux premières minutes du spectacle et tout sera nickel.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Dans *Ce qu'on enterre*, pièce des Turcs gobeurs d'opium présentée jusqu'au 1^{er} décembre au Théâtre Saint-Laurent, Sébastien David joue Adrien, jeune fou du village qui a probablement trop bien compris le fonctionnement de l'univers. Vient ensuite l'étonnant Patrick Quintal, qui incarne sa mère Johanne et fait presque oublier l'acteur sous la robe et la perruque.

Cahier promotionnel
mardi 27 novembre
dans La Tribune

Idées-cadeaux

La chasse à l'original



STEVE BERGERON

SÉANCE D'ORTHOGRAPHE

steve.bergeron@latribune.qc.ca

J'hésite quant à l'utilisation des adjectifs « original » et « originel ». Quand on parle d'un lot dont une portion faisait partie à l'origine de celui, plus grand, du début, est-il juste de parler du lot originel ou faut-il dire « du lot original »?

Gérard Coté
Sherbrooke

À votre place, je parlerais du lot *initial*. Les adjectifs *originel* et *original* me paraissent trop « pompeux »

ici. Ils renvoient le plus souvent à des concepts sérieux.

Pour *original*, c'est l'objet premier, réel, l'œuvre véritable, authentique, celle que l'on copie. Pour *originel*, c'est l'état primitif, la source première, l'Origine avec un grand O, comme dans *péché originel*, *sens originel*, *forme originelle*...

Lot original laisse une idée de lot authentique, véritable, réel, et *lot originel* fait penser à un lot primitif, d'origine. C'est un peu trop fort pour le contexte.

Dire « je suis excité » après avoir reçu un prix, est-ce un calque de l'anglais? Est-il préférable d'utiliser les mots « content », « joyeux », etc.?

Stéphane Mercier
Sherbrooke

Tout dépend de ce que vous voulez dire. Être excité ne veut pas forcément dire être heureux. C'est un adjectif le plus souvent neutre, qui fait état d'une grande agitation psychique ou mentale. Mais cet état n'est pas forcément positif, même si on l'observe souvent dans un contexte positif.

Prenons par exemple des enfants à la veille de Noël. Ils seront sûrement très excités et très heureux, mais ce sont deux émotions différentes. Ils pourraient parfaitement être heureux sans être excités.

Et ils pourraient aussi être excités sans être heureux, si leur excitation s'apparentait plutôt à de l'impatience. Vous avez sûrement déjà vu des enfants agités fondre en larmes ou piquer une colère parce qu'ils n'en peuvent plus d'attendre! On ne peut pas dire qu'ils soient heureux à cet instant précis!

Effectivement, il arrive que des personnes reçoivent des prix et se déclarent excitées, alors qu'elles sont simplement très heureuses ou débordent de bonheur. Mais cette erreur est aussi valable en français qu'en anglais. Il n'y a donc pas d'anglicisme ici, mais mauvais usage de mot.

Selon moi, le synonyme le plus proche d'excité est *ému*, car il est aussi neutre : il peut s'utiliser aussi bien quand l'émotion est positive que négative. L'adjectif *troublé* peut aussi verser d'un côté

comme de l'autre.

Par contre, le mot *excitant* (*exciting*) a plus souvent une connotation positive. Il veut dire *passionnant*, *palpitant*, *enivrant*...

Perles de la semaine

De futurs génies en foin!

Le tabac est une plante carnivore qui mange les poumons.

L'amour est un organe qui permet au cœur de battre.

Le point sert à terminer une phrase quand on en a marre.

Un chirurgien est capable de démonter un corps et de le remonter sans se tromper.

Les pays pauvres ont inventé les tremblements de terre pour que les pays riches leur donnent des sous.

Questions ou commentaires? Steve.bergeron@latribune.qc.ca.

Chris Brown annule un concert au Guyana

THE ASSOCIATED PRESS

GEORGETOWN, Guyana — La star américaine du R&B Chris Brown a annulé un spectacle au

Guyana après que des habitants du pays sud-américain eurent manifesté pour dénoncer son agression de 2009 sur son ex-copine Rihanna, ont fait savoir



THE ASSOCIATED PRESS

Chris Brown, que l'on voit ici en compagnie de Rihanna, n'ira pas au Guyana pour ne pas attiser la colère des groupes de femmes.

jeudi des organisateurs.

Chris Brown devait être la tête d'affiche d'un spectacle dans un stade le 26 décembre, mais il s'est attiré les foudres de groupes de défense des droits des femmes et d'avocats affirmant qu'il ne serait pas le bienvenu au Guyana, trois ans après l'incident avec la superstar de la Barbade.

Le promoteur du spectacle, Hits & Jams Entertainment, a indiqué jeudi que Chris Brown avait préféré annuler sa présence

parce qu'il était inconfortable vis-à-vis des manifestations.

Chris Brown a frappé, étonné et mordu Rihanna en 2009, lors d'une dispute à Los Angeles. Il a ensuite plaidé coupable à des accusations de voies de fait.

Depuis, le chanteur a tenté d'améliorer son image publique, notamment en s'inscrivant à des séances de thérapie de la violence, et a enregistré un nouveau disque. Il a aussi enregistré un duo avec Rihanna pour le plus récent album de la chanteuse.

Une cour russe ne poursuivra pas Madonna

THE ASSOCIATED PRESS

SAINT-PETERSBOURG — Un tribunal russe a rejeté une poursuite qui réclamait des millions de dollars en dommages à la chanteuse Madonna pour de présumés traumatismes causés à des mineurs qui assistaient à un de ses spectacles à Saint-Petersbourg où elle a parlé en faveur des droits des homosexuels.

Depuis le mois de février, il est illégal de promouvoir l'homosexualité aux personnes mineures à Saint-Petersbourg. Six mois plus tard, Madonna a critiqué cette loi sur le réseau social Facebook, puis a pris position pour les droits des gais lors d'un concert à Saint-Petersbourg où ses plus jeunes admirateurs avaient 12 ans.

La cour de Saint-Petersbourg a rejeté jeudi la poursuite du groupe de citoyens et les 10,7 millions \$ US qu'il réclamait à la vedette pour avoir supposément exposé des mineurs à de la « propagande homosexuelle ».

Madonna n'était pas présente en cour lors de l'annonce de la décision et son agente Liz Rosenberg a indiqué hier qu'elle ne commenterait pas cette affaire.



Madonna

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



« POUR UN DÉPART PARFAIT! »

819 821-4444

Formulaires d'inscription des bénévoles disponibles dans les caisses Desjardins, à la SAAQ, au pavillon Univestrie et en ligne au www.operationnezrouge.com



À L'AFFICHE CONSULTEZ LE GUIDE HORAIRES DES CINÉMAS AU CINÉMA, EN REAL D 3D ET EN 3D NUMÉRIQUE

Le Cabaret Eastman revivra en février

CLAUDE PLANTE
 claud.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Théâtre d'un important incendie mardi, le Cabaret Eastman reprendra vie à la mi-février 2013. Les spectacles prévus en décembre sont remis à des dates ultérieures.

La direction de la salle de spectacles confirme que l'incendie a fait des dommages importants au bâtiment situé sur le chemin Georges-Bonnallie, près de la route 112 à Eastman. Jean-Pierre Clairoux, propriétaire des lieux, mentionne dans un communiqué que le cabaret n'a heureusement pas été déclaré perte totale en raison

du travail des ouvriers présents et des pompiers.

« Il faut maintenant se retrouver les manches et reconstruire.

Plusieurs citoyens sont venus offrir leur aide. »

« C'est une dure épreuve. C'est très attristant de voir un an de dur labeur être endommagé ainsi, mais nous sommes reconnaissants que personne n'ait été blessé dans l'incendie », dit M. Clairoux, connu aussi

comme agent d'artistes.

« Il faut maintenant se retrouver les manches et reconstruire. Plusieurs citoyens sont venus offrir leur aide. C'est très touchant de recevoir autant de sympathie et support, déjà nous sentons l'attachement des gens pour le Cabaret Eastman. »

Un spectacle-bénéfice prévu le 15 décembre afin d'amasser des fonds pour offrir des cadeaux aux enfants démunis de la région ne pourra pas avoir lieu. Le Cabaret Eastman a déjà trouvé une autre façon pour soutenir la cause avec l'aide de différents organismes de la ville et de citoyens, mentionne un

communiqué.

« Les enfants démunis ont aussi droit à un cadeau pour le temps des Fêtes. Avec l'aide des citoyens et commerçants, nous ferons en sorte que chacun d'entre eux reçoive un cadeau personnalisé. Cette année, ce sera Noël pour tout le monde! », a déclaré M. Clairoux.

La programmation du printemps 2013 est presque terminée et devrait être affichée sous peu. Parmi les artistes qui seront présentés notons Damien Robitaille, Hugo Lapointe, France D'Amour, Steve Hill, Dumas, Colin Moore, Jorane, Andrée Watters et plusieurs autres.

LA TRIBUNE

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À:

redaction@latribune.qc.ca
 ou appelez au
 819 564-5454

LE VIEUX CLOCHER

Magog

64, Merry N. Magog
 819.847.0470

Ce soir



Ian Kelly

Vendredi 23 novembre

Dernière supplémentaire



WARD 16 ans et plus

Samedi 24 novembre



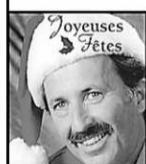
Billy Tellier

Vendredi et samedi
 30 novembre et
 1^{er} décembre



Guy BÉLANGER

Harmoniciste
 Vendredi 7 décembre



Georges Hamel

Samedi 8 décembre



Guillaume Wagner

Supplémentaire
 15-21-22 décembre



ALAIN-FRANÇOIS

Samedi
 29 décembre

www.vieuxclocher.com

BELLE GUEÛLE Rouge 102,7 fm
 EstriePlus.com LA TRIBUNE

BLACK FRIDAY

Le leader du PC usagé!
 Ouvert depuis 11 ans!

JUSQU'À CE SAMEDI SEULEMENT!

CADRE NUMÉRIQUE
49\$
 Prix rég. 89\$

rabais de **40\$**

TABLETTE ASUS
32 GIG RÉUSINÉE
299\$
 Prix rég. 399\$

ORDINATEUR QUAD CORE
4 GIG AVEC WINDOWS 7 PRO
375\$

rabais de **100\$**

PORTABLE AMD X2 WINDOWS 7
275\$
 Taxes incluses

TÉLÉVISEUR TOSHIBA 37"
249\$

819 563-9383 | www.ordinausore.qc.ca
 15, rue du Cegep, Sherbrooke (Québec)

VENEZ VOIR

En 2012-2013
 au Centennial

// HARVEST BREED présente *Everything Changes*.
 24 novembre, 20 h

// RUBBERBANDANCE *GRAVITY OF CENTER*
 Ballet, danse contemporaine et hip hop.
 27 novembre, 20 h

// TRIO TANGO BORÉAL
 Avec 2 danseurs.
 Prix Opus du meilleur album de musique du monde en 2012.
 30 novembre 20 h

// INTERPRETI VENEZIANI
 Musique baroque italienne. Vivaldi (Les quatre saisons, Boccherini, Corelli, Bazzini sont au programme).
 2 décembre 15 h

www.centennialtheatre.ca pour plus de renseignements.

Billetterie: 819 822-9692

Sherbrooke vendredi 23 novembre 2012 - LA TRIBUNE 17

Donner le goût des livres aux tout-petits

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dans le cadre de la 14^e édition de La lecture en cadeau, la Fondation pour l'alphabétisation et la porte-parole du programme, la comédienne Marie Turgeon, invitent le grand public à acheter un livre neuf à un enfant défavorisé de leur région en novembre et décembre. Par ce simple geste, les donateurs contribuent à prévenir les difficultés de lecture et d'écriture pouvant mener au décrochage scolaire, puis à l'analphabétisme.

« Pourquoi ne pas choisir un livre que vous ou vos enfants avez aimé et l'offrir à un jeune Québécois défavorisé? Utilisez le signet inclus dans la trousse de don pour rédiger un mot d'encouragement personnalisé à l'enfant qui recevra votre livre. Donnez la piqure de la lecture aux tout-petits afin de les préparer à l'école et favoriser leur réussite scolaire », soutient la comédienne Marie Turgeon.

Chaque livre recueilli dans une région est remis à un enfant de cette même région. Les livres amassés seront offerts aux enfants en mai 2013, par l'entremise de centaines d'organisations ciblées grâce aux indices de défavorisation établis par le ministère de l'Éducation, du

Loisir et du Sport. Depuis 1999, plus de 286 000 livres jeunesse neufs ont ainsi été distribués.

L'année dernière en Estrie, 1686 livres neufs ont été remis à autant d'enfants de la région.

« Une étude pancanadienne intitulée *Le point sur la petite enfance 3*, chapeautée par la Fondation de la famille Margaret & Wallace McCain, démontre qu'il faut intervenir de façon précoce dans la vie des enfants afin de leur permettre de prendre un bon départ à l'école et pour toute la vie », explique Diane Mockle, directrice générale de la Fondation pour l'alphabétisation.

L'étude souligne l'importance de la lecture quotidienne faite aux enfants d'âge préscolaire dans l'acquisition du vocabulaire essentiel à la réussite à l'école. C'est dans cet esprit que La lecture en cadeau s'unit cette année au programme Naître et grandir de la Fondation Lucie et André Chagnon pour rappeler au public l'importance d'offrir des livres aux tout-petits de 0 à 4 ans.

Les dons de livres peuvent être faits dans l'une des librairies ou bibliothèques suivantes : la bibliothèque municipale Éva-Sénécal, la Biblairie GGC de Sherbrooke et Magog, Archambault et Renaud-Bray du Carrefour de l'Estrie.

Des étudiants de l'UdeS manifestent à Montréal



IMACOM, MAXIME PICARD

Une cinquantaine d'étudiants de l'Université de Sherbrooke et de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke ont pris part à une manifestation nationale à Montréal, hier, afin d'appuyer les revendications du mouvement étudiant à l'échelle internationale. Du côté de l'Association générale des étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines (AGEFLESH), on indique que des étudiants se seraient assurés que les cours soient levés à la faculté des lettres et sciences humaines. Cependant, la direction de la faculté avait fait savoir qu'il n'y aurait pas de suspension des activités pédagogiques et avait demandé aux professeurs de ne pas s'interposer en cas de perturbation. La direction ne rapportait aucun incident hier et la journée se serait déroulée somme toute rondement. Rappelons que cette grève d'une journée avait été adoptée en assemblée générale mardi. Un peu plus de 145 personnes étaient présentes à cette assemblée, et environ 68 personnes ont voté en faveur de la grève. L'AGEFLESH compte environ 1900 membres. Au Cégep de Sherbrooke, tout s'est déroulé comme à l'habitude, la grève ayant été rejetée par les cégépiens.

DOUBLEZ vos minutes et vos données avec nos NOUVEAUX forfaits promo Canada Mur-à-mur!



Minutes, textos et données partout au Canada!

Jusqu'à 150 300 minutes en tout temps

Jusqu'à 250 500 Mo de données¹

Messagerie illimitée (texte et photos)²

Soirs dès 17 h et week-ends illimités³

Appels entrants illimités

Et plus encore!

Pour seulement

45\$/mois

Le DOUBLE de minutes et de données!

koodo

Faites vite! L'offre prend fin le 31 décembre 2012.

Ça sonne bien



FUTURE SHOP

BOUTIQUE MOBILE

Walmart

boutique koodo

Région de Montréal
Carrefour Angrignon
Carrefour du Nord
Carrefour Laval
Centre Eaton
Centre Laval
Centre Rockland
Fairview Pointe Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Joliette
Galeries Rive Nord
Jardins Dorval
Le Boulevard
Mail Champlain
Place Alexis Nihon

Place Longueuil
Place Montréal Trust
Place Rosemère
Place Versailles
Place Vertu
Promenades St-Bruno

Région de Québec
Galeries Chagnon
Galeries de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur de Lys
Promenades Beauport

Ailleurs dans la province
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
Carrefour Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu
Centre Alma, Alma
Centre Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield
Galeries de Granby, Granby
Galeries de Hull, Hull
Galeries St-Hyacinthe, St-Hyacinthe
Galeries Terrebonne, Terrebonne
La Grande Place des Bois-Francs, Victoriaville
Les Rivières, Trois-Rivières
Place du Royaume, Chicoutimi
Promenades de l'Outaouais, Gatineau
Promenades de Sorel, Sorel-Tracy
Promenades Drummondville, Drummondville

(1) Des frais d'itinérance s'appliquent à l'extérieur du Canada. Des frais additionnels de 2 c/Mo s'appliquent. (2) La disponibilité du service peut varier d'un pays à l'autre et est sujette à changement sans préavis. Messages des services Privilège et messagerie avec abonnement en sus. La messagerie photo inclut les messages photo internationaux envoyés et reçus au Canada. Des frais additionnels pour la transmission de données s'appliquent selon la grosseur de la photo lorsqu'en itinérance aux É.-U. et à l'étranger. La messagerie photo est supportée par les téléphones intelligents BlackBerry avec carte SIM seulement. (3) Appels illimités de 17 h à 8 h, du lundi au jeudi, et de 17 h le vendredi à 8 h le lundi.

Drummondville nage dans les surplus

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — À moins d'un revirement majeur de situation, la Ville de Drummondville devrait boucler son année 2012 avec un surplus budgétaire d'environ 2 millions \$.

Cette situation d'abondance est notamment attribuable à une sous-évaluation des revenus liés à de nouveaux projets et des revenus attribuables aux permis de construction et droits de mutation. « 2012 a été une année riche en investissements. Il y a eu des projets plus importants que ce que nous avions projeté », a indiqué le directeur général, Claude Proulx.

Il est fort possible que les surplus soient affectés au fonds de roulement

Comme ce fut le cas au cours des dernières années, il est fort possible que les surplus soient affectés au fonds de roulement de la Municipalité afin de financer des projets qui sortent de l'ordinaire. Au cours des prochaines années, Drummondville devra notamment investir afin de financer les activités reliées à son 200^e anniversaire de fondation et à l'accueil des Jeux du Québec d'hiver sur son territoire.

La dette gonfle

Drummondville a réalisé plusieurs importants travaux d'infrastructure au cours des derniers mois et si plusieurs ont été payés à même le fonds de roulement de la Municipalité, il appert que l'administration Ruest Jutras a dû emprunter pour d'autres.

Parmi les importants projets qui ont vu le jour en 2012, notons la réfection du boulevard Saint-Joseph, celle de la rue Lindsay, ainsi que les travaux nécessaires au développement

du centre suprarégional.

« Ces investissements auront un impact à très court terme sur la qualité de vie et sur le potentiel de développement de notre

Ville », a ajouté M. Proulx.

La dette subira donc une légère hausse, mais rien de bien alarmant selon la mairesse Francine Ruest Jutras compte

tenu du fait que le service de la dette drummondvillois a un poids très faible comparativement aux autres municipalités de même taille.

C'est fort de ces données préliminaires que le conseil municipal concoctera le budget 2013. Il sera déposé le 17 décembre en séance publique.

LES CHAÎNES LOCALES DE VOTRE RÉGION PASSENT AU NUMÉRIQUE.

Ne perdez pas vos chaînes. Shaw Direct a la solution.

Si vous n'avez pas été abonné à un service par câble ou satellite au cours des 90 derniers jours, vous pourriez être admissible au programme de Solution de télévision locale par satellite (STLS).* Ce programme vous permettrait de continuer à avoir accès aux mêmes chaînes analogiques, ou à des chaînes similaires, de source canadienne que vous avez toujours aimé regarder, grâce à Shaw Direct.

Pour de plus amples renseignements, visitez SHAWDIRECT.CA/FR/DTV.



RÉCIPIENDAIRE DE PLUSIEURS PRIX D'EXCELLENCE
SERVICE 24/7/365

SHAW DIRECT
TÉLÉ PAR SATELLITE 100% NUMÉRIQUE

Martin Lambert prend la relève

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Conseiller au service de l'internationalisation au Cégep de Sherbrooke, Martin Lambert devient directeur des services aux étudiants. Il succède ainsi à France Turgeon, qui prendra sa retraite en décembre après avoir passé 28 années au sein de l'établissement collégial. A titre de conseiller au service de l'internationalisation, il coordonne notamment les activités du programme de francisation, en plus de participer aux projets de mobilité étudiante.

*L'offre peut être modifiée en tout temps. Communiquez avec Shaw Direct avant le 30 novembre 2012 pour connaître votre admissibilité. Le modèle de récepteur de signaux de satellite peut différer de celui de l'illustration.

S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
12 153,10 +53,04	1248,36 +5,70	100,28 -0,07	12 836,89	1391,03	2926,55	1728,20	87,38
↑	↑	↓	-	-	-	-	-

LES VENTES AU DÉTAIL FONT DU SURPLACE

Les consommateurs restent frileux

RUDY LE COURS

MONTREAL — On leur a répété à satiété qu'ils étaient trop endettés. Les ménages ont compris et choisi de ralentir le rythme de leur consommation. Les détaillants peuvent en témoigner.

La valeur de leurs ventes a à peine augmenté de 0,1 % en septembre. Exprimées en volumes, elles ont stagné, après s'être repliées de 0,3 % en août, a indiqué hier Statistique Canada. Sur une base annuelle, le chiffre d'affaires des détaillants canadiens progresse d'à peine 1,8 %.

Il s'agit de données très décevantes qui s'ajoutent au recul surprenant de 1,3 % des ventes des grossistes au cours du mois.

Au Québec, les commerçants subissaient aussi encore les effets de l'augmentation d'un point de pourcentage de la TVQ. Leurs ventes ont reculé de 0,7 %. Elles accusent un retard de 1,8 % sur une année.

C'est de mauvais augure pour la croissance, surtout après le repli de 0,1 % du produit intérieur brut, en août, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec publiées hier. Le

repli est cependant le résultat de la chute de la production manufacturière.

Les ventes des stations-service ont étonnamment reculé de 0,6 % alors que ce n'est qu'en octobre que les prix à la pompe ont commencé à reculer.

Cela est peut-être l'indication que les ménages ont réduit leurs voyages de plaisance.

Les détaillants canadiens, et en particulier ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, encaissent en outre les contrecoups de l'augmentation récente à 800 \$ de l'exemption des achats à l'étranger pour tout séjour d'au moins 48 heures dans un contexte de parité des deux dollars.

« Les courts séjours aux États-Unis ont augmenté de 3,1 % en septembre par rapport à août, fait remarquer Emanuela Eneajor, économiste à la CIBC. Cela suggère que les Canadiens s'y sont rendus pour faire des emplettes. »

On peut même parier qu'il y aura foule aujourd'hui à quelques postes frontalières, si les Canadiens se laissent séduire par le chant des sirènes des marchands américains, composé spécialement pour le fameux Black Friday



ARCHIVES LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

Les marchands d'appareils électroniques ont eu une bouffée d'air frais en septembre au Canada. Sans doute est-ce le lancement du téléphone iPhone5 qui aura permis le joli bond de 0,8% de leurs ventes au cours du mois.

qui marque le coup d'envoi du grand magasinage du temps des Fêtes. Si tel est le cas, les détaillants canadiens ne sont pas au bout de leurs déceptions.

Les marchands d'appareils électroniques ont néanmoins eu une bouffée d'air frais en septembre. Sans doute est-ce le lancement du téléphone iPhone5 qui aura permis le joli

bond de 0,8 % de leurs ventes au cours du mois. Elles restent néanmoins à 5 % en deçà de leur valeur de septembre 2011.

Les magasins de vêtements et de chaussures ont aussi eu droit à une fréquentation accrue des consommateurs.

En revanche, les magasins spécialisés dans la bière, les vins et les spiritueux ont sans doute souffert du lock-out de la Ligue nationale de hockey. On saura la semaine prochaine, avec les chiffres de la production par industrie, si la restauration et l'hébergement ont aussi pâti de ce conflit de travail.

Malgré les mauvais chiffres de septembre et d'août qui présagent d'une expansion bien faible de l'économie durant le mois, les volumes des ventes des détaillants ont crû de 2,4 % au troisième trimestre, en rythme annuel après deux reculs trimestriels d'affilée.

Cela pourra peut-être compenser les reculs significatifs des exportations nettes. Reste qu'il est hautement probable que l'économie ait progressé au rythme d'un escargot au cours du trimestre.

Mince consolation, c'est mieux qu'un repli, comme celui observé dans la zone euro.

(La Presse)

Bourse en bref

Sociétés Estrie	22-11-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	4.30	0.06	1.42%	62 068
Domtar Cp	77.55	-0.58	-0.74%	3 007

Indices Québec	22-11-12	Var.	Var. (%)	en 2012
Indice Québec 30	1384.49	7.33	0.53%	6.40%
Indice Québec 120	1402.00	7.56	0.54%	3.95%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	22-11-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	87.12	1.36	1.59%	298 053
Stella-Jones Inc.	75.25	1.30	1.76%	27 729
Laboratoires Paladin Inc.	39.70	0.64	1.64%	3 873
Banque Laurentienne du Canada	45.44	0.61	1.36%	27 040
Metro Inc.	60.42	0.60	1.00%	31 178
Quincaillerie Richelieu Ltée	34.70	0.49	1.43%	1 005
Banque Nationale du Canada	76.78	0.49	0.64%	131 049
Héroux-Devtek Inc.	12.70	0.44	3.59%	29 955
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	28.17	0.40	1.44%	24 893
Dollorama	64.90	0.39	0.60%	26 161
Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.	14.88	0.28	1.92%	63 563
Mines Richmond Inc.	3.61	0.26	7.76%	47 853
Tembec Inc.	2.15	0.26	13.76%	202 992
BCE Inc.	42.12	0.26	0.62%	563 183
Transforce Inc.	17.75	0.23	1.31%	46 407

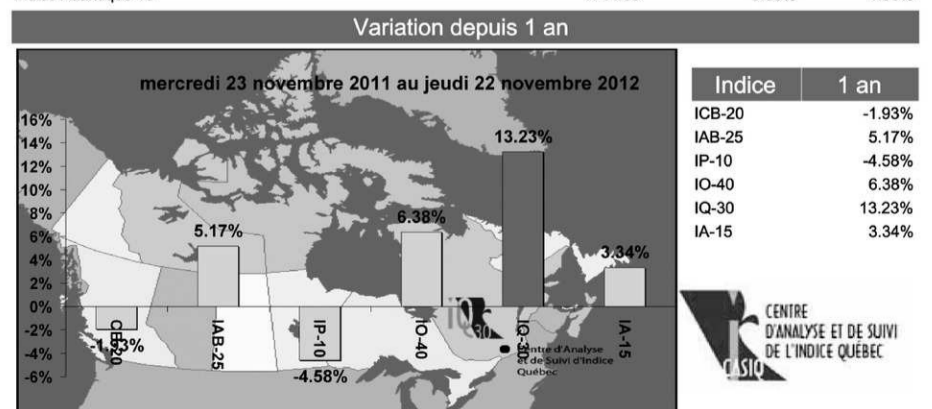
IQ-120 : Les plus fortes baisses	22-11-12	Var. (\$)	Var. (%)	Volume
Industries Lassonde Inc.	76.51	-1.24	-1.59%	670
Domtar Cp	77.55	-0.58	-0.74%	3 007
Banque de Montréal	58.54	-0.33	-0.56%	355 442
Technologies Interactives Mediagrip Inc.	17.11	-0.29	-1.67%	1 000
Alimentation Couche-Tard Inc.	47.91	-0.19	-0.40%	22 458
Uni-Sélect Inc.	22.78	-0.18	-0.78%	12 636
Groupe Laperrière & Verreault Inc.	1.91	-0.14	-6.83%	32 920
Groupe CGI Inc.	23.88	-0.13	-0.54%	218 228
Groupe TVA Inc.	7.50	-0.12	-1.57%	46 530
Les Industries Dorel	36.95	-0.10	-0.27%	17 578
Corporation Pharmaceutique Nymox	6.37	-0.09	-1.39%	12 900
AEterna Zentaris Inc.	2.10	-0.08	-3.67%	1 215
Molson Coors Brewing Company	39.98	-0.08	-0.20%	295 800
Power Corporation du Canada	24.20	-0.07	-0.29%	446 249
Velan Inc.	11.25	-0.05	-0.44%	7 100



Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

IQ-120 : Les plus actifs	22-11-12	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	3.07	0.99%	3 826 617
BCE Inc.	42.12	0.62%	563 183
Sonomax Hearing Healthcare Inc.	0.02	-33.33%	493 333
Power Corporation du Canada	24.20	-0.29%	446 249
Corporation Financière Power	25.96	0.74%	440 868
Banque Royale du Canada	57.81	0.38%	406 806
Prometic Sciences de la Vie Inc.	0.19	-2.63%	383 088
Banque de Montréal	58.54	-0.56%	355 442
Orbite Aluminae	2.47	-1.98%	346 804
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	87.12	1.59%	298 053
Molson Coors Brewing Company	39.98	-0.20%	295 800
Osisko Exploration Ltee	8.46	-0.24%	268 768
Groupe CGI Inc.	23.88	-0.54%	218 228
Tembec Inc.	2.15	13.76%	202 992
Ressources Robex Inc.	0.15	-3.23%	195 226

D'un Océan à l'autre ...	22-11-12	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1147.87	0.43%	8.66%
Indice Alberta 25	1017.22	0.36%	6.75%
Indice Prairie 10	1200.77	0.83%	-6.68%
Indice Ontario 40	1016.73	0.93%	5.94%
Indice Québec 30	1384.49	0.53%	5.49%
Indice Atlantique 15	1744.05	0.58%	1.36%



INVESTISSEMENT DE 6,5 MILLIONS \$

Sel Warwick s'installe dans le parc industriel

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Trop à l'étroit dans les installations de la rue Boutet qu'elle occupe depuis plus de 20 ans, Sel Warwick a annoncé, hier matin en conférence de presse, qu'elle entendait investir 6,5 millions \$ afin de construire une nouvelle usine dans le parc industriel P-A Poirier de Victoriaville.

La nouvelle bâtisse de 4600 mètres carrés (50 000 pieds carrés), qui devrait normalement être fonctionnelle en juillet 2013, sera positionnée sur un terrain de près de 37 000 mètres carrés (400 000 pieds carrés). Cette nouvelle usine abritera de nouveaux équipements qui permettront de relever les défis de croissance des prochaines années.

« Cet investissement assure la pérennité et améliore grandement la qualité des emplois actuels. En permettant l'augmentation des performances de Sel Warwick, il est probable que cela se traduise par une augmentation des emplois sur un horizon de quelques années », a indiqué le directeur général de l'entreprise, Gervais Laroche.



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Le directeur général de Sel Warwick, Gervais Laroche, en compagnie du président de la Corporation de développement économique des Bois-Francs, Johnny Izzi, et du maire de Victoriaville, Alain Rayes.

Quitter la zone résidentielle

En plus d'augmenter sa capacité de production, Sel Warwick délaisse un bâtiment situé en pleine zone résidentielle, à proximité de l'école primaire Pie X. Le va-et-vient des camions faisait non seulement du bruit, mais était aussi propice à des

incidents.

« En déménageant ses activités dans un secteur à vocation industrielle, Sel Warwick fait d'une pierre deux coups: il bonifie grandement son unité de fabrication et le lieu de travail de sa main-d'œuvre et il augmente sa capacité de production de façon à pouvoir

répondre rapidement à des occasions de croissance et de diversification », a ajouté le directeur.

Ce projet d'investissement est dans l'air depuis plusieurs années. En fait, l'entreprise a fait l'acquisition du terrain en 1997. Depuis ce temps, l'entreprise réservait

annuellement des fonds en prévision du moment où elle passerait à l'action. Au cours des derniers mois, on a procédé à plusieurs analyses de sol afin de s'assurer de la sécurité de l'entreposage du sel dans le secteur. Des pourparlers auraient également été entamés relativement à la vente de bâtiment de la rue Boutet.

Le chef de file en matière de fabrication et de distribution de produits de déglacage, de contrôle de la poussière, de traitement de l'eau, de nettoyage par sablage et de sels alimentaires emploie actuellement 31 personnes. L'entreprise fabrique et distribue plus de 250 produits, dont une majorité sont faits à base de sel, chlorure de calcium, sable et chlorure de magnésium.

Ses quelque 6000 clients se retrouvent partout au Québec, dans les Maritimes, en Ontario, dans l'Ouest canadien, aux États-Unis et même en Amérique du Sud.

CONFLIT DANS LA LNH

Le lock-out coûte cher au fisc

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

MONTRÉAL — Le lock-out de la LNH pourrait coûter de 11 à 41 millions en impôts et en taxes aux gouvernements du Canada et au Québec, selon les estimations de *La Presse Affaires*.

Jusqu'à maintenant, les pertes fiscales du lock-out se chiffrent à environ 11,6 millions en comptant les impôts qui auraient été payés par les joueurs du Tricolore et la TPS/TVQ sur le prix des billets de hockey au Centre Bell, selon les calculs de *La Presse Affaires*.

Selon nos estimations, le manque à gagner pour Ottawa et Québec pourrait atteindre 19,2 millions si le conflit n'est pas réglé le 1er janvier 2013, et 41 millions si la saison entière est annulée.

Le ministre québécois des Finances, Nicolas Marceau, n'a pas voulu commenter la possibilité de pertes fiscales pour Québec en raison du lock-out de la LNH. « Comme tous les amateurs de hockey, le ministre Marceau veut que le conflit se règle, mais nous n'avons pas d'autres commentaires », dit son attachée de presse Mélanie Malenfant. L'Agence du revenu du Canada n'avait pas voulu non plus commenter.

La facture pourrait être encore plus salée à Québec si les joueurs de la LNH ne sont pas de retour au travail le 31 décembre prochain.

Non seulement les joueurs du Tricolore paieront-ils moins d'impôts au fédéral et au Québec parce qu'ils n'ont pas leur salaire de la LNH depuis octobre, mais certains d'entre eux pourraient, s'ils le voulaient, élire une autre résidence fiscale que le Québec en 2012. Ils n'auraient pas à payer d'impôt québécois sur leurs autres revenus.

Au cours d'une saison de hockey normale, il est difficile pour un joueur du Canadien de ne pas élire sa résidence fiscale au Québec parce qu'il y passe généralement plus de 183 jours (le seuil de l'Agence de revenu du Québec pour établir la résidence fiscale d'un particulier). Mais le lock-out fera en sorte que plusieurs joueurs du Tricolore, notamment ceux jouant en Europe ou aux États-Unis durant le lock-out (ex: Andrei Markov, Tomas Plekanec, Alexei Emelin, Raphael Diaz, Yannick Weber, Scott Gomez), n'auraient pas passé 183 jours au Québec en 2012. S'ils le voulaient, ils pourraient ainsi devenir non-résidents pour une partie de l'année (d'avril à décembre) ou pour toute l'année.

Des taxes en moins

Les gouvernements du Canada et du Québec auront aussi un manque à gagner sur les taxes à la consommation des billets du Canadien de Montréal au Centre Bell. Selon

les estimations de *La Presse*, un match au Centre Bell pourrait générer environ 266 000 \$ en taxes sur les billets, soit 177 000 \$ en TVQ à Québec et 89 000 \$ en TPS à Ottawa. Comme le Canadien a annulé 15 matchs au Centre Bell jusqu'à présent, le manque à gagner fiscal est de 3,99 millions, dont 2,66 millions à Québec et 1,33 million à Ottawa. Ce chiffre pourrait atteindre 10,9 millions si la saison est annulée.

En réalité, ce manque à gagner est probablement moins élevé puisqu'une partie de l'argent économisé par

les détenteurs de billets du Canadien est dépensée ailleurs dans l'économie durant le lock-out, croit l'économiste Claude Montmarquette. « Il y a des pertes fiscales pour les gouvernements à cause du lock-out, mais ce sont des pertes assez modestes, dit le PDG du groupe de recherche CIRANO. Au début du lock-out, on peut croire que les gens ont attendu avant de dépenser cet argent par espoir que ça se règle. Plus le lock-out sera long, plus les gens auront tendance à dépenser cet argent ailleurs dans l'économie. » (*La Presse*)



Un CPG non remboursable peut être une excellente façon d'épargner pour l'avenir.

Grâce au CPG Max Sun Life, vous obtenez le meilleur taux offert pour les certificats de placement garanti (CPG) de la Financière Sun Life.

CPG Max Sun Life - Taux à long terme*
Taux en vigueur au 19 novembre 2012

Durée du compte	Intérêt composé	Intérêt annuel	Intérêt mensuel
Quotidien	0,250 %	0,250 %	s.o.
1 an	1,500 %	1,500 %	1,400 %
3 ans	2,050 %	2,050 %	1,850 %
5 ans	2,450 %	2,450 %	2,200 %

*Les taux d'intérêt peuvent changer en tout temps, sans préavis. Consultez sunlife.ca pour obtenir des précisions. L'intérêt est calculé tous les jours en fonction des taux annualisés indiqués ci-dessus. Selon le type d'intérêt choisi, l'intérêt couru sera soit conservé dans le CPG jusqu'à la fin de la durée du compte (intérêt composé) soit transféré au placement à intérêt quotidien chaque année (intérêt annuel) ou tous les mois (intérêt mensuel).

Pablo Marapin
819 569-6328, poste 2200
pablo.marapin@sunlife.com
www.sunlife.ca/pablo.marapin

Financière Sun Life

Conseiller en sécurité financière. Services financiers Pablo Marapin inc., cabinet en assurance de personnes - distributeur autorisé par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, et cabinet partenaire de Distribution Financière Sun Life (Canada) inc., représentant en épargne collective. Placements Financière Sun Life (Canada) inc., cabinet de courtage en épargne collective - Filiales de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.

LES TAUX D'INTÉRÊTS CETTE SEMAINE

DONNÉES RÉELLES EN VIGUEUR LE 22 NOVEMBRE

Taux directeur: 1,00 %	Taux préférentiel	Hypothèques			Épargne quotidienne	Dépôt à terme		CPG
		1 an	3 ans	5 ans		30 jours	90 jours	
BMO Banque de MTL	-	3,10	3,70	5,24	0,25	0,60	0,90	1,15
Banque Royale	-	3,10	3,65	5,24	1,20	0,50	0,80	1,35
CIBC	-	3,00	3,70	5,24	0,10	0,40	0,50	0,90
Banque Scotia	-	3,65	3,99	4,99	0,15	0,15	0,15	0,90
TD Canada Trust	-	3,00	3,70	5,24	0,05	0,45	0,75	1,00
Banque Nationale	-	3,10	3,70	5,24	0,01	0,40	0,55	0,90
Banque Laurentienne	-	3,09	3,70	5,24	0,05	0,40	0,50	0,90
Banque HSBC Canada	-	3,60	4,45	5,24	0,70	0,70	0,95	1,20
Caisses Desjardins	-	3,09	3,70	5,24	0,05	0,40	0,60	0,90
La Capitale	-	3,49	3,70	5,24	-	-	-	-
Groupe Investors	-	3,10	3,70	5,24	-	-	-	-
Promutuel	-	-	-	-	-	-	-	-

SOURCE: CANNEX

Le déficit fédéral sera éliminé avant les prochaines élections

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, ajuste de nouveau son discours budgétaire après avoir été contredit publiquement par le premier ministre Stephen Harper la semaine dernière.

Dans un discours prononcé

hier à Toronto, M. Flaherty a affirmé que le déficit, qui friserait les 26 milliards de dollars en 2012-2013, sera éliminé au plus tard en 2015, soit avant la tenue des prochaines élections fédérales, et non pas en 2016-2017, comme il l'avait indiqué dans sa mise à jour économique et financière présentée à

Fredericton il y a 10 jours.

M. Flaherty a ainsi corrigé le tir sur la question du déficit après avoir été vertement critiqué par plusieurs groupes de pression de droite, des membres de son propre caucus et après avoir été désavoué par Stephen Harper vendredi dernier à Québec.

« L'objectif de notre gouvernement consiste à équilibrer le budget avant la fin de la présente législature », a indiqué M. Flaherty hier devant les membres de la Chambre de commerce de Toronto.

« Nous ne pouvons tout simplement pas risquer de mettre en péril l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants en enregistrant des déficits plus longtemps que nécessaire », a-t-il ajouté.

Plusieurs députés conservateurs tiennent mordicus à éliminer le déficit avant le prochain scrutin, prévu le 19 octobre 2015, puisque bon nombre de leurs promesses de la dernière campagne électorale sont conditionnelles à l'élimination de ce déficit.

En renouvelant sa foi envers le retour à l'équilibre budgétaire en 2015, M. Flaherty modifie pour une quatrième fois le discours des conservateurs sur la date de l'élimination du déficit moins de deux ans.

En campagne électorale, au printemps 2011, les conservateurs avaient promis de mettre fin à l'encre rouge qui coule à flot à Ottawa depuis 2008 en 2014-2015. Mais dans son budget déposé en mars, le ministre Flaherty avait indiqué que le déficit serait éliminé en 2015-2016, soit un an plus tard.

Et puis, la semaine dernière, M. Flaherty a indiqué qu'il reportait d'une autre année le retour à l'équilibre budgétaire à cause de la fragilité de l'économie mondiale.

Selon les calculs du ministre des Finances dévoilés la semaine dernière à l'occasion de la mise à jour économique, le déficit devrait être de 26 milliards de dollars en 2012-2013 (soit 5 milliards de dollars de plus que prévu dans le budget de mars), et de 16,5 milliards en 2013-2014, de 8,6 milliards en 2014-2015 et de 1,8 milliard en 2015-2016. On prévoyait un premier surplus de 1,7 milliard en 2016-2017.

« Même si l'économie du Canada poursuit sa croissance, nous ne sommes pas à l'abri des conséquences de l'incertitude économique qui règne à l'étranger et des difficultés économiques auxquelles certains de nos principaux partenaires commerciaux sont confrontés. Les faiblesses qui se manifestent ailleurs dans le monde et que nous ne contrôlons pas ont de lourdes conséquences pour le Canada, car elles ont des répercussions sur notre économie et sur nos projections budgétaires », avait affirmé M. Flaherty à Fredericton.

Or, il appert que ces prévisions du ministère des Finances ne tiennent plus à la lumière des derniers propos de Jim Flaherty.

Depuis leur arrivée au pouvoir en 2006, les conservateurs de Stephen Harper n'ont signé que deux budgets excédentaires, soit en 2006-2007 et en 2007-2008. Depuis lors, ils ont ajouté 122 milliards de dollars à la dette accumulée, qui atteint maintenant 582 milliards de dollars. Ce boulet financier devrait bondir à 636 milliards une fois que le déficit aura été éliminé. (La Presse)

fido 

illimité bien garni

Le Combo futé illimité partout au Canada



Téléphones intelligents
à partir de 0\$

avec Entente Fido de 2 ans sur un Forfait futé⁵

- › Appels **illimités** partout au Canada¹
(sans frais d'interurbain)
- › Messages texte, image et vidéo **illimités**²
(Canada et international)
- › ~~1 Go~~ **2 Go de données**³
- › **Messagerie vocale visuelle Plus, Afficheur et Afficheur de nom**⁴

57\$ par mois

OFFRE
D'UNE DURÉE
LIMITÉE

Inclut l'AVANTAGE Fido

FidoDOLLARS

Fido à l'écoute

FidoTROC

C'est le temps de changer.

Passez en magasin, faites le 1-866-301-3436 ou consultez fido.ca.



MAGASINS FIDO

Galerie de Granby, Granby
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
Galerie Quatre Saisons, Sherbrooke

FUTURE SHOP

la cabine
sans fil

SANS-FIL etc...

COSTCO

BEST BUY

Walmart

Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Des frais uniques d'activation de 35 \$ s'appliquent : un crédit de ce montant sera porté à votre facture si vous procédez à une nouvelle activation avec une Entente Fido de deux ou de trois ans. Des frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil et (ou) des frais d'annulation de service s'appliquent selon les modalités de votre entente. Sous réserve des Modalités de service et de la Politique d'utilisation acceptable de Fido, accessibles à fido.ca/modalites. 1. Comprend les appels du Canada vers un numéro canadien. Les frais d'interurbain additionnels, les frais d'itinérance, les frais de transmission de données, les frais liés aux options, les frais de service d'urgence 9-1-1 provinciaux (s'il y a lieu) et les taxes sont en sus et sont facturés mensuellement. 2. Le forfait comprend les messages envoyés du Canada à un numéro de sans-fil canadien, américain ou international. Les messages texte entrants et sortants à tarification additionnelle (alertes, messages liés au contenu et aux promotions) et les messages envoyés en itinérance ne sont pas compris et sont facturés aux tarifs en vigueur. 3. Données additionnelles : 10 \$ pour 1 Go ; utilisation excédentaire facturée par tranches de 10 \$. Des frais de transmission de données de 0,06 \$ le ko s'appliquent en itinérance. 4. Téléphone compatible requis, certains numéros ne peuvent pas être identifiés. En s'abonnant, le client accepte que les messages soient traités à l'extérieur du Canada. 5. Offre valide dans le cadre d'une nouvelle activation avec une Entente Fido de 2 ans portant sur un forfait futé. Taxes en sus. © 2012

FONCTION PUBLIQUE

Le PQ veut protéger les dénonciateurs

PATRICE BERGERON
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le gouvernement Marois veut poser un autre jalon dans la lutte à la corruption: il déposera un projet de loi pour protéger les fonctionnaires qui dénoncent la corruption et d'autres malversations.

Le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, a fait connaître l'intention du gouvernement, dans la foulée d'une

note controversée adressée aux fonctionnaires du ministère des Transports.

Dans cette note rendue publique par le quotidien *La Presse*, le ministère demande aux fonctionnaires d'informer la direction s'ils sont contactés par des enquêteurs de la Commission Charbonneau. Et si la commission révèle des comportements répréhensibles, « le ministère prendra toutes les mesures appropriées à l'égard

des personnes concernées », peut-on lire.

Selon le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, loin de protéger les fonctionnaires délateurs, on « menace », on « intimide » les employés du ministère des Transports. À la période de questions, hier, il a déploré que le projet de loi 1 sur l'intégrité ne comporte aucune disposition pour protéger les dénonciateurs.

« Il n'y a rien pour détecter

la corruption puis la collusion, puis il n'y a rien pour protéger les fonctionnaires qui veulent dénoncer des actes de corruption ou de collusion », s'est-il insurgé.

À titre de ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Stéphane Bédard a rappelé que le Parti québécois, quand il était dans l'opposition, avait déposé un projet de loi sur la protection des fonctionnaires dénonciateurs. Il a fait savoir

qu'un projet de loi sur les dénonciateurs devrait être étudié au printemps prochain.

« On reste calme, ça fait 60 quelques jours qu'on est ici (au pouvoir), on a prévu une loi sur les contrats, on va prévoir une loi qui va protéger ceux qui dénoncent et, par la suite, on va faire mieux, on va voir toutes les pratiques contractuelles. »

Une législation qui protège les fonctionnaires dénonciateurs existe déjà au fédéral.

LA TRADITION AMÉRICAINE «BLACK FRIDAY» NOTRE VERSION DU SOLDE D'APRÈS NOËL !



20 EN STOCK

JVC
Casque d'écoute sans fil HAW600RF

~~119⁹⁹~~
59⁸⁸
Meilleur prix garanti!

CENTRE HI-FI

SOLDE

VENDREDI NOIR

3 JOURS D'OFFRES LIMITÉES
OUVERTURE DÈS 9h VENDREDI 23 NOVEMBRE



JBL
Barre audio cinéma maison & caisson graves SANS FIL

20 EN STOCK

46po
Idéal pour écran plat. SB300

~~599⁹⁹~~
398⁹⁹
Meilleur prix garanti!



24 EN STOCK

SONY
Récepteur A/V 7.1 canaux

STR-DH720 105 watts x 7 • 6 entrées HD

- Lecture iPod®/iPhone®, vidéo et musique
- Canal de Retour Audio, Son Cinema Numérique HD • 24p True Cinema
- BRAVIA® Sync Capable • BRAVIA® Widget

~~399⁹⁹~~
198⁹⁹
Meilleur prix garanti!



15 EN STOCK

SONY
1 000 Watts de puissance

Système cinéma maison Blu-ray 5.1 canaux

BDVE190 • Décodeur DTS • Dolby Digital EX

- Dolby Pro Logic II • DTS ES • 6 Haut-parleurs avec caisson de graves inclus de 6" 250 W de puissance • Une télécommande
- Câble d'alimentation • Antenne FM

~~349⁹⁹~~
159⁹⁹
Meilleur prix garanti!



8 EN STOCK

LG
Téléviseur 50" DEL HD 1080p

- Picture Wizard
- Résolution Full HD 1080p
- Triple Moteur XD • TruMotion 120Hz
- économiseur d'énergie intelligent

~~899⁹⁹~~
698⁹⁹
+ ECOFRAIS DE 42.50 = 741.49

AJOUTEZ!

BARRE DE SON 240 WATTS

Panasonic **99\$**

RÉG. 299\$



Panasonic Full HD 1080

Téléviseur 50" Plasma HD 1080p

~~899⁹⁹~~
688⁹⁹
+ ECOFRAIS DE 42.50 = 731.49

- Cadencement 600 Hz
- Mode Jeu TCP50U50

OFFRE PREMIER ARRIVÉ!
QUANTITÉ LIMITÉE

36 EN STOCK!

46" Full HD 1080

SAMSUNG

Téléviseur 46" ACL HD 1080p

À l'achat d'un téléviseur VIDÉOTRON TERMINAL ILLICO PLEINE HD VALEUR DE 299\$

~~699⁹⁹~~
488⁹⁹
+ ECOFRAIS DE 42.50 = 531.49

- Taux Motion claire 60
- SRS TheaterSound HD • Sortie Stéréo 10W x 2
- ConnectShare JPEG / MP3 LN46E550

10 UNITÉS! VENDREDI SEULEMENT



32"

SAMSUNG
Téléviseurs ACL HD

- 2 entrées HDMI • 1x USB • Rapport de contrast dynamique de 20,000:1

~~399⁹⁹~~
249⁹⁹
+ ECOFRAIS DE 42.50 = 292.49

3 UNITÉS! VENDREDI SEULEMENT

À l'achat de ce téléviseur VIDÉOTRON ENREGISTREUR PERSONNEL HD VALEUR DE 499\$

148⁹⁹

280 heures d'enregistrement



60" Full HD 1080

SAMSUNG
Téléviseur DEL HD 1080p

- Dolby Digital Plus/Dolby Pulse • Sortie Audio de 20Watts
- Rapport d'image: 16:9 • 240 Clear Motion Rate
- Contraste dynamique: 5,000,000:1 UN60EH6000

~~1899⁹⁹~~
1188⁹⁹
+ ECOFRAIS DE 42.50 = 1231.49

ÉCRAN TACTILE



GARMIN
4.3" ~~149⁹⁹~~
99⁸⁸
Meilleur prix garanti!

5" ~~199⁹⁹~~
119⁸⁸
Meilleur prix garanti!

Navigateurs GPS portatifs

NUV140LM • Navigation activée par la voix
Mise à jour des cartes à vie

NUV150LM • Navigation activée par la voix
Mise à jour des cartes à vie

Voisin de MOMO SPORT ET L'AUBAINERIE

525, rue Northrop-Frye, Sherbrooke
(819) 565-3177

Prix en vigueur jusqu'au 26 novembre 2012. Financement : Sujet à l'approbation du service de crédit de Service de Cartes Desjardins. Les taxes sont payables à l'achat. Détails en magasin.
†† Promotion 90 jours sans versement + 36 paiements égaux : Exemple : sur un achat de 1 000,00\$, aucun frais à payer dans les 90 jours suivants l'achat. Le client paie ensuite 33,94\$ par mois pendant 36 mois incluant les intérêts de 13.50% sur le montant d'achat. Tout solde impayé sera sujet à des intérêts au taux annuel de 18.4%, payable sur réception des états de compte mensuels. Malgré toute l'attention apportée à la conception de cette annonce, des erreurs auraient pu s'y glisser, nos succursales afficheront les susdites corrections s'il y a lieu. Ces offres sont d'une durée limitée ou selon la disponibilité. Illustrations peuvent différer. Tous nos produits ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. Détails en magasin.

ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE
819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8



DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec 250 000 copies de votre annonce!
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*
à 50 % DE RABAIS

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.



IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION
Rubriques 2 à 82



LOISIRS
Rubriques 140 à 144



MARCHANDISES
Rubriques 160 à 246



FINANCES
Rubriques 330 à 340



VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS
Rubriques 100 à 132



EMPLOIS
Rubriques 150 à 152



SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS
Rubriques 260 à 320



SOINS DE SANTÉ
Rubriques 348 à 356

CVENDU.ca
C'EST GRATUIT!

Le site des petites annonces de **LA TRIBUNE**

20 TERRES, TERRAINS

9 terrains près CHUS Hôtel-Dieu, prêts à constr., zoné 1-2-3 ou 4 log., trav. perm. incl. Belle vue. 68 000\$ et +. Prop. 819 569-7754

26 COMMERCES À VENDRE

A VENDRE, BAR LAS VEGAS, Sherbrooke, 5 machines à poker. Cause: retraite. Tél: 819 580-1222.

COMMERCER DE NETTOYAGE, COUTURIÈRE ET CORDONNERIE incluant bâtisse. Tél.: 819 820-9445.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

RABAIS 100\$
POUR LES 6 PREMIERS MOIS.

5 1/2 DANS UN QUADRUPLEX NEUF DE STYLE CONDO contemporain, planchers flottants et céramique, bain et douche séparés, très bien insonorisé, air climatisé, planchers radiants au rez-de-chaussée, rangement int./ext., app. non-fumeur, 2 stationnements par logis. 850\$ par mois. 3079654

ISABELLE 819 993-9007
Aussi un 4 1/2 disponible pour février

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER

1 1/2, maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204

1070 PAPINEAU, 1 mois gratuit, 4 1/2, 3e étage, entrée lav.-séch., porte patio, chauffé, eau ch. 500\$. 819 569-4642, 819 571-6012.

1130, 13e AVENUE NORD

3 1/2, 4 1/2, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

1195 JARDINS-FLEURIS. Grands 3 1/2 et 4 1/2 à 550\$/mois tout inclus. Libre immédiatement. Info: 819 620-6785, 819 578-5445.

1 MOIS GRATUIT. beau grand 3 1/2 neuf, 590\$/ms, libre 1er jan., 50\$ électr./ms, 2 gr. balcons, 2 stat., URGENT! 819 679-7251.

2 1/2 - 478, KING EST / 1ER PLACHER 430\$ tout compris + internet, meublé, libre décembre. 819 238-7738 ou 819 640-5683

3 1/2, 4 1/2 - 400, 12e Av. Nord chauffé, eau chaude. Tél.: 819 348-1392

3 1/2 - 4 1/2 chauff., eau ch. PROMOTION! Près Galeries 4-Saisons, CHUS. Concierge. 819-569-2648, 819-416-0949

3 1/2 - Promotion

chauffés, eau ch., planchers refaits, frais peints, près des services. 819-416-0949.

★ 3 1/2 RÉNOVÉ - 1310 REPENTIGNY ★ 450\$/mois, chauffé, eau chaude, près dépanneur et autobus, libre. Tél.: 819 823-7176

★ 4 1/2 - 1310 REPENTIGNY ★ rénové, 560\$/ms. ch., eau chaude, près dépanneur et autobus, libre. Tél.: 819 823-7176

4 1/2 - 3 1/2 tout inclus

Arrière Galeries 4-Saisons, près Centre 24 Juin, CHUS. Immeuble propre et tranquille. 819-416-0949

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4 1/2 CHAUFFÉ, EAU CHAUDE PL DESORMEAUX : 819 562-4193

4 1/2 chauffés, eau ch., cul-de-sac, PROMOTION, concierge sur place, 819-563-7859, 819-416-0949

4 1/2 chauffés, eau ch., PROMOTION! près des services, écoles, propre, tranquille, concierge, 819-822-4198, 819-416-0949

4 1/2, ch., eau ch. PROMOTION! près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24 Juin. Conciergerie. 819-575-7026, 819 416-0949.

4 1/2 - EST - 8 LOG., TRÈS GRAND t. éclairés, céram. + bois. 500\$ +, enquête cr. 819 861-3434, 819 563-2307, 819 821-4211

4 1/2 - GRAND dans un 8 log., 1er étage, chauffé, eau chaude. Endroit paisible. Clientèle 55 ans et plus. 120 9e avenue Nord. Libre 1er décembre. 819 829-1258, 819 679-4667.

4 1/2, PROMOTION, chauffés, eau chaude, près CHUS, 24 Juin. propre et tranquille, concierge, 819-820-8308, 819-416-0949

4 1/2 tout inclus, dans cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, parc, école. PROMOTION! 819-822-3818, 819-416-0949

505, RUE LANGLOIS
Imm. pour étudiants du Cégep
1 1/2 meublé, tout inclus
335\$ ou 360\$, 4 1/2, 545\$
LIBRE
Tél.: 819 345-3117
Photos: francoispoirier.ca

★ 5 1/2 - 1310 REPENTIGNY rénové,★ lave-vaiss. incl., 625\$/mois ch., eau ch. Libre. Près dépanneur & bus. 819 823-7176

5 1/2, 3 c.c., chauffé, eau chaude, libre immédiat. Tél.: 819 569-8236.

5 1/2 KENNEDY NORD, sur 2 étage + s.-sol, 3 c.c., entrées lav.-séch./lave-vaisselle, 695\$ rien d'incl. aucun animal. Libre. 819 346-9764

5 1/2, PROMOTION, chauffés, eau ch., planchers refaits, frais peints, près des services. 819-562-2945, 819-416-0949

5 1/2 RUE DES CAPUCINES, avec garage, secteur Fleurimont, neuf, à partir de 795\$/mois. Libre imm. Tél: 819 620-7394.

BANQUE DE LOGEMENTS
4 1/2, style condo, pr. 4 Saisons, 819-812-4997
3 1/2 - 4 1/2, ch. eau ch., 18e Ave, 819-345-8571

GRAND 3 1/2 dans maison privée, très tranquille, entrée privée, ch., eau ch. & électr. fournis, près arrêt autobus & services, libre 1er juin, 750\$/ms. 819 432-5251.

MAISON 3 1/2 PCES

5 minutes du CEGEP, 400\$ non chauffée. Grand terrain 60 x 120. Libre. 819 820-2612

STYLE CONDO, 644 Prince-Rupert ET 899 Aubry: 4 1/2 avec foyer. MAISON DE VILLE, 969 Aubry, sur 3 étages, entrée privée, près des services, écoles et hôpitaux. 819 564-7442 ou 819 822-8029.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

5 1/2 STYLE CONDO, libre immédiatement. Situé au 108 Oxford. Tél. 818 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
SECTEUR UNIVERSITAIRE PROMOTION
2705 Galt ouest, app. 202
819 679-5049, 819 566-1745

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1 1/2, 4 1/2, SECTEUR UNIVERSITÉ meublés au complet, tout inclus, bail flexible. Service de conciergerie. 819 580-1222.

1 1/2 chauffés, eau chaude, béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur. 819-569-6900

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1410 De l'Escharpe Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

3 1/2, CHAUFFÉ, eau chaude, dans quadruplex, 480\$/mois, entrée lav-séch., planchers neufs, 1 stat. disp. à proximité des transports en commun, libre imm. 819 575-9850.

4 1/2, 535\$; 3 1/2, 475\$
1125 des Seigneurs

Balcons, stat., tranquille. Près services, université et mont Bellevue. 819 578-3083.

4 1/2 GRAND - BEAU - MODERNE
Accès handicapés. Près services, rénové, peinture, céram./flottant. Libre 1er décembre. 819 580 2211, 819 446-5683, 819 572-0407.

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

HORIZONTALEMENT

- Endroit où une route se divise en deux.
- Souverain qui dirige un royaume. - Désigne la 3e personne du pluriel. - Parcourues des yeux.
- Personne très sage, très gentille ou très douce. - Personne qui jouit d'une grande renommée, dans le monde du spectacle.
- Croit qu'une chose que l'on désire va se réaliser.
- Après le sol. - Cause la mort de quelqu'un. - Où il n'y a pas d'agitation ni trop d'activité.

- Petit génie malicieux. - Frotter avec un corps gras.
- Organe sexuel mâle des plantes à fleurs qui contient du pollen. - Courroie fixée au mors du cheval.
- Avoir du courage. - Actions de passer le ballon à un partenaire.

VERTICALEMENT

- Écriture en relief à l'usage des non-voyants.
- Atome ou groupe d'atomes. - Véhicule à moteur qui circule sur les routes.

- Immobilisé sous l'effet de la surprise. - Grande quantité de choses.
- Calculé approximativement.
- Dans la gamme. - Infliger une sanction à une personne qui a commis une faute.
- Vin produit chaque année par une vigne.
- Orienter, diriger. - Interjection qui sert à appeler.
- Désappointé.
- Terre entièrement entourée d'eau. - Mélodies, morceaux de musique.
- Qui ont ce qu'il faut pour travailler.
- Qui n'est pas flou. - Dirige, commande une troupe.
- Qui sont sans indulgence.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	O	N	Y	M	E		B	I	B	I
2	S	I	T	U	E	E		C	A	N	O	N
3	P	L	I	T	R	A	I	N	E	A	U	
4	H	A	M	T	O	I		B	E	C	S	I
5	A	M	E	R		C	O	L		P	O	T
6	L	A		D	I	O	N		N	E	T	S
7	T	U	E	R		I	N	S	E	R	E	
8	E	X	T	E	R	N	E		Z	E	R	O

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

5½ AU 2380 MONTANTE, sous-sol, près U de S., 5 min. de l'arrêt d'autobus, semi-meublé, ch./éclairé, const. 2007, remise ext., 2 stat., 750\$/ms, libre 1er déc. 819 832-4303.

6½, au 1141, CHAMPLAIN, 750\$, 3 c.c., près U. de Sh., coin paisible, stat., pas d'animaux. (819)842-2489, Bertrand.

* APP. RODRIGUE 4½ 1 MOIS GRATUIT * Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Livres 819 574-5604, 819 348-2137

APP. S.D.R. 916 RAOUL-BRUNEAU
3½ chauffés, eau chaude, entièrement rénovés Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS
Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus. 819 572-1080

STUDIO 2½, 3½, 4½, 5½ et 8½
Certains log chauffé/eau ch. Différents secteurs disponibles Pour rendez-vous 819-820-2286 #1 www.distributionsmatinales.com

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

4½ - 5½ **STYLE CONDO.**, secteur Rock Forest, grands, modernes, endroit tranquille. bon prix. Annie ou Serge, 819 564-7656.

4½ ET 5½ **GRANDS**, secteur Rock Forest.. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

4½ rue **GASPÉ** tout inclus, **PROMOTION**, frais peint, plancher flottant, près services, tranquille. Conciergerie. Bienvenue! 819 780-2882

NOUVELLE annonce

5½ - NEUF
Très grand, avec balcon, remise extérieure, 2 stat., climatisation en option. Boul. Bertrand Fabi, Rock Forest, près cinéma Galaxy. 800\$/mois, libre imm. 819 820-9425

CONDO 6½, 2 ÉTAGES
avec garage, **LIBRE DÉCEMBRE**, 1050\$/mois. 819 580-0311.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

LES JARDINS HAUTERIVE
3 ½ libre immédiatement
4 ½ libre en février

Piscine • Ascenseur
Secteur du lac des Nations

Mme Parent: 819 566-4343

1½ - 2½ - 3½ - 4½ - 5½ - 7½
IMMEUBLES AVEC ASCENSEUR
819 574-7785, 819 566-6778
www.laureatrichard.com

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
PLACE ANNIE
APP. PLACE MCGREGOR
Bureau 745 McGregor, app. 101
819 679-5058 /819 566-1745

2985, LA DAUVERSIÈRE
4½ à 540\$. Libre
Références requises.
Tél.: 819 575-1774
Photos: francoisporier.ca

3½ - 4½ **LIBRES IMM.**
615 MC GREGOR, chauffage et eau chaude inclus. Tél.: 819 437-8088.

3½, **NORD, RUE VIMY**
libre immédiatement, chauffés, eau chaude, rénové, secteur tranquille. 819 570-0382.

4½, **IMMEUBLE EN BÉTON**
Chauffé, eau chaude fournie. Libre imméd. Un mois gratuit. Info : 819 620-7609

4½ **LIBRE**, près Centre d'achats King, beau, style condo, moderne, repeint, non fumeur, grand terrain, arbres matures. 819 578-7997

4½ **STYLE CONDO**,
105 rue Candiac et 2630 rue Prospect,
libres imm. et décembre. 819 437-8088

5½ - **LIBRE IMM., CHAUFFÉ, EAU CH.**
1er étage, rue Malouin.
Tél: 819 812-5337.

5½ **NORD, 580\$/mois**, chauffé, eau chaude, face au parc. Libre immédiatement. Tél.: 819 563-9137 ou 819 346-2909.

LES FAUBOURG DU NORD
Face au Zeller's, Carr. Estrie.

TRÈS GRAND 4½
Aussi 3½ à 560\$/mois. Libre 1er nov.
Informez-vous de notre promotion
IDÉAL POUR RETRAITÉS
819 823-0213, 819 437-8220
Photos: francoisporier.ca

56 APPARTEMENTS AUTRES

4½ **PCES**, 450\$/mois, eau chaude fournie, 819 878-3375.

EAST ANGUS, 3½ à 380\$ - 4½ à 420\$ - 5½ à 500\$, rien d'inclus. Face à la polyvalente. 819 832-4926, 819 563-1895.

66 CHAMBRES À LOUER

BELLE CHAMBRE IMPECCABLE, entrée privée, Internet, non fumeur. Près de tous services. À voir! 819 566-4035, 819 571-3131

CENTRE 250\$ ET PLUS TOUT INCLUS
tranquille.
819 674-7379 ou 819 345-3637

Étudiants - Chambre à louer, tout inclus. Meublée, lav.-séch., 2 salons, 2 s. bains, a/c, Internet, TV. 819 674-1947, 819 822-4612.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

2000-8000 PI.CA., espace industriel à partager rue des PME, Brompton. 26' haut, décarcadère int., pont roulant 2 t., air comprimé 600 v, parfait pour machine shop, assemblage, etc. Richard: 819 846-1808, poste 202.

LOCAL 36 x 34 PI AVEC « PAINT SHOP »
Rue Galt Est - Idéal pour débosseur.
Tél.: 819 347-1148.

LOCAUX À LOUER (2)
1500 pi car et 2000 pi car,
Info.: 819 564-2171

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

ENTREPOSAGE AUTO, MOTO, BATEAU ET VR, entrepôt chauffé et sécuritaire sur le Boulevard Bourque, du 1er novembre au 1er mai, 30\$ du pied. Tél.: 819 572-4000.

101 CAMIONS, 4X4 FOURGONNETTES

4X4 EN ORDRE et prêt pour l'hiver. Pas cher. **GRAND CHEROKEE LAREDO 1997**, très équipé, a/c, démarreur à dist., 170 000, aubaine: 2 150\$. Richard, 819 571-9261

103 PNEUS

1er CHOIX. Pneus usagés toutes grandeurs. Plusieurs 5000 km et moins d'usure. **4 pneus 13 po. comme neufs, spécial: 140\$ posés/balancés.** Pose et balancement à partir de 7\$/roue. Info ou rendez-vous 819 846-4753 ou 819 571-0201

8 PNEUS 11-22.5 NEUFS 'recap', jamais roulés, à prix d'aubaine. Aussi **camion 12 roues** avec inscription "Sherbrooke".Tél: 819 569-6553.

À QUI LA CHANCE ! FAITES-VITE !!!

2500 pneus usagés d'hiver, très bel inventaire, à partir de 20\$. Premier arrivé, premier servi. Pose de pneus 45\$ tout inclus. 3525 King est, Fleurimont. 819 572-7638.

SERVICE DE PNEUS À DOMICILE
avec atelier mobile entièrement équipé. Pose, balancement, changement & vente de pneus. Mécanique générale. Changement d'huile. **Tout ça sans même vous déplacer.**
À prix très compétitifs. Tél.: 819 212-1297

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

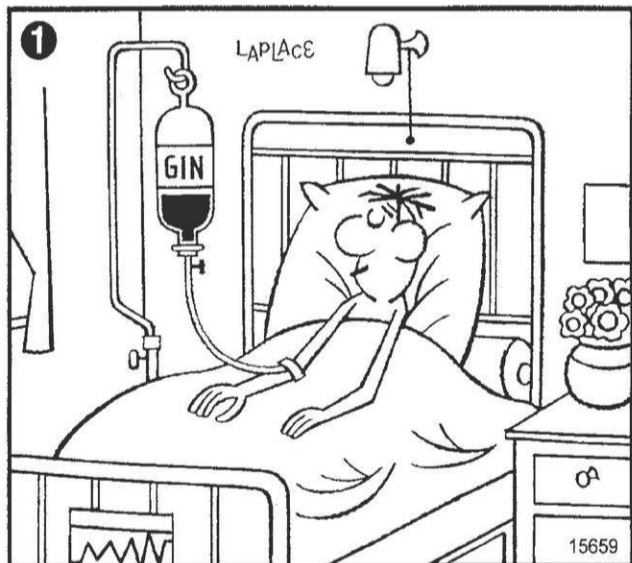
À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilesbrisson.com

LE MEILLEUR PRIX

Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

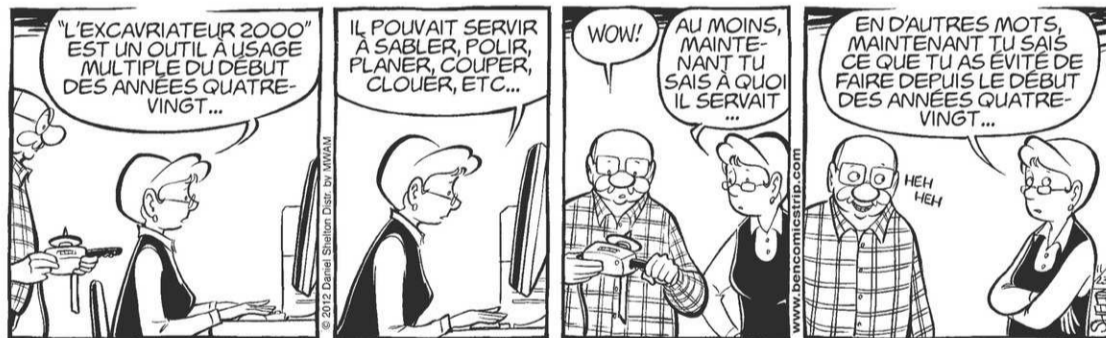
ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

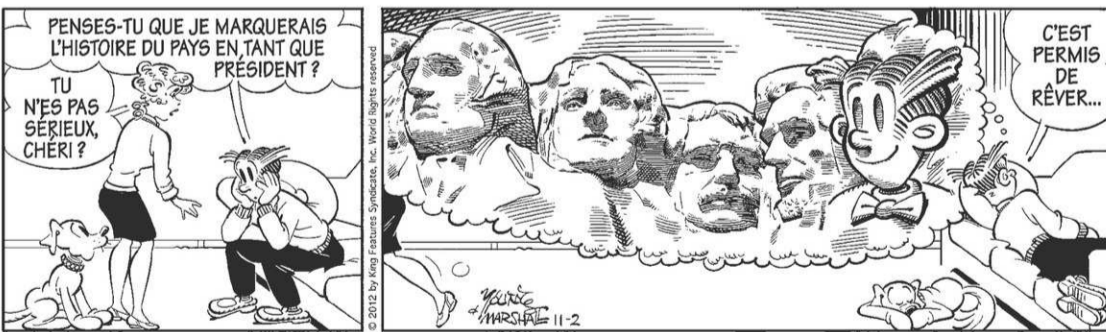


NOIUTOS
1 Le dos de l'homme est plus large. 2 Un doigt en moins sur sa main droite. 3 Coin gauche de l'oreiller plus court. 4 Un barreau non indiqué à gauche de l'oreiller. 5 La forme du drap modifiée sous le traversin. 6 Le tiroir est plus petit. 7 Moins de liquide dans la bouteille. 8 L'ampoule de la lampe est plus grosse.

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VOTRE HOROSCOPE



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

La "rencontre" de la Lune avec Uranus en Bélier propose un vendredi qui sera tout sauf ennuyant! Vous risquez d'avoir de la difficulté à suivre le cours des événements tant les développements auront tendance à se précipiter. Ne baissez pas les bras; un problème survenu rapidement peut être résolu tout aussi vite. Une personne que vous aimez pourrait se faire un plaisir de vous aider.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

La conjonction Lune-Uranus en Bélier au carré de Mars-Pluton en Capricorne peut occasionner des contretemps, vous rendant plus facilement irritable. Face à toute contrariété, l'énerverment n'arrangerait rien, et vous devriez chercher à vous confier à un tiers parti plutôt que d'exploser... Un accès de colère pourrait faire mauvaise impression sur quelqu'un que vous aimeriez plutôt épater.



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Il ne faudrait pas terminer la semaine en confondant vitesse et précipitation. Il n'est pas contre-indiqué d'aller vite, à condition d'avancer sûrement. Rappelez-vous que, tant que Mercure rétrograde en Scorpion, au carré de Verseau, vous risquez de ne remarquer l'obstacle qu'au moment où il vous entrave la route. Vous gagnerez à bien sonder le terrain avant de vous lancer en affaires.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

À cause de son carré avec le Soleil en Sagittaire, Neptune en Poissons peut vous empêcher d'avoir une perspective réaliste. La culpabilité est un sentiment qui peut miner votre bien-être. Une analyse excessive peut mener à de fausses conclusions; il serait dommage d'attribuer à un commentaire des sous-entendus dont il n'était pas chargé. Pourquoi supposer que l'alternative la plus simple soit irréalisable?



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Étant donné que la conjonction Lune-Uranus en Bélier s'effectue au carré du duo Mars-Pluton en Capricorne, votre comportement risque d'étonner les autres. Il serait sage de ne pas poser de gestes impulsifs sans en aviser les autres personnes concernées. Si quelqu'un est capable de déplacer une montagne aujourd'hui, c'est vous! Assurez-vous toutefois que cela ne nuise pas à ceux qui se trouvent dessus.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous devriez profiter des visites simultanées de Vénus et de Mercure dans votre Signe opposé pour régler une situation problématique une fois pour toute. C'est le temps de prendre l'initiative et de faire des démarches. La vie ne vous présente aucun défi auquel vous êtes incapable de faire face. N'oubliez pas que le simple fait d'en discuter peut vous rapprocher considérablement d'une solution acceptable.



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Jupiter en Gémeaux, même rétrograde, vous accorde des privilèges et vous amène à exercer un maximum d'influence sur votre environnement. Le danger serait de susciter le mécontentement parmi l'entourage à force de prendre trop de place. Vous conserverez vos avantages si vous n'oubliez pas d'en faire profiter les personnes de votre groupe. Sondez le terrain avant de prendre une décision.



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Parce qu'elle s'effectue au carré du duo Mars-Pluton en Capricorne, la conjonction Lune-Uranus en Bélier peut rendre certaines situations explosives. Votre libre-arbitre vous permettra toutefois de pacifier vos entretiens et de ne rien faire expressément pour verser de l'huile sur le feu. L'humour, le tact et la diplomatie peuvent faire toute la différence aujourd'hui; servez-vous en!



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

La conjonction Lune-Uranus en Bélier, au trigone de votre Signe, vous incite à vous extérioriser davantage, ce qui est loin de déplaire à votre entourage. Il suffira seulement d'éviter de prendre toute la place, car cela ne charmerait personne. Un nouvel élément peut transformer votre univers pour le mieux. Pourquoi vous cramponner au statu quo s'il est possible de l'améliorer?



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Il faut bien examiner si ce que l'on promet est juste et possible, car la promesse peut devenir une dette. Vous n'avez pas besoin de vous plier en quatre pour recevoir l'appréciation et l'amour des gens qui vous côtoient. En étant simplement vous-même, vous vous attirerez beaucoup plus de sympathie qu'en posant des gestes spécifiques dans le seul but de vous faire aimer.



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Revêtant un caractère imprévisible, la conjonction Lune-Uranus en Bélier peut vous permettre de terminer la semaine sur un coup d'éclat! Vous devriez oser tirer profit d'une situation qui semble évoluer dans le sens de vos aspirations. N'ayez pas peur de peiner les uns ou les autres et prenez l'initiative qui vous rapprochera de votre objectif. C'est le temps de vous accorder la priorité.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Maintenant que Vénus parcourt votre Signe, vous serez en mesure d'enjoliver tout ce que vous touchez. D'ailleurs, au fil du temps, vous ne regretterez pas de miser sur votre sens de l'esthétique. Tandis que l'intimité constitue votre secteur privilégié, une de vos relations peut s'approfondir et se solidifier. Terminez la semaine en lui accordant votre priorité.

LE SUDOKU

	2	8						9	
		1					6	7	
			5					1	8
				3	4				
		6			2	3			
3									1
4		2	1			7			
			2			5	3	9	
		3			9				

Niveau de difficulté : MOYEN

2275

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

4	7	2	1	9	5	8	3	6
9	1	5	8	3	6	4	7	2
8	3	6	4	7	2	5	9	1
1	4	7	3	2	9	6	8	5
5	6	8	7	4	1	3	2	9
3	2	9	5	6	8	1	4	7
6	5	3	9	8	7	2	1	4
7	8	1	2	5	4	9	6	3
2	9	4	6	1	3	7	5	8

Par Fabien Savary

2274

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

LES MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

23 novembre 2012

No 3428

HORIZONTALEMENT

- Résultat de soustraction.
- Mignon - Assume la responsabilité de.
- Langue romane - Extraire.
- Abominé - Il examinait les entrailles des victimes pour en tirer des présages.
- Mémoire vive - En outre.
- Tambour africain - Dieu de la Guerre.
- Poivrier grim pant - État des animaux.
- Conspuer - De vive voix - Symbole d'un métal léger.
- Paresseux.
- Train rapide - Étendue désertique - Vient au monde.
- Compliment - Vole un client, en parlant d'une prostituée.
- Troisième personne - Angoisser.

VERTICALEMENT

- Guerre sainte - Palace.
- Lettre grecque - Passe-temps - Matière collante.
- Devine par intuition - Chose qu'on expédie.
- Sert à coudre - Résine fossile.

- Pied de vers - Céramique.
- Crier comme un cerf - Insigne liturgique.
- Tracas - Construire.
- Abréviation chrétienne - Camp de prisonniers en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale - Néon.
- Il fut l'incarnation de l'Américain viril au cinéma - Lambins.
- Évaluer - Partie de temple.
- Déshydraté - Qui exige beaucoup de finesse.
- On les fête en mai - Mettre à l'épreuve.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	R	I	N	G	O	U	I	N	O
2	A	C	A	D	I	E	S	M	O	L	T
3	R	O	D	E	O	L	A	I	T	U	E
4	M	N	A	L	L	O	T	A	T	E	
5	O	E	L	O	I	G	N	E	T		
6	N	O	T	E	S	E	A	N	C	E	S
7	N	U	R	S	E	S	E	N	T	A	S
8	E	R	E	T	E	E	S	H	M		
9	R	A	I	N	E	P	E	R	O	N	E
10	G	N	O	S	I	E	I	T	O	U	
11	B	A	T	I	P	L	A	N	E	U	R
12	E	N	E	R	V	E	E	G	R	E	S

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LE MOT PERDU

ARBRES - Un mot de 6 lettres

H	A	I	E	N	C	R	O	U	E	T	E	T	R	R
E	P	U	O	C	H	I	C	O	T	N	E	R	E	S
F	N	Q	A	T	R	E	T	N	E	L	U	Y	I	Y
C	I	U	T	E	V	O	H	H	A	L	O	E	B	C
A	F	S	R	E	D	M	C	T	C	N	L	D	R	O
M	O	E	S	P	J	I	N	E	L	E	V	E	O	M
U	R	C	C	A	R	E	R	K	I	L	A	I	S	O
S	E	D	N	O	M	E	R	A	B	L	E	P	E	R
E	T	L	U	A	Y	O	N	A	L	E	O	N	R	E
E	N	O	S	S	I	U	B	E	C	N	G	E	A	E
R	R	E	T	N	A	L	P	E	D	I	G	L	I	P
T	E	N	E	G	I	D	N	I	V	R	N	A	E	I
E	I	A	R	E	G	N	A	R	O	L	T	E	C	C
H	E	H	C	U	O	S	Z	S	E	U	Y	I	O	E
E	R	V	U	O	R	U	E	L	F	L	A	S	T	A

Solution du dernier problème : RENARDE

23 novembre 2012

No 3179

- | | |
|-----------|------------|
| ACCRU | NOEL |
| AMENTALE | NOYAU |
| AUNAIE | NOYER |
| BUISSON | ORANGERAIE |
| CHENE | OSERAIE |
| CHICOT | PIED |
| COUPE | QAT |
| DEPLANTER | RACINE |
| ECORCE | REGROS |
| ECOT | REJET |
| ELAEIS | RIDEAU |
| ELEIS | ROUVRE |
| ELEVE | SAL |
| EMONDES | SEC |
| ENCROUE | SEVE |
| ENTER | SORBIER |
| EPICEA | SOUCHE |
| ERABLE | SPONDIAS |
| FLEUR | SUMAC |
| FORET | SYCOMORE |
| FUTAIE | SYLVE |
| HAIE | TEK |
| HETRE | TETE |
| INDIGENE | THE |
| LAIS | ULCERE |
| MASSIF | VIGNE |
| NERE | |
| NERPRUN | |

104 AUTOS À VENDRE

- LOCATION SÉVIGNY**
06 FORD ESCAPE XLT AWD, 121 000 km, 6 900\$
09 TOYOTA COROLLA CE, auto, air clim, 152 000 km, 7 400\$
10 TOYOTA COCOLLA CE, auto, air clim, 121 000 km, 8 900\$
11 HYUNDAI ELANTRA GL, auto, air clim, 89 000 km 12 900\$
12 HYUNDAI ACCENT 5, auto, 38 000 km, 12 900\$
10 DODGE CHARGER SXT, 88 000 km, ... 12 900\$
12 FORD MUSTANG, convert., 38 000 km, 27 900\$
11 Chev. CAMARO LT, convert., 32 000 km, 29 400\$
08 DODGE GRAND CARAVAN SE, stow & Go Dvd, 68 000 km, 12 900\$
10 DODGE GRAND CARAVAN SE, stow & Go, 110,000 km., 12,900\$
10 TOYOTA VENZA, toute équip. 88 000 km 17 900\$

Financement sur place
1979 King Est, Sherbrooke
819 565-5555

TOYOTA COROLLA 2011, 8460 km. seulement, 5 vit., a/c, verrouillage et miroirs élect. 11,999\$. 819 864-4670, 819 846-0020.

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

CADILLAC 1988 Brougham Elegance, 95,000 km., voiture à l'état neuf, 4900\$. 819 575-4414.

MÉGA VENTE AUTOS-CAMIONS

Plus de 50 véhicules à liquider à partir de 500\$
Automobiles Demers. 819 345-6872

PICK-UP GMC 3500 4X4 1996, moteur 6.5 l., 4 p., très bonne cond., seulement 180 000 km
CHRYSLER SEBRING décapotable, jamais sorti l'hiver, 2500\$. 819 345-2521, 563-0635

SUBARU IMPREZA 1998, manuel, pare-brise endommagé, route ou pièces. Tél.: 819 565-1293.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

AIDE-CUISINIER(ÈRE) pour production. Expérience requise. Poste à temps plein. Apporter C.V. au 1619 King Ouest, Sherbrooke.

BESOIN ASSISTANTE DÉCORATRICE Temps plein. Connaissances requises: calcul des tissus, plans de confections, habillage de fenêtrés et aimer travailler en équipe.
Johanne Cournoyer: 819 843-9365.

CAISSIER(ÈRE) DEMANDÉ(E) 1 poste de soir et 1 de nuit, 16 hrs, les fins de semaine. Préférence avec expérience. Au Dépanneur La Halte Fleurimont et Dépanneur Relais 12.
Envoyer c.v. par courriel: depanneurrelais112@hotmail.com ou par fax: 819 791-7420

CAMELOT ADULTE DEMANDÉ

Adulte en auto pour la livraison de LA TRIBUNE dans les secteurs du centre-ville de Sherbrooke. Doit posséder un petit véhicule. Travail tôt le matin. Livraison du lundi au samedi. (CO)

819 564-5466

CAMELOT DEMANDÉ

Jeune ou adulte pour le journal

LA TRIBUNE À WINDSOR

pour les 3e, 4e, 5e et 6e Avenues ainsi que pour la rue St-Georges. (K.L.)

819 845-7994 (laisser message)

151 PERSONNEL DEMANDÉ

FEMME OU HOMME DE MÉNAGE DEMANDÉ (E)
Exigences : secondaire 5, permis de conduire et moyen de transport. Belle présentation, autonome, disponible et ne doit pas avoir de casier judiciaire. Faire parvenir ton CV par courriel à: lise.lamoureux@gus-sh.com, ou par fax à: 819-569-9928.

HABITATIONS PLUS est à la recherche d'un COMPAGNON, spécialisé en pose de revêtement ext., capable de diriger une équipe, ayant une excellente connaissance générale en construction résidentielle. Posséder 'pick-up' un atout.
Contacter Patrick: 819 678-3521.

LIVREUR MOTORISÉ DEMANDÉ

pour le journal

LA TRIBUNE à Rock Forest,

Travail tôt le matin. Doit posséder un petit véhicule.
Livraison samedi seulement (SC)
819 820-6277

MÉCANICIEN D'EXPÉRIENCE recherché, 40 h/semaine, 12 mois/année. Salaire compétitif.
Demander Martin au : 819 437-5097.

MÉTRO BELVÈRE GÉRANT DE FRUITS ET LÉGUMES demandé avec expérience, temps plein.
Richard Champagne: 819 566-5596
mf022300mgr@metro.ca

RECHERCHE GÉRANT (E) avec expérience/temps plein. Pouponnière porcine à St-Claude, site de 11,600 porcelets, avec expérience/temps plein.
Groupe Mario Côté,
479, rte 216, Stoke JOB 3G0
Tél.: 819 878-1163
Télé.: 819 878-3397
et courriel: lucplante007@hotmail.com

SERVEUR (EUSE), CUISINIER (ÈRE) demandés.

Apporter C.V. à la Casa du Spaghetti, 3059 King Ouest.

STP Rotomachinerie Inc. ASSEMBLEURS/SOUDEURS RECHERCHÉS

STP ROTOMACHINERIE, leader mondial dans la fabrication de machineries haut-degamme pour l'industrie du rotomoulage est à la recherche d'assembleurs/soudeurs pour travailler à son usine de Bromptonville.
Télé.: 819 846-3096
Tél: 819 846-2787
administration@stprotomachinery.com
www.stprotomachinery.com

URGENT CAMIONNEURS CLASSE 1 DEMANDÉS USA SEULEMENT Courte et longue distance Flat bed / Dry Box Sérieux avec expérience.
450 539-3983, Fax: 450 539-5295

162 ANIMAUX TOILETTAGE PROFESSIONNEL pour chiens et chats. Sur rendez-vous, le Centre Nutrition Animal. Info.: 819 348-1888

164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS CUISINIÈRE G.E., blanche, vitro céramique, autonettoyante et micro-ondes Panasonic. Tout est fonctionnel. Tél.: 819 849-6481.

SUCCESSION collect. 42 cloches porcelaine signées + meuble 325\$. Table cuisine 60x40 + 3 rall. + 4 chaises, noir, 325\$. Étagère décorative fer forgé noir 26x31x78, 110\$. Biblio en pin 37x16x71 110\$; 1 mélamine 28x12x71 40\$. Tapis salon 5x8, 35\$. 819 566-4799

168 ORDINATEURS 18 ANS d'expérience, service à domicile Réparations, réseau, virus, vente, formatage. neuf et usagé Cdinformatique.ca
André : 819 571-4071

* CONNEX-T * Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc.
819 346-5755

188 CHASSE ET PÊCHE

100,000 LB. 15\$/bucket de carottes aussi en sac de 45 lb Gelée de pomme. 819 878-3077, Stoke

ATTENTION CHASSEURS! Carottes à chevreuil en poche 5\$ ou en vrac 750 lb 40\$. Lennoxville : 819 571-8448

192 OEUVRES D'ARTS, ANTIQUITÉS

SUCCESSION, 2 MOB. CUISINE ANTIQUE. années 40, vieux jouets (Dinky Toys), train Lionel, vaisselle Staffordshire, cartes non-sport (Beatles, Elvis, Star Wars, etc.), vieilles bouteilles année 1880, Teddy Bear. Tél: 819 564-6433, sur rendez-vous.

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

BOIS DE CHAUFFAGE érable et merisier, sec, coupé l'hiver dernier. 90\$/corde livré, 5 cordes et +.
819 349-6154 ou 819 826-2181 répondeur

BOIS DE CHAUFFAGE SEC de très bonne qualité, 100% bois franc - 90% érable, 90\$ la corde livrée. 819 434-2788 Merci!

210 TRACTEURS

TRACTEUR FORD 4600 - 1980 62 hp, avec chargeur, en parfaite condition 5 000\$. Tél.: 819 560-1215.

244 DIVERS À VENDRE

AUBAINE ! VOLIÈRE VISION 37 po de haut x 27 po de large, tout équipée avec 3 serins et 6 pinsons, 195\$. TABLE DE CUISINE 56 x 36 neuve, 75\$. Tél.: 819 346-9989.

PLANCHER CHÊNE, ÉRABLE, INGÈNEER différentes largeurs à prix très compétitifs. 6838 Boul. Bourque, Canada Moulures

VENTE DE SUCCESSION. Mobilier chambre 600 \$. Lampe de table, téléphone sans fil, chauffeuse, escabeau, etc., etc. Ven. 23 nov. et sam. 24 nov., de 12 h à 15 h au 1675, Boul. Portland. S.V.P. stationner sur Bryant.

245 NOEL

PLANTATION STEVE Autocueillette sapins baumier et Fraser. Activités familiales. Ouvert du jeudi au dimanche de 9 h à 16 h, du 24 nov. au 24 déc. Suivez les indications sur le Ch. Robert, Steve Robinson 2040 Ch. Spring, Lennoxville
Tél.: 819 569-7950 ou 819 820-6022
www.plantationsteve.com

246 DEMANDE À ACHETER OU ÉCHANGER

ACHAT FOURRURE USAGÉE Vison, loup, ocelot. Payons 100\$ à 500\$ comptant. 1 888 845-8586 laissez mess.

261 RENCONTRES, AMITIÉ

CÉLIBATAIRES, SOUPER-RENCONTRE 40 ans et plus, samedi 24 novembre à 18h, au Restaurant EggsFruits Denault, 1299 rue Denault, 35\$/ personne, taxes et services inclus. Danse et animation avec Pierre Jutras. Prix de présence. Apportez vos consommations. Jean-Luc: 819 346-0974, 514 268-8949, 819 437-2344. Bienvenue à tous!

FEMME SOIXANTAINE AVANCÉE, grasse, d'apparence soignée, distinguée, non-fum., recherche homme libre de 65 à 70, non-fum., pour activités diverses, pour amitié sincère et but sérieux. Ecrire au casier 592, Succ. Bromptonville, Sherb., Qué. J1C 1A0.

262 ASTROLOGIE

10\$ de rabais L'HEURE DES RÉVÉLATIONS Consultez moi, 38 ans de métier. Astrologue, tarologie. Fr. 819 563-3603

CARTOMANCIE cartes et tarots, 30 ans d'expérience. Sur rendez-vous. MIREILLE: 819 877-3448.

264 ESCORTES



1 204 206-0032
AU JARDIN D'EDEN Un très grand choix d'hôtes et hôtesse 19/ 45 ans pour vos partys, etc
819 791-2505 - 24 h Engageons hommes et femmes 19 ans +

264 ESCORTES

1 204 206-0035
DOUCE EXTASE Jolies jeunes filles 7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
819 575 - 1340

LILIANE TE REÇOIT, FEMME MATURE, Disponible de 9 h à 21 h, sur rendez-vous:
819 791-4634

266 MESSAGES

JOLIE CHINOISE MASSAGE SPÉCIAL 30\$
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

819 346-2657
BON MASSAGE SEXUEL

819 829-0929
Massage ÉROTIQUE homme pour homme
STEVEN (masseur nu)

819 943-8181
MASSAGE SENSUEL, PLACE DISCRÈTE DE 8 H.A.M. JUSQU'À 23 H

HOMME POUR HOMME sensuel, discret, propre. 2 / 4 mains.
819 212-2949, Rick

JOLIE DEMOISELLE Sensuelle ET romantique
819 542-3273

JULIE, 48 ANS, GRASSETTE, 7/7
819 791-3996

*** MARILOU ***
Massage sensuel en toute discrétion.
819 562-3757

MARYLIN
Tél.: 819 791-1437

TANNÉ DE COURIR, VIENS RELAXER. (Lingerie fine) Du lundi au vendredi.
819 821-4555

312 DÉNEIGEMENT

DÉNEIGEMENT trottoirs et marches Résidentiel et commercial
Tél. : 819 564-0562

LE ROI DE LA TONTE. Déneigement commercial et résidentiel, 10 ans d'expérience. Pascal 819 432-7884.

320 SERVICES DIVERS

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! 819 571-1602.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL Rénovations rés., projets int./ext., équipe fiable, travail bien fait. Modification de structure, s.-sol, agrandissements, finition, joints, peinture, céramique, etc. 80\$/ h pour 2 ouvriers compétents avec exp. Yvan : 819 822-8562.

REMBOURRAGE MARTIN WITZIG, spécialiste pour vos meubles antiques ou classiques. Estimation gratuite. 819 888-2254.

RÉNOVATIONS BENOIT RICHARD INC. Pour le souci du détail Salles de bain, céramique, bois franc, flottant, gypse, moulures et peinture. Petits et moyens projets de toutes sortes. Ass. responsabilité. RBQ 5642-8261-01.
Tél.: 819 342-5693

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES: finition intérieure complète, céramique, bois franc, flottant, gyproc, joints, moulures, peinture, sous-sol, cuisine & s. bains. Travail professionnel, 50\$/ l'heure pour 2 ouvriers. Tél.: 819 238-6955

RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES Finition intérieure/extérieure. Plancher, céramique, tirage de joints. 25 ans d'expérience. Michel, cell.: 819 570-4168

★ TIREUR DE JOINTS ★ Gyproc, peinture, stucco + céramique. Estimation gratuite. Yvan: 819 542-2361.

332 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM Prêts de 500\$ et + Aucune enquête de crédit
1 888 374-5777

332 ARGENT À PRÊTER

PRÊT D'ARGENT 500 \$ et + / Aucun dossier de crédit refusé SIMPLE, RAPIDE ET EFFICACE
1-877-963-4848
www.pretdirectnet.com

PRÊT DE 500\$ Sans enquête de crédit. Crédit Courtaage : 1 866 482-0454

334 ARGENT DEMANDÉ

EMPRUNTERAIS 70,000\$ POUR 45 MOIS à 6% l'an, avec gar. hyp. 2ème rang sur imm. ayant équité de 200,000\$. 450 522-5979.

338 COMPTABILITÉ, IMPÔTS

COMPTABLE à la retraite (OCPAQ), disponible pour tâches administratives, gérance, comptabilité/finances, plan d'affaires, financement, etc. Excellent tarif. Ben: 819 578-6635.

340 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDEZ VOS DETTES en 1 paiement / mois selon votre budget Par carte de crédit, Hydro, Impôt Agences de recouvrement, saisies, etc.
Groupe GPC, 7/7, 8 heures à 19h
Sans frais : 1 877-441-2330

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE
CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 899 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, AVIS PUBLIC PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 19 novembre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 899 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin :

- de créer la zone commerciale CC49 à même une partie des zones commerciales CB28 et CC33;
- de permettre, dans la nouvelle zone commerciale CC49, les mêmes usages que ceux autorisés dans la zone commerciale CC33 soit commerces de classes 3 (commerces artériels), 8 (commerces d'hébergement) et 9 (commerces de bar) à l'exclusion des salles de spectacles et des salles de cinéma qui sont prohibés;
- de prescrire, pour la nouvelle zone commerciale CC49, les normes d'implantation des bâtiments;
- d'autoriser, dans la nouvelle zone commerciale CC49, l'aménagement d'une partie de l'aire de stationnement d'un usage commercial existant sur un autre terrain à certaines conditions;
- d'agrandir la zone commerciale CC33 à même une partie de la zone commerciale CB28 et de la zone résidentielle HC62;
- d'autoriser, dans la zone commerciale CC33, que la hauteur maximale d'un seul bâtiment soit de 33,0 mètres et 7 étages;
- d'imposer, dans la zone commerciale CC33, une distance minimale de 25,0 mètres entre un bâtiment utilisé à des fins commerciales et un terrain utilisé à des fins résidentielles;
- de réduire, dans la zone commerciale CC33, le long de la rue Wilson, à 3,5 mètres, la distance minimale entre les entrées charretières sur un même terrain;

QUE le Règlement n° 899 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret no 850 2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 899 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, alle Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke. DONNÉ À SHERBROOKE, ce 23^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

www.ville.sherbrooke.qc.ca 3080365

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DE LA
RÉSOLUTION PPCMOI N° 17 AU
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE SHERBROOKE**

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE SHERBROOKE, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance régulière tenue le 19 novembre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté la résolution PPCMOI n° 17 autorisant les usages « garage de stationnement pour véhicules automobiles, services professionnels et d'affaires, bureau et centre de la petite enfance et garderie » sur le lot 1 133 665 du cadastre du Québec, situé sur la 10^e Avenue Sud et dans la zone IC2, résolution dérogeant à certaines dispositions du règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke concernant les usages autorisés et qui comprend les conditions suivantes :

- Que Règlement no 3401 du plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Sherbrooke soit amendé afin de retirer l'aire d'affectation « maintien des activités industrielles » du lot 1 133 665 du cadastre du Québec.
- Qu'une nouvelle proposition d'enseigne de groupe soit soumise pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction. Les dimensions et la forme de l'enseigne devront être en concordance avec la volumétrie du bâtiment et son positionnement devra être revu.

- Que l'ensemble des enseignes d'identification soit de type chanel et que la superficie maximale d'une enseigne soit de 1,75 mètre carré.

- Que le type d'éclairage des enseignes d'identification soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction.

- Que les enseignes d'identification en Alupanel, positionnées à côté des portes d'entrée des locaux, soient retirées du concept d'affichage du projet.

- Que le système d'éclairage des aires de stationnement soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction.

- Que le type de clôture servant à camoufler le conteneur soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission du permis de construction.

QUE la résolution PPCMOI n° 17 peut être consultée au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de la résolution PPCMOI n° 17 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à l'égard de la résolution PPCMOI n° 17, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité de la résolution PPCMOI n° 17 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 23^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca 3081003

DÉCLARATION D'INTENTION

Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif 9001-1677 Québec Inc., ayant son siège au 335, chemin de l'Église Est, Saint-François Xavier, QC, a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises.

3080992

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**Arrondissement de Fleurimont
Dérogration mineure
300, rue du Conseil**

À TOUTS LES INTÉRESSÉS

PRENEZ AVIS que, lors de la séance extraordinaire du conseil de l'arrondissement de Fleurimont qui aura lieu le vendredi 14 décembre 2012 à 12 h 00 au Centre culturel et communautaire Cœur-Immaculé (salle du Parvis), 987, rue du Conseil à Sherbrooke, ledit conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande de dérogation mineure pour le lot 1 132 439 du cadastre du Québec, sis au 300, rue du Conseil, dans la zone publique P40 du Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke a pour but de permettre l'implantation du nouveau garage lors de l'agrandissement du bâtiment de Sercovie.

La nature de la demande vise à autoriser :

- une dérogation de 0.6 mètre à la distance minimale entre deux bâtiments prévus dans le cadre d'une opération d'ensemble d'usages publics.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 23^e jour de novembre 2012.

Marcel Mongeau
Secrétaire



www.ville.sherbrooke.qc.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
NO 892 AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance régulière tenue le 19 novembre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 892 ayant pour objet de modifier le Règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin :

- de créer la zone commerciale CB40 à même une partie de la zone commerciale CB9;
- d'autoriser, dans la zone nouvellement créée CB40, les commerces de classe 2 (commerces de quartier) et les habitations de classe 8 (habitations de 2 à 8 logements et maison de chambres de 5 à 20 chambres);
- de prescrire les normes d'implantation dans la zone nouvellement créée CB40;
- de n'exiger aucune aire de stationnement pour les immeubles situés dans la zone commerciale nouvellement créée CB40.

QUE le Règlement no 892 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement no 892 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 23^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca

3081020

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
N° 890 AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 19 novembre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 890 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 645 de zonage de l'ancienne Municipalité d'Ascot afin de fixer, pour un usage résidentiel dans la zone résidentielle Rda-2, la superficie ou pourcentage maximal de la somme des superficies des bâtiments accessoires pour un terrain de moins de 3 000 mètres carrés à 110,0 mètres carrés ou 100 % de la superficie d'implantation au sol du bâtiment principal, le plus restrictif des deux étant retenu;

QUE le Règlement no 890 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 890 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 890 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 23^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière



www.ville.sherbrooke.qc.ca 3080362

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
NO 887 AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 19 novembre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 887 ayant pour objet de modifier le Règlement no 234 de zonage de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford afin d'autoriser, dans la zone résidentielle RE-309, en plus des usages déjà autorisés, les habitations multifamiliales de 4 logements;

QUE le Règlement no 887 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement no 887 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 23^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca 3080360

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
N° 883 AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT N° 87-03 DE
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DU
VAL-SAINT-FRANÇOIS**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 19 novembre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 883 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 340 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin :

- d'agrandir la zone industrielle If-1 à même une partie de la zone tampon incluse dans la zone résidentielle Raa-6 et une partie des zones industrielles Ic-1, Id-1, Id-2 et le-1;
- d'agrandir la zone industrielle Id-1 à même une partie de la zone industrielle Ic-1;
- d'agrandir la zone résidentielle Raa-6 à même une partie de sa zone tampon et à même une partie des zones industrielles Ic-1 et le-1;
- de créer la nouvelle zone récréative de conservation RECC-1 à même la totalité de la zone industrielle Ig-1 et de prévoir, pour cette nouvelle zone, les normes d'implantation des bâtiments et les usages autorisés soit : activités récréatives linéaires, aires de repos, centres éducatifs et d'interprétation de la nature et conservation du milieu naturel;

- de limiter, dans les zones industrielles Id, les usages « services reliés aux véhicules, à l'exclusion des cimetières d'automobiles » à ceux servant à l'entretien et au reconditionnement des véhicules lourds seulement;

- de ne plus autoriser, dans les zones industrielles Id, les usages industriels de classe C, services hôteliers, établissements de consommation primaire et le groupe agricole;

- d'autoriser, dans les zones industrielles Id, l'entreposage et le stationnement de machinerie à titre d'usage principal;

- de modifier, dans la zone industrielle If, les constructions et usages permis soit :
- en autorisant les établissements industriels de classes B et C, les sites de recyclage, l'entreposage et le stationnement de machinerie ou de produits de construction à titre d'usage principal, l'entreposage en vrac à l'extérieur d'un bâtiment à certaines conditions et les bâtiments accessoires;

- en prohibant spécifiquement les sites d'enfouissement sanitaire et le compostage;
- en retirant des usages actuellement autorisés soit : la fabrication de terre, de terreaux et d'engrais non chimique, le traitement et l'entreposage des boues des stations d'épuration des eaux domestiques seulement, les établissements de vente en gros, à l'exception des cimetières d'automobiles et des pistes de course pour véhicules motorisés ainsi que les cours à rebuts qui sont prohibés, les établissements de services commerciaux et industriels, les services reliés aux véhicules, les industries de classe A, les services hôteliers, les établissements de consommation primaire et le groupe agricole;

- de modifier, dans les zones industrielles Id et If, les dispositions particulières relatives à l'entreposage;
- de retirer, pour la zone Raa-6 et les zones industrielles Id-1, le et If, les dispositions particulières relatives aux bandes tampons;
- d'abroger certaines dispositions applicables aux zones industrielles Ic, le et Ig;
- de prescrire, dans la zone rurale Rur, la distance d'éloignement à respecter d'une zone récréative de conservation RECC pour l'implantation des cours de ferraille et des pistes de courses de véhicules motorisés;
- de prescrire, dans les zones agricoles A et agroforestières Af, les distances minimales d'éloignement à respecter d'une zone récréative de conservation RECC pour tout nouvel établissement d'élevage en réclusion;

QUE le Règlement no 883 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT N° 87-03 DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU
VAL-SAINT-FRANÇOIS**

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement no 883 au Schéma d'aménagement no 87-03 de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au Schéma d'aménagement no 87-03 de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 23^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca 3080363

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
NO 891 AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance régulière tenue le 19 novembre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 891 ayant pour objet de modifier le Règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin :

- de créer la zone résidentielle HK66 à même une partie de la zone industrielle IC18;
- d'autoriser, dans la zone nouvellement créée HK66, les usages suivants :
 - habitation de classe 11 (habitation de 18 logements et plus et maison de chambres de 45 chambres et plus);
 - bureaux;
 - atelier de nettoyage et de teinture;
 - centre de conditionnement physique;
 - service spécialisé en éducation;
- de prescrire les normes d'implantation dans la zone nouvellement créée HK66;
- de permettre, dans la zone nouvellement créée HK66, la localisation d'un maximum de 80 % des cases de stationnement sur un autre terrain que celui desservant l'usage visé.

QUE le Règlement no 891 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement no 891 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 23^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



www.ville.sherbrooke.qc.ca 3081016

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT
2013 ET PROGRAMME
TRIENNAL DES DÉPENSES
D'IMMOBILISATIONS POUR LES
ANNÉES 2013-2014-2015**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil de Ville de Sherbrooke procédera à l'adoption du budget de fonctionnement pour l'exercice 2013 et à l'adoption du programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2013-2014-2015, lors d'une séance spéciale qui sera tenue exclusivement à cette fin le 3 décembre 2012 à 18 h 55, dans la salle des délibérations du conseil, au 191, rue du Palais.

M^e Isabelle Sauvé
Greffière



www.ville.sherbrooke.qc.ca 3080357

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

**ACQUISITION ET INSTALLATION
DE CAMÉRAS ET DE RADARS
- APPEL D'OFFRES NO 12762**

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 600142 ou en communiquant au 1-866-669-7326. Les soumissions doivent être reçues physiquement dans une enveloppe scellée au bureau de la Division de l'approvisionnement situé au 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A, Sherbrooke avant le 10 décembre 2012 à 14 heures.

La Ville se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pierre Plourde
Chef Division de l'approvisionnement

3082318
Sherbrooke



www.ville.sherbrooke.qc.ca

IN MEMORIAM

BÉLISLE (Marguerite)
87 ans, Sherbrooke
BOISVERT (Marie-Rose (Ouellette))
86 ans, Windsor
BOULANGER (Monique)
72 ans, Sherbrooke
CARBONNEAU (François)
63 ans, Sherbrooke
CHAMPOUX (Paul-Émile)
81 ans, Windsor
CHARBONNEAU (Claude)
70 ans, Sherbrooke
CLEMENT (Gertrude (Lecours))
86 ans, Cookshire-Eaton
CRAIG (Robert)
68 ans, St-François Xavier
DENIS (Jeannine)
77 ans et 8 mois, Weedon
FONTAINE (Rita (Pratte))
86 ans, Sherbrooke

GIRARD (Patrick)
38 ans, Sherbrooke
LACOMBE (Bibiane (Bernier))
93 ans, Lac-Mégantic
LALIBERTÉ (Huguette (St-Germain))
79 ans, Sherbrooke
LAMONTAGNE (Rachel (Martin))
95 ans, Sherbrooke
LAPIERRE (Albert)
62 ans, Sherbrooke
LAPIERRE (Fernand)
87 ans, St-Sébastien
MALOUIN (Georges-Omer)
89 ans, Valcourt
MATHIEU (Patrice « Patrick »)
82 ans, St-Ludger
POULIOT (Suzanne (Hamel))
64 ans, Sherbrooke
RUEL (Simone)
87 ans, Sherbrooke



Marguerite BÉLISLE (1925 - 2012)

Au CHSLD Vigi Shermont de Sherbrooke le 18 novembre 2012, est décédée Mme Marguerite Bélisle, à l'âge de 87 ans, fille de feu Albiny Bélisle et feu Anna Lauzier, demeurant à Sherbrooke, autrefois d'Asbestos.

La famille recevra les condoléances au Centre funéraire Dupuis, 550, 1^{re} avenue, Asbestos, le samedi 24 novembre 2012 de 11 h, jusqu'à la cérémonie d'adieu, qui sera célébrée à 13 h au salon même en présence des cendres, qui seront déposées au cimetière d'Asbestos après la célébration.

Madame Bélisle laisse dans le deuil: ses belles-soeurs Claire Jutras (feu Lucien), Georgette Harvey (feu Gérard) ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

La famille aimerait remercier sincèrement le personnel soignant du CHSLD Vigi-Shermont, pour l'attention et les bons soins prodigués à notre tante Marguerite.

Centre funéraire Dupuis
550, 1^{re} avenue
Asbestos (Québec) J1T 3X4
www.salonsdupuis.com

Dupuis

Tél.: 819 879-2424
Télé.: 819 879-4406
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur



Rita (Pratte) FONTAINE (1926 - 2012)

À Sherbrooke, au C.H.U.S. - Hôtel-Dieu, le 14 novembre 2012, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Rita Pratte (épouse de feu Bertrand Morin) épouse de Elphège Fontaine, demeurant à Sherbrooke.

La famille sera présente à l'église, le jour des funérailles dès 9 h 30, pour recevoir les condoléances des parents et amis. Le service religieux sera célébré le samedi 24 novembre 2012 à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 280 rue du Conseil, Sherbrooke, J1G 1J4 et de là au cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Outre son époux, madame Pratte était la mère de feu Jacques Morin, feu Jean-Guy Morin (feu Carrol Spalding), Robert Morin (Louise Vachon), Mario Morin (Anne Bouliane). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Annie Morin (Shawn Taber), Karine Morin, Steve Morin

(Stéphanie Mullen), Jonathan Morin (Carole Gauthier), Véronique Morin (Kévin Brulard), Cathie Morin (Denis Ferland) et Mélanie Morin (Christian Dubois); ses arrière-petits-enfants: Alexis, Emrick, Livia, Ève, Anaïs, Kelly-Anne, Raphaël, Nicolas, feu Olivier, Magalie et Lilié; ses arrière-petits-enfants: Maëva et Alexianne; ses frères et soeurs: feu Lina (feu Lucien Badeau), feu Diane (feu Jos Demers), Lucienne (feu Armand Poulin), feu Carmèle (feu Belon Rodrigue), feu Germaine (feu Michel Byrns), feu Roger (Clémence Lessard); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Morin: feu Éleucipe (feu Marie-Anne), feu Thérèse (feu Varice Morin), feu Jean-Marie (Laurentienne Beaudoin), feu Hormidas (feu Claire Roy), feu Colombe (feu Pierre Lessard), feu Rosaire (feu Rolande Pépin), feu Fernand (Yvette Grenier), Armande (feu Rosaire Badeau), Yolande (feu Raoul Perron), feu Clément, feu Laurette (feu Marcel Bilodeau), feu Denis et feu Viateur (Claire Roy). De la famille Fontaine: feu Léo (feu Louise Fréchette), feu Renaud, feu Alice (feu René Simard), Béatrice, Léda, feu Clémence (Gérard Camp), feu Conrad (feu Yolande Faucher) et Lise, ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DE VOTRE CHOIX** seront appréciés de la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS
RÉSIDENTE FUNÉRAIRE

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 870 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance régulière tenue le 19 novembre 2012, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le règlement n° 870 ayant pour objet de modifier le règlement n° 3401 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin de retirer l'aire d'affectation « maintien et croissance des activités industrielles » du lot 1 133 665 du cadastre du Québec.

QUE le règlement n° 870 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 59.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du règlement n° 870 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 59.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 23^e jour de novembre 2012.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

www.ville.sherbrooke.qc.ca 3081012

5^e ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de

RICHARD IZA décédé le 23 novembre 2007

Cinq ans déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Tes enfants,
Jacques (Maryse),
Bernard (Louise)
ainsi que tes petits-
enfants, Jean-François,
Karolyne, Gabriel, Matis
et Laurie



3080203

« Les morts sont invisibles, ils ne sont pas absents »

LA TRIBUNE



Marie-Rose (Ouellette) BOISVERT

C'est à sa résidence que madame Marie-Rose Ouellette Boisvert est subitement décédée le 30 octobre dernier, à l'âge de 86 ans. Elle était l'épouse de feu Camille Boisvert et elle demeurait à Windsor.

La famille sera présente à l'église à compter de 11 h 30, le jour des funérailles, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Un service religieux sera célébré le samedi 24 novembre à 12 h 30, en l'église Saint-Philippe de Windsor, 63, rue Saint-Georges, Windsor.

Les cendres seront déposées au Columbarium du cimetière St-Philippe.

Elle laisse dans le deuil son fils Luc; ses frères et soeurs, Dora (Ludger Gagnon), feu Paul-Émile (feu Elaine), Georges (Pauline), Ernest (Yvette), feu Fernand (Adrienne), Clément (Éléonor), feu Thérèse (feu Yves Lapiere), Jean (Elaine), feu Raymond (Mariane), Laurette (Jean Trahan); sa belle-sour Aline Boisvert (feu Bernard St-Martin), ainsi que de nombreux neveux, nièces et plusieurs autres ami(e)s.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3^e avenue, Windsor
819 845-3992 - Téléc.: 819 845-3007

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Monique BOULANGER (1939 - 2012)

Au Pavillon Argyll de Sherbrooke, le 19 novembre 2012, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Monique Boulanger, fille de feu Lorenzo Boulanger et de feu Irène Dion et épouse de feu Richard Jordan, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Résidence funéraire Steve L. Elkas, 601, rue du Conseil, Sherbrooke, le samedi 24 novembre 2012 dès 9 h. La cérémonie d'adieu sera célébrée à 10 h 30 au salon Elkas et de là, au cimetière St-Michel de Sherbrooke.

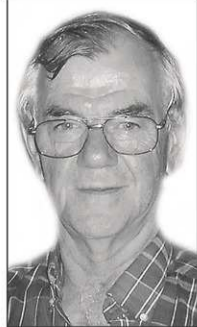
Mme Boulanger-Jordan laisse dans le deuil ses soeurs, Yolaine, Raymonde et Francine; beaux-frères et belles-soeurs, Edwin, Gwen, Jordan, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel infirmier du 3eA du Pavillon Argyll, pour les bons soins prodigués à Mme Boulanger-Jordan.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

STEVE L. ELKAS
RÉSIDENTE FUNÉRAIRE

Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

**François CARBONNEAU (1949 - 2012)**

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 13 novembre 2012 à l'âge de 63 ans est décédé monsieur François Carbonneau, fils de feu André Carbonneau et de feu Géralda Daigle, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire de l'Estrie, (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le samedi 24 novembre 2012 de 14 h à 17 h.

Monsieur Carbonneau laisse dans le deuil: sa fille Marie-Eve (Sylvain Homan) et son fils Jonathan (Marie-Claude Charest) ainsi que la mère de ses enfants Christiane Thibault; ses petits-trésors Alexi et Élodie Blanchet, Cédrik Carbonneau; son frère Jacques (Monique Lapointe) et sa soeur Jacqueline (Simon Blouin). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier l'ensemble du personnel des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu, pour les très bons soins prodigués à monsieur Carbonneau.

En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke Qc J1L 1C9, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapiere, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

**Robert CRAIG**

À CHUS Hôtel-Dieu, le 19 novembre 2012, à l'âge de 68 ans, est décédé monsieur Robert Craig, fils de feu Maurice Craig et de feu Germaine Robert, époux de madame Nicole Gagnon, demeurant à St-François-Xavier.

La famille vous accueillera à la **Résidence funéraire Windsor, 310 rue St-Georges**, le vendredi 23 novembre 2012 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi 24 novembre 2012 de 10 h 30 à 13 h 40. Funérailles le samedi 24 novembre 2012 à 14 h, en l'église Saint-François-Xavier-de-Brompton, 181, rue de l'église, St-François-Xavier. Suivra l'inhumation au Cimetière St-François Xavier.

Monsieur Robert Craig laisse dans le deuil outre son épouse Nicole Gagnon, ses enfants, Patrick (Virginie Fortin) et Caroline (Jocelyn Côté); ses petits-enfants, Mégane, Alix et Liam Fortin Craig; Chad et Tommy Côté; sa belle-mère Béatrice Mercier (feu Dorilas Gagnon); ses belles-soeurs, feu Carmen Gagnon (Richard Thomas), Claire Gagnon et Suzanne Gagnon. Il laisse également dans le deuil ses

oncles et tantes des familles Craig, Robert et Gagnon, neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que de nombreux amis.

La famille remercie le personnel des départements de Gastro-Antérologie et celui des soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à monsieur Robert Craig.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e avenue Nord, Sherbrooke J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

**Paul-Émile CHAMPOUX (1930 - 2012)**

Le 16 novembre 2012, au CHUS, monsieur Paul-Émile Champoux est décédé à l'âge de 81 ans, fils de feu Albert Champoux et de feu Hermance St-Laurent. Natif de Magog il a passé la plus grande partie de sa vie à Windsor.

Il laisse dans le deuil ses enfants Nicole (Gilbert Michaud), Luc (Line Parent) et Josée (Alain Pruneau); son gendre Normand Houde et la mère de ses enfants Huguette Dupuis; ses petits-enfants Alexandre Houde (Kym Ouellet), Sébastien Houde (Karine Lebrun), Valérie Houde (Yann Bergeron), Jonathan Champoux (Sandra St-Onge), Frédéric Champoux, Vincent Pruneau (Catherine Thompson), Carole Pruneau et Christophe Pruneau; ses arrière-petits-enfants Antoine, Mathis, Éliane et Thomas Houde, Emma Bergeron, Mia Pruneau, Alexis et Lucas Champoux; ses frères et soeurs Rita, Georges (Françoise Villemaire), Micheline, Laurent (feu Hermance Vézina) et Céline (Louis Hébert); son beau-frère Armand Champoux (feu Laurette). Il laisse aussi dans le deuil son amie Gertrude ainsi que

3 oncles Louis, Jean et Jacques St-Laurent et sa tante Sr Madeleine St-Laurent et plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Résidence funéraire Windsor (310 rue St-Georges, Windsor) le samedi 24 novembre 2012 de 13 h à 16 h. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à 15 h à même le salon.

Nous remercions tout le personnel du CHUS pour les bons soins prodigués à M. Champoux.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com

**Jeannine DENIS (1935 - 2012)**

À la Résidence de Weedon, le 15 novembre 2012, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédée madame Jeannine Denis, fille de feu Vital Denis et de feu Corinne Desmarais, demeurant à Weedon et native de St-Raymond de Fontainebleau.

La famille accueillera parents et amis au Centre funéraire Jacques et Fils (situé au 260, rue des Érables, Weedon) le vendredi 23 novembre 2012, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le samedi 24 novembre 2012 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 24 novembre 2012 à 10 h 30 en l'église St-Janvier de Weedon. Les cendres seront déposées au cimetière de Fontainebleau à une date ultérieure.

Madame Jeannine Denis laisse dans le deuil sa fille Christine (Marc Larose); ses petits-enfants Jonatan Demers (Jennifer), Emanuèle Bilodeau (Francis); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Raymond (Olivette), Pierrette (feu Ernie), André (Marielle), Gaston (Louise), Ginette (feu Benoît), François (Murielle), Suzanne (Jean-Pierre), Rolande (Stephen), feu Roland, Simon (Françoise), feu Benoît (Véronique). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins,

cousines, parents et amis.

Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la **SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e Avenue Nord, Sherbrooke, J1H 5N4. Merci aux docteurs St-Pierre et Bouchard. À Michelle Routhier, infirmière ainsi qu'à tous les intervenants du CLSC de Weedon, aux accompagnatrices Sylvie B., Agathe T., Aline G., Pauline F., Sylvie C., Diane P. Merci spécial à mon conjoint et mes enfants à Gaston, Louise, Rollande et Suzanne. Grâce à votre soutien à tous j'ai pu exaucer le souhait de ma mère; qu'elle reste à la maison jusqu'à la fin.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
260, rue des Érables
Weedon (Québec) J0B 3J0
Tél.: 819 583-0444



Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur

**Claude CHARBONNEAU (1941 - 2012)**

À la Maison Aube-Lumière, le 16 novembre 2012, à l'âge de 70 ans, est décédé monsieur Claude Charbonneau, fils de Étienne Charbonneau et de Irène Forest. Il était l'époux de Monique Hallé Charbonneau et demeurait à Sherbrooke, autrefois de Notre-Dame-des-Bois.

À la demande de M. Charbonneau il n'y aura pas d'exposition. Le jour des funérailles la famille accueillera parents et amis en présence des cendres à l'église à compter de 9 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles le samedi 24 novembre 2012 à 11 h, en l'église La-Résurrection-du-Christ de Rock Forest, 1291, rue Grégoire, Sherbrooke. Suivra l'inhumation au Cimetière Notre-Dame-des-Bois.

Outre son épouse Monique, M. Charbonneau laisse dans le deuil sa belle-fille Line Charland (feu Simon Charbonneau); ses petits-enfants Anthony et Élisabeth; ses frères et sa soeur ainsi que toute sa belle-famille Hallé de même que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis et anciens collègues de travail de chez N.V. Cloutier.

La famille tient à remercier tout le personnel de La Maison Aube-Lumière pour les bons soins prodigués à M. Charbonneau et pour tout le soutien apporté à la famille.

En guise de sympathie des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E7, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapiere, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

**Patrick GIRARD (1974 - 2012)**

Subitement au CHUS Hôtel-Dieu, le 14 novembre 2012, à l'âge de 38 ans, est décédé monsieur Patrick Girard, fils de feu Donald Lecours et de Denise Girard. Il était l'époux de Annie Leblanc et demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 23 novembre 2012 de 19 h à 22 h et le samedi 24 novembre 2012 de 13 h 30 à 16 h. Suivra une cérémonie d'adieu à 16 h, en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke.

Outre sa mère et son épouse Annie, Patrick laisse dans le deuil ses 3 petits trésors Élodie, Mathys et Évanie; sa soeur Cindy et son neveu Alexandre et sa nièce Crystal; ses oncles et tantes Yolande, Carmen, Claire, Normand, Marcel, Gérard, Lorraine, Lilianne, feu Marthe, Sylvie et Édith Girard; ses oncles et tante Doris, Normand (Pit), Richard (Boubou), Laurent Lecours ainsi que sa grand-mère Jeannine Faucher Lecours. Il laisse également dans le deuil ses beaux-parents Denis Leblanc et Hélène Vaillancourt; ses beaux-frères Jonathan et Junior Leblanc, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapiere, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

**Gertrude (Lecours) CLEMENT (1926 - 2012)**

Au CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 21 novembre 2012, à l'âge de 86 ans est décédée Mme Gertrude Lecours, fille de feu Elzéar Lecours et de feu Rose-Délina Roy et épouse de feu Lauréat Clément, demeurant à Cookshire-Eaton.

Le service religieux sera célébré le samedi 1er décembre 2012 à 15 h, en l'église Notre-Dame de la Paix de Johnville. Les cendres seront déposées au cimetière de la paroisse.

Mme Clément-Lecours laisse dans le deuil ses enfants: Denis Clément (Micheline Lavallé), Rachelle Clément, Réal Clément, Gilles Clément (Lise Leclerc), Normand Clément (Linda Leech), Denise Clément (Roland Charruau), Yves Clément (Sylvia Lantini), Carole Clément (Jacques Rousseau), Micheline Clément (Paul-Émile Daigneault), Yvan Clément (Manon Charruau), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. Mme Clément laisse également dans le deuil ses frères et sa soeur neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille de Mme Clément désire remercier tout le personnel du 3e soins intensifs du CHUS Hôtel-Dieu, pour les bons soins prodigués à notre mère.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Bibiane (Bernier) LACOMBE (1919 - 2012)**

Au CSSSG de Lac-Mégantic, le 22 novembre 2012, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Bibiane Bernier, épouse de feu Conrad Lacombe, demeurant à Lac-Mégantic et native de St-Sébastien.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire Jacques et Fils, 3750, rue du Québec-Central, Lac-Mégantic, le dimanche 25 novembre 2012 de 15 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 26 novembre 2012 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 26 novembre 2012 à 10 h 30, en l'église Ste-Agnès, Lac-Mégantic. Inhumation au cimetière St-Sébastien

Mme Bibiane Bernier laisse dans le deuil ses enfants Jean-Guy (Monique Poirier), Pierre (Solange Roy), Robert (Lise Arguin), Francine, Colette (André Miller), feu René, Lucette, Raymond (Thérèse Giroux), Luc (Monique Théberge), Michel (Nancy Giroux), René-Paul (Louise Leblanc), Bernard (Colleen McAlister); ses petits-enfants Line, Jacinthe (Patrice Laframboise), Isabelle, Manon (feu Lee Leavitt), Martin (Katie Staples), Frédéric (Linda Scott) et Martine Lacombe,

Élisabeth Miller (Yan-Éric Péneault), Ian Laverdure (Mélanie Vachon), Julie (Sylvain Charest), Simon (Christine Drouin), Anne-Josée (Yann Rousset), Émilie (Maxime Vachon), Guillaume, Alexandre, Élise (Jean-François Godin), Matthew (Justine Pelletier) et Brandon Lacombe, Julianna Samis; ses arrière-petits-enfants Marie-Christine, Audrey, Thomas, Émile, Alexandra, Zachary, Bryan, Paméla, Lakota, Mhisk, William, Chloé, Alexis, Mathieu, Antoine, Alysson, Naomie, Arthur, Baptiste, Clément, Victoria, Victor, Rose et Bentley. Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la Fabrique Ste-Agnès, 4872, rue Laval, Lac-Mégantic, G6B 1E1.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3750 du Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-0444



Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur



Huguette (St-Germain) LALIBERTÉ (1933 - 2012)

Entourée des siens à l'UGS Pavillon St-Joseph, le 15 novembre 2012 à l'âge de 79 ans est décédée madame Huguette St-Germain Laliberté, épouse de Maurice Laliberté, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 23 novembre 2012 de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 24 novembre de 8 h 30 à 10 h. Funérailles le samedi 24 novembre 2012 à 10 h 30, en l'église Paroisse Nativité-de-Jésus (Église St-Boniface) 75, rue Morris, Sherbrooke. Suivra l'inhumation au cimetière St-Michel.

Outre son époux, madame St-Germain laisse dans le deuil ses enfants: André (France L'Heureux), Richard (Martine Boulanger), Marie et Jean-Guy (Sonia Blanchette); ses petits-enfants, Catherine (Francis), Alexis, Émilie (David) et Mathieu, Vincent et Félix, Maxime (Mélodie), Geneviève, Étienne, Jérémie et Élisabeth, ainsi que leur père Raymond, Simon, Philippe et Jacob; ses arrière-petits-enfants, Sammy, Lia et Maxim. Elle laisse également son frère Robert, ses beaux-frères et belles-soeurs Marcel (Carmen), Gilles (Madeleine) et Fernand (Louisette), ainsi que ses nombreux neveux, nièces, tous ses autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CLSC ainsi que celui du Foyer St-Joseph du 4e étage, pour les bons soins prodigués à madame St-Germain Laliberté.

En guise de sympathie et au lieu de fleur, des dons à la **FONDATION VITAE**, 375, rue Argyll, Sherbrooke (Québec) J1J 3H5, seraient appréciés par la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com



Georges-Omer MALOUIN (1923 - 2012)

Au CSSS du Val St-François, Hébergement Valcourt, le 20 novembre 2012, à l'âge de 89 ans est décédé monsieur Georges-Omer Malouin, époux de feu madame Lina Bombardier, demeurant à Valcourt.

Il était le père de: Michel, feu Yvan, Daniel (Jocelyne Ash), Carmelle; et le grand-père de: Julie, Maryse, Virginie, Caroline, Mireille, Claudine et Vincent. Il laisse aussi ses 3 arrière-petits-enfants; ses soeurs, Martha et Laurette; ses belles-soeurs, Jacqueline Bernier, Marie-Ange Marois et Hélène Ouimet, ainsi que plusieurs nièces et neveux et de nombreux amis.

La famille vous accueillera aux Résidences funéraires Bessette de Valcourt, le vendredi 23 novembre 2012 de 19 h à 22 h et samedi jour des funérailles, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Les funérailles auront lieu le samedi 24 novembre 2012 à 11 h, en l'église St-Joseph de Valcourt. Suivra l'inhumation au cimetière de la paroisse.

Les Résidences funéraires Bessette
1112, rue St-Joseph
Valcourt (Québec)
Tél.: 450 532-2200

1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393
www.famillebessette.com
affilié à la C.T.Q.



Rachel (Martin) LAMONTAGNE (1917 - 2012)

Au Pavillon Argyll, le 20 novembre 2012, à l'âge de 95 ans, est décédée madame Rachel Martin, fille de feu Joseph Martin et de feu Alma Mailhot. Elle était l'épouse de feu René Lamontagne et demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le samedi 24 novembre 2012 de 13 h à 15 h. Suivra à 15h, une liturgie de la Parole à la chapelle du complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. L'inhumation au Cimetière St-Michel aura lieu à une date ultérieure.

Madame Martin Lamontagne laisse dans le deuil sa soeur Gisèle (feu Jean-Marie); elle était la soeur de feu Gertrude, feu Fernande (feu Henri), feu Roland (feu Mérilda), feu Gérard (feu Liliane). Elle laisse également dans le deuil son beau-frère Lionel; ses belles-soeurs Vira et Liliane Lamontagne ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du 3e du Pavillon Argyll, pour les excellents soins.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION VITAE**, 375, rue Argyll, Sherbrooke (Québec) J1J 3H5, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com



Patrice « Patrick » MATHIEU (1930 - 2012)

Avec l'amour des siens et les membres du personnel du 1er étage du CSSSG de Lac-Mégantic, le 6 novembre 2012, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Patrice Mathieu dit Patrick, époux de feu Paulette Poulin, demeurant à St-Ludger et natif de St-Victor.

Les funérailles auront lieu le samedi 24 novembre 2012 à 14 h, en l'église St-Alphonse de Stornoway. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial.

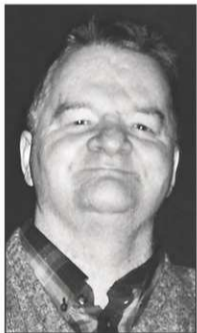
M. Patrice Mathieu était le frère et le beau-frère de Yolande (feu Fidèle Boulanger), feu Gilberte (feu Wilfrid Bergeron), feu Mariette (feu Lionel Poulin), feu Marie-Jeanne (feu Joseph Breton), feu Paul (feu Gracia Lacasse), feu Jean-Denis (feu Véronique Duquette); les membres de la famille Poulin: André, Thérèse, Hélène, Lise, Rolande, Henri, Jean-Guy, Gérard, Luc, Rachel, Yvon et France ainsi que leurs conjoint(e)s. Il laisse également plusieurs neveux, nièces, plus particulièrement les enfants de Paul et Gracia, Lucien, Ginette, Aline, Lucie, Johanne et Roger qui ont eu le privilège de vivre à ses côtés durant de nombreuses années avant qu'il trouve sa perle, sa douce moitié Paulette.

Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la **RÉSIDENTE SÉRÉNITÉ**, 210, rue Lasalle, St-Ludger, G0M 1W0, pour les loisirs des aînés.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3750 du Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-0444



Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur



Albert LAPIERRE

Au CHUS Hôpital Hôtel-Dieu, le 17 novembre 2012, à l'âge de 62 ans, est décédé monsieur Albert Lapierre, fils de feu Gérard Lapierre et de Marie-Jeanne Héту, demeurant à Sherbrooke, autrefois de St-François Xavier.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (72, rue Curé-Larocque, Sherbrooke), le vendredi 23 novembre 2012 de 19 h à 22 h et le samedi 24 novembre 2012 de 8 h 30 à 10 h.

Funérailles le samedi 24 novembre 2012 à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier-de-Brompton, 181, rue de l'église, St-François-Xavier-de-Brompton. Suivra l'inhumation au Cimetière St-François Xavier de Brompton.

Monsieur Albert Lapierre laisse dans le deuil ses frères et soeurs, feu Réal Lapierre (Thérèse), Léo Lapierre (Carmen), feu Juliette Lapierre, feu Francine Lapierre, Madeleine Lapierre (Robert Breault) et Sylvie Lapierre. Il laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

La famille tient à remercier le personnel du CHUS Hôtel-Dieu, pour les bons soins apportés à monsieur Lapierre.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke (Québec) J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

Coop. funéraire de l'Estrie (Bromptonville)
72, rue du Curé-Larocque, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél. 819 565-7646 – Téléc.: 819 348-3777



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com



Suzanne (Hamel) POULIOT (1947 - 2012)

Au CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 21 novembre 2012, à l'âge de 64 ans est décédée Mme Suzanne Hamel, fille de feu Albert Hamel et de Yvette Girouard et épouse de Roger Pouliot, demeurant à Sherbrooke.

Il n'y a pas de visite au salon funéraire. Parents et amis se rendent directement à l'église. Le service religieux sera célébré le samedi 24 novembre 2012 à 10 h 30, en l'église St-François d'Assise et de là, au cimetière St-Michel de Sherbrooke.

Après une longue maladie Mme Pouliot laisse dans le deuil outre son époux ses enfants : Francis Pouliot (Nancy Giguère), Pascal Pouliot, Martin Pouliot (Mélanie Mercier); ses petits-enfants, Pierre-Anthony, Audrey, Samuel, Mégane; sa belle-mère Colette Veilleux (feu Arthur Pouliot et Antonio Pouliot); ses frères et soeurs Lise Hamel (André Proulx), Michel Hamel, feu Lucien Hamel (Micheline Bédard); ses beaux-frères, belles-soeurs Gilles Pouliot (feu Francine Doyon), Murielle Pouliot (Clément Lambert), Maurice Pouliot (Lisette Piché); ses filleuls Dany Hamel et Maude Lambert, ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier spécialement M. David Bergeron, travailleur social.

En guise de sympathie la famille apprécierait des dons à la **FONDATION SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE**, 5415, rue Paré, bureau 200, Montréal H4P 1P7.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.



Fernand LAPIERRE (1925 - 2012)

Au CHUS-Hôpital Fleurimont, le 20 novembre 2012, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Fernand Lapierre, époux de Mme Mariette Roy, demeurant à St-Sébastien.

La famille accueillera parents et amis au **Centre communautaire Paul VI, 582, rue Principale, St-Sébastien**, le vendredi 23 novembre 2012 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 24 novembre 2012 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le samedi 24 novembre 2012 à 15 h, en l'église de St-Sébastien. Inhumation au cimetière paroissial.

Outre son épouse, M. Fernand Lapierre laisse dans le deuil ses enfants, feu Jacques (Marie-Rose Dallaire), Jacynthe (Jean-Yves Bouchard), Lucie, Denyse (Denis Boulanger), Annie (Claude Tardif); ses petits-enfants, Vincent Lapierre (Claudia Bolduc), Luc-Antoine et Philippe Boulanger, Maxime et Cédric Tardif; il était le frère de feu Conrad, M.S., Jeannine (feu Raymond Pichet), feu Émilienne (feu Jean-Marc Lacroix), Maurice (Liliane Bilodeau), feu André et il était le beau-frère de feu Juliette (feu Gabriel Hallé), feu Hélène (feu Antonio St-Pierre), Félix (feu Thérèse Bilodeau), feu Madeleine (feu Adélarde Couture), feu Antonio (feu Rita Bilodeau), feu Thérèse (feu Gérard Fluet), Jeanne d'Arc (Sébastien Leclerc), Raymond (Jacqueline Proteau), feu Marie-Paule (feu Raymond Rouleau, Delphis Roy), Marie-Louis (Ginette Therrien), Yolande (Jean-Luc Boulanger), Paul-Henri (Gaétane Therrien). Il laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.

Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la **FONDATION QUÉBÉCOISE DE CANCER**, 3001, 12e avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5N4.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3750 du Québec-Central
Lac-Mégantic (Québec)
Tél.: 819 583-0444



Téléc.: 819 583-0908
www.jacquesetfils.com
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur



Simone RUEL (1925 - 2012)

Les Petits Frères vous annoncent avec tristesse le décès de leur Vieille Amie, madame Simone Ruel, survenu au Pavillon St-Joseph de Sherbrooke, le 10 novembre 2012. Madame Ruel était âgée de 87 ans et était la fille de feu Édouard Ruel et de feu Marie-Louise Lemay.

Les bénévoles des Petits Frères seront présents à la Coopérative funéraire de l'Estrie (505, rue Short, Sherbrooke), le vendredi 23 novembre 2012 de 12 h à 13 h 30 puis à 14 h, à l'église Immaculée-Conception, 1085, Adélarde-Collette, Sherbrooke pour les funérailles. L'inhumation suivra au Cimetière St-Michel où elle reposera à côté de son père.

Madame Ruel laisse dans le deuil toute la grande famille des Petits Frères, particulièrement Vicky Duchesne, Stéphanie Bouffard et Monique Cousineau, bénévoles, qui l'ont visitée depuis 2005. Elle laisse également dans le deuil madame Olivette Dubois, monsieur Serge Dubois et madame Annette Fournier.

Un merci particulier au personnel du 2e étage du Pavillon St-Joseph qui l'a toujours traitée avec dignité et respect.

LES PETITS FRÈRES - La grande famille des personnes âgées seules - petitsfreres.ca

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346



François Fouquet, directeur général
Daniel Lapierre, directeur opérations
Manon Thibodeau, dir. serv. Familles
www.coopfuneraire.com

Don de 4000 \$ à Centraide



COURTOISIE

Les employés et les gestionnaires de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog ont fièrement porté le jeans pour verser, avec la Caisse, un montant de 4000 \$ à Centraide, soit le double de l'objectif fixé par l'organisme. Ce geste démontre une façon bien originale de contribuer à une cause qui leur tient à cœur. Une fois par mois, la Caisse a permis à son personnel la mise sur pied d'une « journée jeans », en échange d'un don à Centraide. Près de 2000 \$ ont été amassés de cette façon depuis janvier. Comme l'an dernier, la Caisse a décidé de doubler le montant recueilli par les employés, portant ainsi le don total à 4000 \$. Sur la photo, les employés entourent Claude Forgues, directeur général de Centraide Estrie, et Jean-Luc Dasté, directeur général de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog.

Un 5 à 7 techno



IMACOM, CLAUDE POULIN

Le Centre de production intégrée du Québec a tenu dernièrement un 5 à 7 techno sur la programmation paramétrique des machines à commande numérique et la façon d'améliorer les procédures, afin d'en tirer des avantages opérationnels et financiers notamment. Le conférencier Réjean Roy, chargé de projet en usinage haute performance au Centre technologique en aérospatiale de Saint-Hubert, a ainsi fait part de sa son expérience au bénéfice de son auditoire.

À un chiffre du gros lot



COLLABORATION SPÉCIALE

L'Estrien Jean Bouthillier joue au Lotto 6/49 depuis plusieurs années et n'avait jamais gagné de lots importants jusqu'au 20 octobre dernier, lorsqu'il a mis la main sur un lot de 135 126 \$ grâce à ses cinq chiffres obtenus sur une possibilité de six. Étant blagueur, M. Bouthillier est retourné chez lui pour dire à sa conjointe : « Il va falloir que tu m'aides à remplir des papiers ». Croyant qu'il s'agissait de documents pour leur passeport, cette dernière a eu toute une surprise quand elle a constaté que ces fameux papiers étaient en fait un formulaire de réclamation de Loto-Québec. Avec ce lot, le couple a l'intention de rénover la maison et bien sûr, de se gâter un peu.

Soutien à la pratique artistique



COURTOISIE

La Ville de Magog a remis treize bourses d'une valeur totale de 2950 \$ pour soutenir la pratique artistique à autant de jeunes artistes magogois. L'événement s'inscrit dans le cadre du Programme de soutien à la pratique artistique. À cette occasion, la mairesse, les élus de la Ville de Magog, de même que les parents et amis présents ont pu assister à des prestations de certains des boursiers. La mairesse pose ici avec les boursiers parmi lesquels on reconnaît dans le volet excellence, Phébée Couture et Marie-Ève Quirion, musique-chant, Helfège Couture, musique-guitare, David Bolduc, Antoine Beaudry, Samuel Lin, Lucy Chen, Eugénie Meunier, Jade O'Shea-Tisseur et Louise Veshaeve, musique-piano, et Félix Lacasse, musique-saxophone. Dans le volet familiarisation, on aperçoit Valérie Lemoine, musique-chant, et Jahcob Rocan, musique-piano.

La FADOQ de Valcourt a 40 ans



COURTOISIE

Le Club FADOQ de Valcourt a fêté récemment ses 40 ans. À cette occasion, l'invité d'honneur était Réjean Audet, président de la FADOQ Estrie. L'oeuvre de quatre bâtisseurs a été soulignée. On aperçoit, assises, Rose Éva Racicot, 99 ans, qui a oeuvré dans le premier conseil en 1972, et Diana Beauregard, qui a travaillé au sein du club pendant une trentaine d'années. Sur la photo se trouvent, debout, Ernest Bombardier, 96 ans, un membre fondateur, et Marie Jeanne St-Germain, qui fait partie du comité depuis 28 ans, toujours très efficace malgré ses 88 ans.

Deux médailles prestigieuses



COURTOISIE

Nathalie Hallé, originaire de Sherbrooke, s'est distinguée à l'occasion de la 48^e remise des diplômes de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA), campus de Saint-Hyacinthe. Diplômée du programme Technologie de la production horticole et de l'environnement, elle a reçu la médaille d'or du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), qui récompense la meilleure moyenne de son programme, des mains de Michel Gagnon, sous-ministre adjoint responsable de la Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales et responsable de l'Institut de technologie agroalimentaire et de Rosaire Ouellet, directeur général de l'ITA. Mme Hallé a également reçu la médaille du Gouverneur général du Canada, pour avoir conservé la note moyenne la plus élevée dans l'ensemble de ses études.

AUJOURD'HUI:

L'événement

BLACK FRIDAY

chez Mercedes-Benz de Sherbrooke

EXCEPTIONNELLEMENT
OUVERT
AUJOURD'HUI
**de 9 h
à 20 h**
Faites vite!

**DES RÉDUCTIONS SANS PRÉCÉDENTS
APPLICABLES UNE JOURNÉE SEULEMENT!**
VOTRE ÉTOILE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ABORDABLE!

Réservez votre Mercedes-Benz
en ligne, par téléphone ou
présentez sur place aujourd'hui!
QUANTITÉS LIMITÉES!



LIQUIDATION CLASSE C AUJOURD'HUI SEULEMENT

PDSF: 46 053\$

EN RABAIS DE **9 058\$**

36 995\$

+ Financement exceptionnel à l'achat de **1,9%** pendant **60** mois

7 Classe C 250 4MATIC 2012 démonstrateurs

ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE AVEC

- TRACTION INTÉGRALE PERMANENTE 4MATIC
- ENSEMBLE SPORT de style AMG
- ENSEMBLE PRIVILÈGE
- Boîte automatique à 7 rapports
- Toit ouvrant électrique
- Intérieur en cuir
- Sièges chauffants
- Climatiseur
- Roues d'alliage 17 pouces

La Classe C élue:
**VOITURE DE LUXE
DE L'ANNÉE 2012**

LIQUIDATION CLASSE GLK AUJOURD'HUI SEULEMENT

4 Classe GLK 350 4MATIC 2012 démonstrateurs

TRÈS BIEN ÉQUIPÉE AVEC

- TRACTION INTÉGRALE PERMANENTE 4MATIC
- ENSEMBLE PRIVILÈGE
- Boîte automatique à 7 rapports
- Attache-remorque
- Intérieur en cuir
- Sièges chauffants
- Climatiseur
- et beaucoup plus!

PDSF: 51 352\$

EN RABAIS DE **8 357\$**

42 995\$

+ Financement à l'achat de **0,9%** pendant **60** mois



**FAITES VITE! CES OFFRES EXCLUSIVES SE TERMINENT À 20 h CE SOIR!
AUCUNE PROLONGATION**

Mercedes-Benz de Sherbrooke

4787, boul. Bourque Sherbrooke 819-564-2211
www.mercedessherbrooke.com

BASKETBALL

NBA ASSOCIATION DE L'EST SECTION ATLANTIQUE Table with columns G, P, Moy., Diff. and rows for New York, Brooklyn, Philadelphia, Boston, Toronto.

SECTION SUD-EST Table with columns G, P, Moy., Diff. and rows for Miami, Charlotte, Atlanta, Orlando, Washington.

SECTION CENTRALE Table with columns G, P, Moy., Diff. and rows for Milwaukee, Indiana, Chicago, Cleveland, Detroit.

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION SUD-OUEST Table with columns G, P, Moy., Diff. and rows for Memphis, San Antonio, Dallas, Houston, La N.-Orléans.

SECTION NORD-OUEST Table with columns G, P, Moy., Diff. and rows for Oklahoma City, Denver, Utah, Minnesota, Portland.

SECTION PACIFIQUE Table with columns G, P, Moy., Diff. and rows for L.A. Clippers, Golden State, L.A. Lakers, Phoenix, Sacramento.

Mercredi 21 novembre La N.-Orléans 107 Indiana 115 (P) Philadelphia 83 Cleveland 92 Detroit 74 Orlando 90 Toronto 97 Charlotte 98 San Antonio 112 Boston 100 Milwaukee 106 Miami 113 (P) L.A. Clippers 111 Oklahoma City 117 (P) Washington 100 Atlanta 101 (P) Chicago 89 Houston 93 Denver 101 Minnesota 94 New York 111 Dallas 114 Portland 87 Phoenix 114 L.A. Lakers 97 Sacramento 113 Brooklyn 93 Golden State 102

Vendredi 23 novembre Cleveland à Orlando, 19h. Atlanta à Charlotte, 19h. Oklahoma City à Boston, 19h30. L.A. Clippers à Brooklyn, 19h30. Toronto à Detroit, 19h30. San Antonio en Indiana, 20h. New York à Houston, 20h. L.A. Lakers à Memphis, 20h. Golden State à Denver, 21h. Sacramento à l'Utah, 21h. La N.-Orléans à Phoenix, 21h. Minnesota à Portland, 22h.

Samedi 24 novembre Oklahoma City à Philadelphia, 19h. L.A. Clippers à Atlanta, 19h. Charlotte à Washington, 19h. Cleveland à Miami, 19h30. L.A. Lakers à Dallas, 20h30. Chicago à Milwaukee, 21h. Utah à Sacramento, 22h. Minnesota à Golden State, 22h30. Dimanche 25 novembre San Antonio à Toronto, 13h. Detroit à New York, 13h. Portland à Brooklyn, 15h. Phoenix à Philadelphia, 18h. Boston à Orlando, 18h. La N.-Orléans à Denver, 20h. Lundi 26 novembre San Antonio à Washington, 19h. New York à Brooklyn, 19h. Portland à Detroit, 19h30. Charlotte à Oklahoma City, 20h. Cleveland à Memphis, 20h. Milwaukee à Chicago, 20h. Denver à l'Utah, 21h. La N.-Orléans à L.A. Clippers, 22h30.

HOCKEY

LHJMQ SECTION MARITIMES TELUS Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Halifax, Moncton, I.-P.-É., St-Jean, A.-Bathurst, Cap-Breton.

SECTION EST TELUS Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Québec, Baie-Comeau, Rimouski, Chicoutimi, Victoriaville, Shawinigan.

SECTION OUEST TELUS Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for B.-Boisbriand, R.-Noranda, Drummond, Val-d'Or, Gatineau, Sherbrooke.

Mercredi 21 novembre Baie-Comeau 2 Halifax 6 Moncton 4 Cap-Breton 2 A.-Bathurst 3 Québec 9 Chicoutimi 4 Shawinigan 2 Victoriaville 0 Gatineau 5 Vendredi 23 novembre Baie-Comeau à I.-P.-É., 18h. Cap-Breton à Halifax, 18h. Sherbrooke à Québec, 19h. Chicoutimi à Victoriaville, 19h. A.-Bathurst à Val-d'Or, 19h30. Drummondville à Rimouski, 19h30. Shawinigan à R.-Noranda, 19h30. B.-Boisbriand à Gatineau, 19h30. Samedi 24 novembre Baie-Comeau à Moncton, 14h. Sherbrooke à Rimouski, 16h. Cap-Breton à Saint-Jean, 18h. A.-Bathurst à Rouyn-Noranda, 19h. Shawinigan à Val-d'Or, 19h. Dimanche 25 novembre Halifax à Moncton, 13h. Baie-Comeau à Saint-Jean, 14h. Drummondville à Victoriaville, 16h. Québec à Chicoutimi, 16h. Gatineau à B.-Boisbriand, 16h.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 22 novembre. Table with columns MJ, B, A, Pts and rows for Currie, I.-P.-É., Duffy, I.-P.-É., Lavoie, Cap-Breton, Grigorenko, Québec, Mackinnon, Halifax, Carrier, Cap-Breton, Mantha, Val-d'Or, Dea, R.-Noranda, Drouin, Halifax, Jaskin, Moncton.

CLASSEMENT DES GARDIENS

NOTE: en date du 22 novembre. Table with columns MJ, V, D, DPF, JB, Moy. and rows for Marcoux, B.-B., Fucala, Hal., Brassard, Qué., Bibeau, I.-P.-É., Hozjan, Rim.

COLLÉGIAL AAA

Table with columns MJ, V, D, DPF, BP, BCPTS and rows for André-Laurendeau, Ch. St-Lawrence, Lionel-Groulx, Alma, Lafèche, Dawson, Sorel-Tracy, Saint-Laurent, Thetford, Lionel-Groulx à Sorel-Tracy, Lafèche à Saint-Laurent, Sorel-Tracy à Lafèche, André-Laurendeau à Alma, Thetford à Sorel-Tracy, Dawson à Alma, St-Laurent à Ch. St-Lawrence.

LAH ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Manchester, Worcester, St. John's, Portland, Providence.

SECTION NORD-EST Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Springfield, Bridgeport, Adirondack, Connecticut, Albany.

SECTION EST Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Syracuse, Binghamton, Amos, Norfolk, Hershey.

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION NORD

Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Abbotsford, Toronto, Lac-Érie, Rochester, Hamilton.

SECTION CENTRE-OUEST Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Grand Rapids, Chicago, Rockford, Milwaukee, Peoria.

SECTION SUD Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Charlotte, Oklahoma, Houston, Texas, San Antonio.

Mercredi 21 novembre Hamilton 2 St. John's 1 W.-B./Scranton 4 Hershey 0 Bridgeport 1 Adirondack 5 Charlotte 5 Norfolk 2 Peoria 4 Rockford 5 Oklahoma 6 Texas 4

Jeudi 22 novembre Toronto 2 Binghamton 3 Vendredi 23 novembre Norfolk à Adirondack, 19h. Springfield à Portland, 19h. Worcester à Manchester, 19h. Connecticut à Bridgeport, 19h. Chicago à Grand Rapids, 19h. Albany à Rochester, 19h05. Rockford à Lake Erie, 19h30. Binghamton à Syracuse, 19h30. Milwaukee à Peoria, 20h05. Houston à San Antonio, 20h30. Abbotsford au Texas, 20h30.

Samedi 24 novembre Providence à St. John's, 13h30. Syracuse à Albany, 17h. Hershey à Adirondack, 19h. Norfolk au Connecticut, 19h. Manchester à Springfield, 19h. Portland à Worcester, 19h. Oklahoma à Charlotte, 19h. Toronto à W.-B./Scranton, 19h05. Bridgeport à Binghamton, 19h05. Rockford à Lake Erie, 19h30. Milwaukee à Chicago, 20h. Abbotsford à San Antonio, 20h. Grand Rapids à Peoria, 20h35.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 22 novembre. Table with columns MJ, B, A, Pts and rows for Schultz, O.C., Eberle, O.C., Schenn, Adi., Nugent-Hopkins, Niederreiter, Bridge, Conacher, Syr., Nyquist, G.R., Hensick, Pho., Benschuk, Alma, Foligno, Roch.

LIGUE MIDGET AAA

SECTION LA COOP Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for St-François, C. Notre-Dame, Lévis, Trois-Rivières, Jonquière.

SECTION REEBOK Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Lac-St-Louis, Châteauguay, C.C.-LeMoine, C.A.-Girouard, Magog.

SECTION C.C.M. Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Laval-Montréal, C.E.-Blondin, Amos, St-Eustache, Gatineau.

Vendredi 23 novembre St-Eustache à Magog, 19h. Gatineau à Amos, 19h. Laval-Montréal à Trois-Rivières, 19h30. C.E.-Blondin au C.C.-LeMoine, 19h30. Sém. St-François à Lévis, 19h30. Lac-St-Louis à Châteauguay, 19h30.

Samedi 24 novembre C.A.-Girouard au Sém. St-François, 14h. C. Notre-Dame à Jonquière, 14h. Dimanche 25 novembre C. Notre-Dame à Jonquière, 13h. Gatineau à Saint-Eustache, 13h30. C.E.-Blondin au C.A.-Girouard, 14h. Châteauguay à Magog, 14h. Trois-Rivières à Lévis, 14h30.

Mercredi 28 novembre Tous les matches auront lieu à L'Ancienne-Lorette Magog c. C. Esther-Blondin, 11h. C.A.-Girouard c. Lac-St-Louis, 13h15. Gatineau c. Châteauguay, 17h15. Trois-Rivières c. Sém. St-François, 19h30. Amos c. C. Notre-Dame, 20h.

LIGUE JUNIOR AAA

SECTION ALEXANDRE-BURROWS Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Longueuil, Lachine, Kahnawake, Valleyfield, Vaudreuil-Dor.

SECTION MARTIN-ST-LOUIS Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for St-Jérôme, Terrebonne, Ste-Agathe, St-Léonard, Montréal-Est.

SECTION DAVID-PERRON Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Granby, Sherbrooke, La Tuque, Princeville, St-Hyacinthe.

Mercredi 21 novembre Ste-Agathe 5 Lachine 4 (F) Kahnawake 2 Saint-Jérôme 11 Jeudi 22 novembre Granby 1 Valleyfield 5 Terrebonne 1 La Tuque 4 Vendredi 23 novembre St-Hyacinthe à Ste-Agathe, 19h30. Sherbrooke à St-Jérôme, 19h30. St-Léonard à Terrebonne, 19h30. Valleyfield à Granby, 19h45. Vaudreuil-Dorion à Kahnawake, 19h45. Montréal-Est à La Tuque, 20h. Princeville à Lachine, 20h.

Samedi 24 novembre Vaudreuil-Dorion à Princeville, 20h. Dimanche 25 novembre St-Jérôme à Kahnawake, 15h30. St-Léonard à Sherbrooke, 19h30. Mercredi 28 novembre St-Jérôme à Lachine, 19h30. Jeudi 29 novembre La Tuque à Valleyfield, 19h30. Ste-Agathe à Longueuil, 19h30.

LNAH

Table with columns MJ, G, P, DP, DF, BP, BCPTS and rows for Saguenay, Th.Mines, R.-du-Loup, N.Y. Jets, Sorel-Tracy, St.G.Beauce, Trois-Rivières.

Vendredi 23 novembre Sorel-Tracy à Saguenay, 20h. Trois-Rivières à St-Georges, 20h. Rivière-du-Loup à Thetford Mines, 20h30. Samedi 24 novembre Trois-Rivières à Sorel-Tracy, 15h. Saguenay à Cornwall, 19h30. St-Georges à Rivière-du-Loup, 19h30.

LHJAAEM

Table with columns PJ, V, D, DP, BP, BC, FJ, Pts and rows for Saint-Tite, Nicolet, Plessisville, Shermont, Bromont, Sherb-O, Acton Vale.

Vendredi 23 novembre 20h30, Shermont c. St-Tite Samedi 24 novembre 17h, Acton Vale c. Bromont 19h30, Sherbrooke-Ouest c. Shermont Dimanche 25 novembre 13h30, Bromont c. Acton Vale Vendredi 30 novembre 19h30, Bromont c. Shermont

LHSCÉ

Table with columns PJ, V, D, DP, PP, PC, Pts and rows for Coaticook, Marieville, Sherbrooke, St-Cyrille, Waterloo, Richmond.

Vendredi 23 novembre 20h30, Waterloo c. Coaticook Samedi 24 novembre 20h, Waterloo c. Sherbrooke Vendredi 30 novembre 20h30, Richmond c. St-Cyrille

FOOTBALL

NFL ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST Table with columns G, P, NMoy, PP, PC and rows for N.-Angleterre, N.Y. Jets, Miami, Buffalo.

SECTION SUD Table with columns G, P, NMoy, PP, PC and rows for Houston, Indianapolis, Tennessee, Jacksonville.

SECTION NORD Table with columns G, P, NMoy, PP, PC and rows for Baltimore, Pittsburgh, Cincinnati, Cleveland.

SECTION OUEST Table with columns G, P, NMoy, PP, PC and rows for Denver, San Diego, Oakland, Kansas City.

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST Table with columns G, P, NMoy, PP, PC and rows for N.Y. Giants, Washington, Dallas, Philadelphia.

SECTION SUD Table with columns G, P, NMoy, PP, PC and rows for Atlanta, Tampa Bay, La N.-Orléans, Caroline.

SECTION NORD Table with columns G, P, NMoy, PP, PC and rows for Green Bay, Chicago, Minnesota, Detroit.

SECTION OUEST Table with columns G, P, NMoy, PP, PC and rows for San Francisco, Seattle, Arizona, St. Louis.

Jeudi 22 novembre Houston 34 Detroit 31 (P) Washington 38 Dallas 31 N.-Angleterre 49 N.Y. Jets 19

Dimanche 25 novembre Minnesota à Chicago, 13h. Oakland à Cincinnati, 13h. Pittsburgh à Cleveland, 13h. Denver à Kansas City, 13h. Seattle à Miami, 13h. Atlanta à Tampa Bay, 13h. Tennessee à Jacksonville, 13h. Baltimore à San Diego, 16h05. St. Louis en Arizona, 16h25. San Francisco à La N.-Orléans, 16h25. Green Bay à N.Y. Giants, 20h20.

Lundi 26 novembre Caroline à Philadelphie, 20h30. Jeudi 29 novembre La N.-Orléans à Atlanta, 20h20. Dimanche 2 décembre Jacksonville à Buffalo, 13h. Seattle à Chicago, 13h. San Francisco à St. Louis, 13h. N.-Angleterre à Miami, 13h. Arizona à N.Y. Jets, 13h. Indianapolis à Detroit, 13h. Minnesota à Green Bay, 13h. Houston au Tennessee, 13h. Caroline à Kansas City, 13h. Tampa Bay à Denver, 16h05. Cleveland à Oakland, 16h25. Cincinnati à San Diego, 16h25. Pittsburgh à Baltimore, 16h25. Philadelphie à Dallas, 20h20.

LCF MATCHES ÉLIMINATOIRES

Demis-finales de section Section Est Dimanche 11 novembre Edmonton 26 Toronto 42 Section Ouest

Dimanche 11 novembre Saskatchewan 30 Calgary 36 Finales de section Section Est

Dimanche 18 novembre Toronto 27 Montréal 20 (au Stade olympique) Section Ouest

Dimanche 18 novembre Calgary 34 C.-B. 29 Coupe Grey (la 100e) À Toronto

Dimanche 25 novembre Toronto c. Calgary, 18h. S.C. MATCHES ÉLIMINATOIRES FINALE

Coupe Vanier (la 48e) À Toronto Vendredi 23 novembre McMaster c. Laval, 19h30.

FORMULE 1 CLASSEMENT DES PILOTES

(APRÈS 19 DE 20 ÉPREUVES) 1. Sebastian Vettel, 273 points; 2. Fernando Alonso, 260; 3. Kimi Raikkonen, 206; 4. Lewis Hamilton, 190; 5. Mark Webber, 167; 6. Jenson Button, 163; 7. Felipe Massa, 107; 8. Romain Grosjean, 96; 9. Nico Rosberg, 93; 10. Sergio Perez, 66; 11. Kamui Kobayashi, 58; 12. Nico Hulkenberg, 53; 13. Paul di Resta, 46; 14. Pastor Maldonado, 45; 15. Michael Schumacher, 43; 16. Bruno Senna, 31; 17. Jean-Éric Vergne, 12; 18. Daniel Ricciardo, 10; 19. Timo Glock, 0;

SOCCER

MLS SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES D'ASSOCIATION (TOTAL DE BUTS) ASSOCIATION DE L'EST D.C. United c. New York (D.C. United gagne la série 2-1)

Kansas City c. Houston (Houston gagne la série 2-1) ASSOCIATION DE L'OUEST San Jose c. Los Angeles (Los Angeles gagne la série 3-2)

FC Seattle c. Real Salt Lake FC Seattle gagne la série 1-0) FINALES D'ASSOCIATION (TOTAL DE BUTS)

ASSOCIATION DE L'EST D.C. United c. Houston Dimanche 18 novembre Houston 1 D.C. United 1 (Houston gagne la série 4-2) ASSOCIATION DE L'OUEST FC Seattle c. Los Angeles

Dimanche 18 novembre Los Angeles 1 FC Seattle 2 (Los Angeles gagne la série 4-2) FINALE COUPE MLS

Dimanche 1er décembre Houston c. Los Angeles, 16h30. (à Carson en Californie)

Les Texans gagnent en prolongation

THE ASSOCIATED PRESS

DETROIT — Jim Schwartz a lancé un mouchoir pour contester une décision quand il n'avait pas à le faire et les Texans de Houston se sont chargés de lui faire payer. Le placement de 32 verges de Shayne Graham avec 2:21 à faire à la prolongation a permis aux Texans (10-1) de vaincre les Lions de Detroit 34-31 après que leur entraîneur-chef eut contrevenu à une règle en contestant un jeu au cours duquel des points ont été marqués. « Ça s'est avéré toute une chance pour nous, a indiqué l'entraîneur-chef des Texans, Gary Kubiak. Mais je pense que vous faites votre chance quand vous travaillez fort. »

Le botteur des Lions (4-7) Jason Hanson a eu l'occasion de réparer cette bourde de Schwartz, mais sa tentative de placement de 47 verges sur la cinquième possession de la prolongation s'est retrouvée sur le montant droit. Sur la possession précédente, c'est l'ailier défensif Kyle Vanden Bosch qui en a eu l'occasion, mais il n'a pas pu intercepter la passe que Matt Schaub lui a lancée directement dans les mains dans le territoire des Texans. Les Lions auraient pu l'emporter en temps réglementaire n'eût été de l'erreur coûteuse de leur entraîneur. Schwartz a contesté le touché marqué sur un jeu de 81 verges par Justin Forsett au troisième quart, après que deux Lions l'eurent frappé.

Les Redskins ont le dessus

THE ASSOCIATED PRESS

ARLINGTON — Robert Griffin III a récolté 311 verges de gains et décoché quatre passes de touché, hier, et les Redskins de Washington ont vaincu les Cowboys de Dallas 38-31. Le récipiendaire du trophée Heisman issu de l'Université Baylor a tourné les Cowboys (5-6) au ridicule au deuxième quart, à l'occasion du premier match de Griffin chez les professionnels dans son État natal. Il a obtenu l'aide de ses receveurs de passes, dont Pierre Garçon, qui a sauté pour capter le ballon avant d'effectuer une longue course, et Santana Moss, qui a exploité son jeu de pieds pour accéder à la zone payante.

Tony Romo a perdu pour la première fois en six départs à l'Action de grâce, en dépit d'un sommet personnel de 441 verges de gains et de trois touchés inscrits en deuxième demie - dont le plus long de sa carrière, une passe de 85 verges à Dez Bryant. Après la passe de touché à Felix Jones, Romo a atteint la zone des buts pour compléter la transformation de deux points. Il a enchaîné avec une autre passe de touché à Bryant qui permettait aux Cowboys de s'approcher à 35-28 avec 8:24 à jouer, après que les locaux eurent tiré de l'arrière 28-3 à la mi-temps. Griffin a cependant riposté à deux reprises.

LES FILMS HB PICTURES

Percée significative au petit écran

SÉBASTIEN LAJOIE

sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La compagnie Les Films HB Pictures réussit une importante percée montréalaise.

La compagnie de production visuelle sherbrookoise a en effet réalisé quatre émissions spéciales sur la 30^e édition du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt (GPSV), disputée en 2011, et qui seront diffusées en décembre prochain sur les ondes du réseau spécialisé en sports RDS.

Une percée significative pour cette jeune compagnie née il y a à peine deux ans.

« Nous avons déjà réalisé plusieurs trucs en sports motorisés au cours des dernières années au profit de Bombardier. La motoneige n'était donc pas un

sujet étranger pour nous. En réalisant une vidéo corporative pour le Eastern Pro Tour, les gens du Grand Prix nous ont avisés que RDS aimerait bien avoir du matériel sportif sur la motoneige. Les circonstances étaient en place. Tant qu'à être au Grand Prix, on a tourné des séquences d'action et d'entrevues, on fait le montage et on l'a présenté à Dominique Prévost de RDS », ont indiqué Max Lalonde et David Hurtubise, copropriétaires de Films HB Pictures.

L'industrie de la motoneige est florissante depuis plusieurs années. La renommée et la popularité du Grand Prix Ski-Doo ne sont plus à faire depuis quelques décennies et elles représentaient une opportunité à saisir.

Le contrat actuel avec RDS prévoit quatre diffusions, soit les 8, 15, 22 et 29 décembre, avec plusieurs rediffusions lors de différentes cases horaires.

L'industrie de la motoneige est florissante depuis plusieurs années.

La facture visuelle présentée par les producteurs est nerveuse, très imagée et mise sur la rapidité, comme le sujet qu'elle aborde.

Les amateurs de motoneiges pourront écouter des entrevues avec des pilotes comme Jacques Villeneuve, Nick Lagoy

ou Tim Tremblay, des compétiteurs de snowcross, de VTT ou de motos sur glace.

Puisque les images ont été tournées l'an dernier, lors de la 30^e édition du GPSV, les producteurs ont cru bon de proposer des capsules historiques, dont certaines réalisées

avec la collaboration du Musée J-Armand Bombardier.

« RDS a tellement aimé notre concept et notre présentation que nous sommes actuellement en négociation pour une série de six ou 12 émissions pour l'an prochain. Ça regarde bien », a dit David Hurtubise.

L'équipe scolaire de la semaine



Voici notre équipe scolaire de la semaine, les Vicas de l'école secondaire Tandem/Le Boisé en football cadet division 2-b. Forts d'une fiche de cinq victoires et aucune défaite en saison régulière, les Vicas ont remporté un troisième championnat régional scolaire consécutif dans les Cantons-de-l'Est. Ils avaient donc à nouveau la chance de remporter la finale interrégionale de football scolaire et, nouveauté cette année, ils pouvaient réussir l'exploit à domicile. Les Vicas ont connu une deuxième demie parfaite qui leur a permis de mettre la main pour la première fois en trois ans sur le titre de champion interrégional. L'équipe était menée par les capitaines Xavier Houle, Nathan Brisson, Félix-Antoine Laurence, Jean-Philippe Bourassa, Nathan Turgeon, Christophe Mailhot et Gabriel Gingras. Ces joueurs ont été dirigés par Jean Bourassa.

BASKETBALL SCOLAIRE

Séminaire Salésien

Semaine tranquille chez les Spartiates du Salésien avec seulement deux parties de basketball chez les juvéniles. Bonne nouvelle chez les garçons en juvénile division 3 avec une victoire de 50 à 18 devant la polyvalente Louis St-Laurent. 36 des 50 points ont été marqués par Louis-David Desruisseaux, Luc Burns et Simon-Pierre Fortin.

Le juvénile masculin division 2 a quant à lui subi la défaite 19-75 devant la puissante équipe de l'école

secondaire Marie-Rivier de Drummondville.

École du Triolet

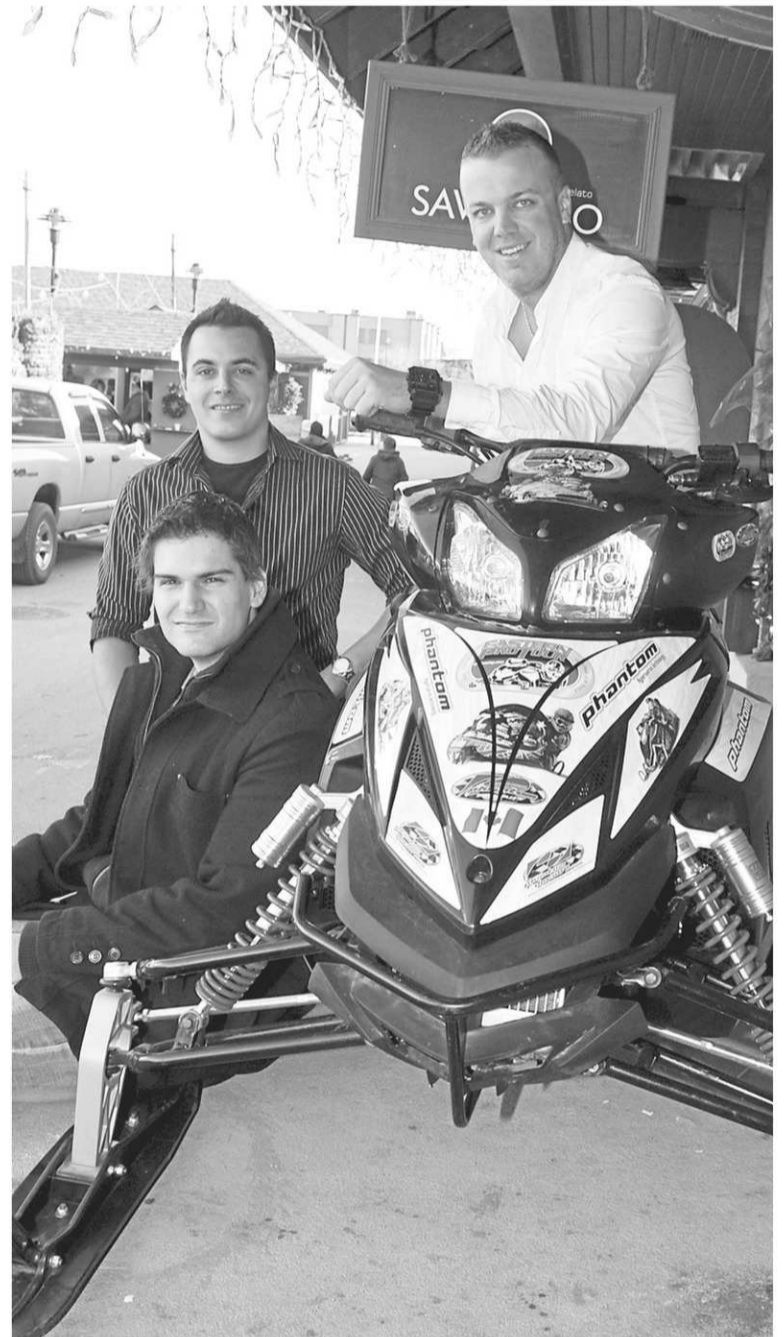
L'équipe juvénile féminine division 2 du Triolet a perdu son premier match de ligue contre le Collège Sacré-Coeur mercredi dernier par la marque de 55 à 41. Le match a été très serré jusqu'au début du 4^e quart, les deux équipes s'échangeant l'avance, jusqu'à ce que deux joueuses du Triolet soient exclues du match pour cinq fautes. Le Collège Sacré-Coeur en a profité pour se bâtir une avance confortable. Dans la

défaite, notons les performances de Raphaëlle Roy-Ash et Justine Page qui ont marqué respectivement 14 et 15 points.

Séminaire de Sherbrooke

Atome

Les Barons ont remporté leur premier match 54-29 contre le Séminaire Salésien. L'équipe du Séminaire de Sherbrooke s'est imposée très tôt dans le match en se donnant une avance de 12 points. La défensive a fait le reste du travail, pendant



IMACOM CLAUDE POULIN

L'équipe des Films HB Pictures est composée de Philippe Royer, directeur photo, de David Hurtubise, producteur et de Max Lalonde.

que l'attaque était menée par Jasmin Garneau (14), Lukas Boulanger (10) et Samuel Blais (8).

À son deuxième match, l'équipe a récidivé avec un gain de 57-31 contre les Vicas de l'école Le Boisé de Victoriaville. Si les Barons ne menaient que par deux points après le premier quart, ils ont explosé à l'engagement suivant avec 20 points, n'en accordant que quatre à leurs adversaires. Les principaux marqueurs ont été Lukas Bélanger (22), Philippe Désilets (8) et Jérémie Blais (8).

Juvenile masculin D3

Les Barons ont brillé dans les

deux rencontres disputées la semaine dernière, d'abord grâce à une victoire de 55-33 aux dépens de l'école de Montignac de Lac-Mégantic, ensuite en raison d'un gain de 53-36 face à l'école la Ruche de Magog. Istok Menkovic et Alex Lamontagne ont marqué 14 points chacun dans la première victoire de leur équipe alors que Benoît Fortier, 17 points, et Louis Vallières, 11 points, ont mené l'attaque dans la seconde. L'équipe demeure invaincue en quatre duels cette année.

Cette chronique a été réalisée avec la collaboration des écoles participantes.

Molson: « Moins on joue, plus ça fait mal »

MARC ANTOINE GODIN

MONTREAL — Les amateurs qui sont en contact avec Geoff Molson, que ce soit par le biais de Twitter ou dans les aréna où M. Molson voit jouer ses fils chaque semaine, pressent souvent le propriétaire du Canadien de s'impliquer ouvertement dans le lock-out.

Or, ces amateurs seront déçus : Molson n'entend pas prendre part activement aux négociations.

« Je reste en contact à tous les jours avec Gary Bettman et Bill Daly, je me garde très informé et c'est ma façon de rester proche », a expliqué Molson à l'occasion de la collecte de sang du Canadien, qui se déroulait hier au Centre Bell.

« M'immiscer publiquement dans le processus pourrait le retarder et lui nuire. Mais je suis là en coulisse, je me tiens au courant auprès de Gary et du comité de négociations, et je suis à l'aise avec mon niveau d'implication. »

Mercredi, Gary Bettman a indiqué que la ligue perdait tous les jours entre 18 et 20 millions en revenus. Chez le Canadien, Geoff Molson est à même de chiffrer ses pertes, mais a précisé que ces montants allaient demeurer à l'interne.

« Disons que ce n'est pas l'idéal, et l'on espère s'en sortir le plus tôt possible », s'est-il limité à dire.

Dur de remplir le Centre Bell

Molson continue de respecter le bâillon imposé par Bettman, mais il aura l'occasion d'exprimer son point de vue aux propriétaires à l'occasion de la réunion des gouverneurs, le 5 décembre à New York. Peut-être laissera-t-il plus librement cours à sa frustration à l'égard d'un conflit qui touche durement son entreprise.

Car si certaines formations perdent moins d'argent durant le lock-out que dans le mode d'activités qui prévalait auparavant, le Canadien, lui, est privé d'importants revenus.

« Moins on joue, plus ça fait mal », a-t-il résumé.

En temps normal, la compagnie evenko se charge d'occuper le Centre Bell lors des dates qui ne sont pas mobilisées par le Canadien. Cela permet de faire du Centre Bell le troisième amphithéâtre le plus occupé en Amérique du Nord.

Or, evenko est forcé de naviguer à vue en raison du conflit et peut plus difficilement générer de nouveaux revenus pour l'entreprise.

« Il faut attendre que des blocs de match soient formellement annulés par la ligue avant de commencer à remplir les cases horaires, explique Geoff Molson. Cela nous laisse peu de temps et cela rend plus difficile d'attirer de gros noms au Centre Bell dans un court délai. »



LA PRESSE, ANDRÉ PICHETTE

Geoff Molson ne souhaite pas se prononcer sur les négociations et le lock-out.

En ce qui a trait à ses commanditaires, Molson dit compter sur leur soutien même s'il y a « de l'impatience un peu partout ». Cette impatience s'est exprimée de façon très claire au début du mois lorsque le patron de la brasserie Molson-Coors, Peter Swinburn, a lié ouvertement la baisse des ventes de ses produits au lock-out dans la LNH.

« C'est un commanditaire inquiet et c'est une coïncidence s'il a le même nom que moi », a

prudemment commenté Molson.

Tout le monde y goûte

Le lock-out n'affecte pas seulement le Canadien, mais toute l'économie qui gravite autour du hockey et du centre-ville.

« Ce sont des moments difficiles pour les employés, pour les bars et les restaurants autour du Centre Bell, et même pour ceux à l'extérieur de Montréal, dit M. Molson. C'est difficile pour tout le monde. »

Guy Lafleur, venu rendre visite aux donneurs à l'occasion de la collecte de sang, s'est dit personnellement touché par l'impact du lock-out.

« C'est 20 000 \$ de moins dans les ventes chaque semaine », a expliqué l'ancienne vedette du Tricolore à propos de son restaurant Bleu Blanc Rouge, situé à Rosemère.

« Je parlais à un propriétaire d'une Cage aux Sports qui me parlait d'une baisse de 25 % à 30 % dans la restauration. C'est sûr que l'économie y est pour quelque chose, mais le gros morceau c'est le hockey. »

Le Canadien gère depuis le début du conflit sous un régime d'austérité qui limite à quatre jours la semaine de travail de ses employés. Dans les circonstances, le soutien financier de l'équipe à diverses initiatives est plus hésitant.

C'est le cas des Stars de Montréal, l'équipe de hockey féminin qui a sollicité un soutien corporatif du Tricolore dernièrement. Alors que les équipes de Toronto et de Calgary ont bénéficié d'une aide financière des Maple Leafs et des Flames, respectivement, le CH a choisi de reporter une aide possible.

« Les Stars sont venus nous voir et on leur a dit qu'on regarderait cela avec intérêt après le lock-out », a expliqué Geoff Molson. (La Presse)



À partir de 119 \$ pour 1 ou 2 nuitées au Holiday Inn Select de Montréal

Économisez
45%
prix 119\$ valeur 215\$



À partir de 599 \$ pour 3 nuitées dans un chalet 4 chambres à Blueberry Lake

Économisez
60%
prix 599\$ valeur 1500\$

tuango

Avez-vous vu nos offres aujourd'hui ?

tuango.ca



COUPE VANIER

Un Rouge et Or transformé

OLIVIER BOSSÉ

TORONTO — Même finale. Mêmes équipes. La table est mise pour une reprise de la Coupe Vanier de l'an dernier. Mais le Rouge et Or s'amène avec « une équipe 100 % différente », garantit Danny Groulx. « Préparés comme on est préparés, on ne peut pas avoir peur. »

Le bloqueur révèle que si l'alignement est un peu différent, l'attitude au sein du groupe a changé du tout au tout. « L'année passée, on était bien préparés. Mais on ne savait pas à quel point cette équipe [McMaster] était bonne. Là, tout le monde sait que le Rouge et Or peut perdre. Alors on est préparés à tout », a certifié le colosse au numéro 50, hier, sous les gradins du Rogers Centre, au sortir du tout dernier entraînement avant le jour J.

Nouvelle équipe, nouveau visage. C'est aussi ainsi que s'exprimait Matthew Norzil, meilleur receveur du clan de l'Université Laval cet automne. Mercredi, Julian Feoli-Gudino, ex-receveur étoile du Rouge et Or et mentor de Norzil en 2011, affirmait au *Soleil* que son poulain se mettrait en évidence dans un affrontement aussi important.

« J'aime quand les gens nous regardent. Là, tout le Canada et même d'autres vont



LE SOLEIL, STEVE DESCHENES

À la veille du match, l'entraîneur Glen Constantin jugeait ses protégés habités par une bonne confiance.

nous regarder jouer », avoue le principal intéressé. Les organisateurs annoncent déjà un record d'assistance avec plus de 33 000 billets déjà vendus pour ce soir. Le record pour un match de Coupe Vanier est de 32 847 et date de 1989, année d'ouverture du stade alors nommé Skydome.

Fort de neuf attrapés pour 148 verges de gains et un touché en demi-finale canadienne, Norzil bénéficie d'un

élan jusqu'à la finale. « Je suis vraiment excité. C'est la Coupe Vanier et je suis partant! » lance le longiligne 8, espérant que toute l'unité d'attaque plongera dans la rencontre avec le même rythme que la semaine dernière.

Norzil devrait passer une bonne partie de la soirée avec à ses trousses le demi de coin étoile des Marauders, Joey Cupido. « Le pire, c'est qu'hier

[mercredi], je suis allé manger au Subway et qui était là en même temps que moi? Lui! Quelles sont les chances qu'on soit là en même temps? On a parlé un peu, c'était correct. » Il faut dire que les deux équipes sont au même hôtel et que le fameux comptoir à sous-marins est à deux portes.

« Sur vidéo, je ne peux pas dire si Cupido est rapide ou non, parce que je ne connais

pas les receveurs qu'il couvrirait. Mais on va voir demain [ce soir] s'il est rapide! » lance Norzil, reconnu pour ses vélocités enjambées.

À la veille du match, l'entraîneur Glen Constantin jugeait ses protégés habités par « une bonne confiance. Pas de la surconfiance, pas de l'arrogance, une bonne confiance. Les gars on fait beaucoup de vidéo. Comme ils n'ont pas d'école, ils ont juste ça à faire. Ce qui va nous permettre de gagner, c'est notre meilleure connaissance de l'autre équipe », souligne le chef, faisant écho aux propos de Groulx.

Blessé, le porteur de ballon Pascal Lochard ne prendra pas part au match. Son collègue Guillaume Bourassa sera au poste. Ce qui permettra au Rouge et Or de procéder avec un comité de trois porteurs, soit Bourassa, Maxime Boutin et Christophe Normand, qui « ne courront pas plus que 15 fois chacun », dixit Constantin.

Le receveur-retourneur Rioux est remis de sa commotion cérébrale du 10 novembre et a le feu vert des médecins. Outre Lochard, le plaqueur Jonathan Drolet, le receveur Charles Lambert, ainsi que les seconds Shayne Gauthier et Jean-Philippe Bégin sont retranchés. (Le Soleil)

Confession d'un amoureux du football désabusé



RÉMI ABOUSSOUAN

Collaboration spéciale

L'auteur est rédacteur en chef d'Accrofoot. Suivez-le sur Twitter au @RemiAboussouan

Je me confesse : je n'aime pas la Ligue canadienne de football.

Cette fin de semaine, le gratin du football canadien est réuni à Toronto pour une grande fête. C'est d'ailleurs de la Ville-Reine que je vous écris. Ce soir, le Rouge et Or de l'Université Laval affrontera les Marauders de l'Université McMaster lors de la Coupe Vanier.

Et dimanche, les Argonauts de Toronto essaieront de remporter la 100^e Coupe Grey, devant leurs partisans. Les hommes de Scott Milnovich seront opposés aux Stampede de Calgary.

Bien sûr, en termes d'importance, la Coupe Vanier ne représente qu'un amusant hors-d'œuvre en attendant la pièce de résistance.

Mais personnellement, la Coupe Grey me laisse complètement indifférent. L'absence des Alouettes n'aide pas,

certes. Mais entre vous et moi, même si les Oiseaux participaient à la finale, mon niveau d'excitation se situerait probablement entre faible et nul.

Problème de branding

Quand on se rend sur le site web de la LCF, le slogan de la ligue est placé bien en évidence : *This is OUR league*. L'ensemble du problème réside là. La Ligue canadienne de football tente de se distinguer de sa grande rivale la NFL par son caractère canadien. Trois essais plutôt que quatre, un terrain plus grand, douze joueurs plutôt que onze, etc. Mais l'élément le plus important de son branding réside dans le fait que le circuit met en vedette des footballeurs canadiens, des anciennes stars du football mineur québécois, ontarien, albertain...

Mais ça, c'est plus en théorie qu'en pratique. Dans les faits, les huit équipes de la LCF doivent respecter un quota bien précis de joueurs canadiens. Un minimum de 20 Canadiens sur l'alignement complet de 46 joueurs. Et sur les 24 partants, sept doivent être canadiens.

Assumer son rôle

Le calibre de jeu au football universitaire canadien s'est amélioré de façon incroyable,



LA PRESSE CANADIENNE

Le quart-arrière Ricky Ray tente une passe dans un entraînement en vue de la 100^e Coupe Grey.

au cours des dernières décennies. Mais année après année, on continue de voir des joueurs vedettes qui terminent leur séjour universitaire et qui doivent arrêter leur carrière bien malgré eux puisqu'ils ne cadrent pas dans les plans des équipes de la LCF. Ou parce qu'ils ne jouent pas à la bonne position.

Le porteur Sébastien Lévesque (Laval), le quart-arrière Benoit Groulx (Laval) ou le plaqueur défensif Grégory Alexandre (Carabins) étaient réellement trop forts pour la ligue, au niveau universitaire. Mais ils n'ont même pas eu une

réelle chance de se faire valoir au prochain niveau. Voilà qui amène de sérieuses questions.

Pourquoi pas l'inverse?

Le ratio de joueurs canadiens que les équipes de la LCF doivent respecter a été instauré à une toute autre époque, alors que le calibre du football mineur canadien n'était en rien comparable à celui d'aujourd'hui. Le contexte a changé. Mais pas la réglementation.

Peut-être que ma vision de la chose est complètement utopique. Mais le jour où la LCF voudra réellement mettre

en pratique ce que son branding laisse sous-entendre, les choses devront changer drastiquement. À la place de forcer les équipes à aligner un minimum de sept partants canadiens, pourquoi ne pas leur imposer un maximum de sept partants américains?

D'ici là, je me tournerai volontiers vers la ligue de football universitaire, lorsque j'aurai envie de regarder du football à trois essais... et vers la NFL lorsque j'aurai une envie de football professionnel.

This is OUR league? Pas sûr...

« Ça demeure un match de hockey »

Comtois ne veut pas se laisser déranger par une visite au Colisée



PIERRE
TURGEON

pierre.turgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Phœnix effectue ce soir son premier arrêt au Colisée de Québec où il affrontera les Remparts, une équipe intimidante qui évolue dans un environnement tout aussi intimidant. Ce match marquera le retour dans la Vieille Capitale de deux anciens Remparts, Alexandre Comtois et Michael McNamee.

« Pour les joueurs des Remparts, c'est bien plaisant de jouer au Colisée, mais c'est pas mal moins intéressant pour les joueurs de l'équipe rivale », souligne Alexandre Comtois, un ancien Rempart devenu capitaine du Phœnix de Sherbrooke. « C'est moins plaisant parce que les amateurs manifestent beaucoup pour leur club et encore plus quand les Remparts forment une des bonnes équipes de la ligue comme cette année. »

Même si le fait de disputer un premier match au Colisée de Québec peut représenter beaucoup pour les jeunes joueurs, Comtois affirme qu'on n'en a pas beaucoup parlé dans le vestiaire du Phœnix. « On ne doit pas se laisser distraire par ce genre de chose. Quand on débarquera au Colisée, les joueurs vont regarder les gradins, puis ils vont



IMACOM, MAXIME PICARD

Les vétérans Michael McNamee et Alexandre Comtois se disent heureux de retourner à Québec ce soir où ils s'attendent de jouer devant une importante foule.

rentrer dans leur routine habituelle et visualiser leur match. Pour le reste, ça demeure un match de hockey. Qu'on joue devant 3000 spectateurs ou devant 10 000, ce n'est pas différent. Ça reste un match de hockey contre une équipe de notre ligue et des joueurs de notre âge. »

Le capitaine Comtois sera probablement le meilleur joueur pour calmer ses jeunes coéquipiers face à des Remparts qui n'ont subi qu'un seul revers en 13 matchs à domicile cette année. « J'ai beaucoup apprécié mon passage à Québec la saison dernière et c'est agréable

d'y retourner. Toutefois, je suis devenu un Phœnix, je n'ai aucun regret d'être maintenant à Sherbrooke et je suis prêt à aller à la guerre pour que le Phœnix gagne à Québec! »

Retour de Michael McNamee

Tout regardait bien à la séance d'entraînement hier pour que le vétéran Michael McNamee puisse effectuer un retour au jeu ce soir au Colisée de Québec. « Je me sens très bien », confiait-il en sortant de la patinoire. Chez le Phœnix on préférerait toutefois attendre aujourd'hui pour confirmer son retour au jeu. McNamee

est tenu à l'écart depuis près de deux semaines par une blessure à la jambe.

« Pour moi, ce sera un peu comme un retour à la maison. J'espère juste être complètement rétabli, sinon je ne pourrai y faire grand-chose », a-t-il confié un peu plus tôt cette semaine. Cette première visite de la saison dans la Vieille Capitale demeure un moment important pour McNamee même s'il avoue avoir surtout retenu la date du premier match des Remparts à Sherbrooke, le 29 septembre dernier. « C'est tout de même excitant de penser retourner à Québec et de jouer devant une aussi grande foule. »

McNamee s'attend à ce que le match attire plus de 10 000 partisans. « Ça devrait être un vendredi comme les autres à Québec. C'est sûr que c'est excitant puisqu'on n'a pas souvent la chance de jouer devant des foules aussi imposantes. J'aurais aussi l'occasion de revoir la famille où j'habitais et de retrouver de vieux copains après le match. »

L'entraîneur Judes Vallée espère lui aussi le retour de son vétéran puisque son absence l'a privé de son meilleur trio à l'attaque et d'un atout important en avantage numérique. Cole Hawes et Brandon Lesway n'ont pas joué avec le même aplomb en son absence. Hawes, toutefois, est incommodé par une blessure qui le restreint dans le maniement de son bâton.

CANTONNIERS

Rattrapés par la réalité

JEAN-GUY RANCOURT

MAGOG — Jouant constamment contre des équipes plus lourdes et plus expérimentées, les Cantonniers de Magog, qui connaissent un mois de novembre abominable avec six défaites d'affilée après avoir amorcé le mois avec deux victoires, sont rattrapés par la réalité.

Épuisés mentalement et physiquement, les Cantonniers, qui accueillent les Vikings de Saint-Eustache ce soir, s'enlissent et ne semblent plus voir le jour où ils remonteront à la surface.

« Nos joueurs manquent de résistance physique, on ne peut le nier. C'est encore plus évident quand on traverse un calendrier surchargé comme c'est le cas actuellement et qu'on surtaxe des joueurs en raison de notre liste de blessés qui s'allonge. Ce n'est pas le vouloir des joueurs qui fait défaut, mais à force de jouer contre des adversaires à qui ils concèdent de 20 à 35 livres et plusieurs pouces, le constat est inévitable et il faut modifier notre approche et opter pour une nouvelle stratégie. On va miser sur notre vitesse, favoriser une meilleure transition, apprendre à jouer en surnombre défensif pour contrer l'adversaire et bien d'autres aspects du jeu qu'on travaillera. Il faudra compenser de différentes façons pour pallier notre petit gabarit et notre manque de robustesse. Cela ne se fera pas du jour au lendemain, mais les joueurs sont déterminés à embarquer dans le système qu'on mettra de l'avant », a avoué l'entraîneur-chef Martin Bernard.

Cul-de-sac

« C'est le rôle des entraîneurs d'amener des solutions, renchérit Bernard. On se dirigeait tout droit dans le fond d'un cul-de-sac. On rebrousse chemin et on emprunte une autre voie. C'est faux de croire que les gars sont découragés. Leur confiance est fragile et quand en plus tu ne gagnes pas, la nervosité rend la tâche encore plus ardue. »

Ce qui ne risque pas de changer lorsque les Cantonniers sauteront dans la mêlée, c'est le plan de match de l'adversaire qui consiste souvent à préconiser un échec avant agressif contre la troupe magogoise et frapper tout ce qui bouge. Surtout en fin de semaine alors que les Cantonniers se mesureront aux deux équipes les plus punies de la ligue et certainement parmi les plus robustes, Saint-Eustache ce soir et Châteauguay dimanche.

« Nos joueurs savent comment contrer ça », a résumé Martin Bernard.

D'autres transactions à venir chez le Phœnix

SHERBROOKE — La transaction avec les Remparts de Québec, qui a fait du Russe Denis Kamaev un Phœnix, pourrait cacher quelques autres changements au sein de la formation sherbrookoise.

Les rumeurs venues de Québec veulent que le nom de l'attaquant Brent Turnbull soit attaché à cette transaction et qu'il devienne un Rempart dès la période des transactions de la mi-saison dans la LHJMQ. Certaines prétendent qu'on ajouterait le nom de Turnbull à la transaction et d'autres disent que le Phœnix récupérerait son choix de 5^e ronde en retour de Turnbull.

Le directeur général Patrick Charbonneau ne confirme rien, sinon que cette transaction ouvrira la voie à quelques autres changements qui seront annoncés plus tard. « Cette transaction n'est pas complète et d'autres éléments seront annoncés pendant la période de Fêtes. Je suis obligé d'apporter des changements parce qu'il y a des joueurs qui ne nous donnent pas ce qu'on attendait d'eux, affirmait-il hier. Ce sera bon pour cette saison et pour l'avenir du Phœnix. »

L'attaquant Brent Turnbull était au courant de ces rumeurs. « J'ai eu vent de tout cela, mais on ne m'a rien confirmé », a

confié hier un Turnbull qui ne pouvait rester indifférent à ces rumeurs. « Le prochain mois risque d'être bizarre et particulièrement le match de demain (ce soir) » faisait-il remarquer tout en admettant qu'il devait demeurer un Phœnix et jouer comme un Phœnix tant que rien ne sera confirmé. Turnbull avait aussi fait l'objet de rumeurs l'envoyant chez les Remparts la saison dernière.

À Québec

Denis Kamaev rejoindra le Phœnix cet après-midi à Québec. Patrick Charbonneau doit lui-même aller le cueillir à l'aéroport. Encore hier soir, Charbonneau n'était toutefois pas assuré que Kamaev puisse revêtir son nouveau dossard, le 94, face aux Remparts de Québec ce soir.

Chaque fois qu'un joueur européen est échangé, son ancienne équipe doit communiquer avec la Fédération internationale de hockey pour s'assurer que le changement d'équipe soit accepté. Il ne s'agit que d'une formalité, mais elle doit être complétée avant que le joueur puisse porter ses nouvelles couleurs.

« Il semblait content de venir à Sherbrooke », a senti Charbonneau quand il a parlé à Kamaev. Le dg est persuadé



IMACOM, MAXIME PICARD

Les joueurs du Phœnix, dont Dominic Tassi, avaient l'air de jeunes enfants dans un grand magasin de jouets quand les représentants de Reebok/CCM sont venus leur présenter des bâtons CCM. « Le Phœnix a été choisi pour tester ces bâtons qui seront utilisés dans la LCH la saison prochaine », a expliqué le représentant Hugo Hamelin, un ancien gardien des Faucons de Sherbrooke au début des années 1990...

que son nouveau joueur pourra contribuer à l'attaque du Phœnix. Il a obtenu 15 points, dont trois buts, depuis le début de la saison, lui qui avait marqué 21 buts à sa première saison avec les Huskies. Charbonneau explique que l'année a mal commencé à Rouyn-Noranda où André Tourigny compte sur

plusieurs excellents attaquants pour alimenter ses deux premiers trios. « Kamaev a été utilisé sur le troisième trio où il a eu beaucoup moins de temps de jeu. » Chez le Phœnix, deux attaquants seulement ont récolté plus de 15 points cette saison.

— Pierre Turgeon



GALA DE LA LCF

Owens le meilleur; Bratton à l'honneur

MIGUEL BUJOLD

TORONTO — Sans surprise, la saison de rêve de Chad Owens s'est poursuivie, hier, alors qu'il a été nommé le joueur par excellence de la LCF, obtenant 41 des 57 votes de première place. Le receveur et spécialiste des retours de bottés des Argonauts de Toronto a établi un record en totalisant 3863 verges (attrapés et retours) cette saison.

« Nous vivons une semaine fantastique, ma famille et moi. Au début de la saison, je croyais que c'était une possibilité de vivre ce moment et qu'on puisse accéder au match de la Coupe Grey, et c'est ce qui s'est produit. Je suis tellement reconnaissant pour tout ce que je vis », a déclaré Owens.

Dans le camp des Alouettes, on se demandait si Josh Bourke et Shea Emry allaient remporter les honneurs individuels pour lesquels ils étaient en nomination, mais c'est finalement Brian Bratton qui est reparti avec un prix au gala des joueurs par excellence de la LCF, qui s'est tenu hier, à Toronto.

Bratton a reçu le trophée Tom-Pate, qui est remis à un joueur qui s'illustre par son esprit sportif exceptionnel et son engagement communautaire. Ce sont les joueurs de la ligue qui votent pour cet honneur. On se rappellera que Bratton a échappé une passe cruciale dans les derniers moments de la finale de l'Est, il y a quatre jours.

« Je ne laisserai jamais le football, et encore moins un jeu, définir le genre de personne que je suis. Le football est un outil afin de pouvoir réaliser des choses importantes dans la société et d'aider des gens qui sont dans le besoin. C'est donc très gratifiant de remporter cet honneur, car ça démontre que je fais des choses importantes à l'extérieur du terrain », a commenté Bratton.

« Ma femme est très engagée dans notre communauté, en Caroline du Sud, et c'est grâce à elle si je le suis devenu, ce qui n'était pas le cas, il y a six ans », a raconté Bratton, qui



LA PRESSE CANADIENNE

L'hôtel Royal York de Toronto a finalement cédé et ouvert ses portes à Marty le cheval. Les partisans des Stampeders de Calgary ont enfin eu l'occasion, hier après-midi, de recréer une scène traditionnelle de la Coupe Grey en faisant déambuler l'étalon brun foncé de 15 ans à travers le vestibule du chic hôtel torontois. Le Royal York avait refusé l'accès à Marty et à son cavalier plusieurs fois plus tôt dans la journée, pour des raisons de sécurité.

s'implique dans la communauté de plusieurs façons, autant à Montréal qu'aux États-Unis.

« Il y a plusieurs enfants dont le père est en prison, et je suis en quelque sorte devenu leur figure paternelle. J'organise plusieurs camps de football pour les jeunes, je visite des hôpitaux, je donne des conférences, je vais servir de la nourriture à des gens démunis », a-t-il expliqué.

Emry et Bourke rentrent bredouille

Nommé pour les titres du meilleur joueur canadien et du meilleur joueur défensif, Shea Emry a terminé deuxième

dans les deux catégories. Le demi offensif Jon Cornish, des Stampeders de Calgary, a été choisi le meilleur joueur canadien, et le secondeur J.C. Sherritt, des Eskimos d'Edmonton, a été élu le meilleur en défense.

Également en nomination pour le joueur par excellence, Cornish a récolté 1457 verges au sol, le plus haut total de l'histoire pour un Canadien. Sherritt a de son côté établi une nouvelle marque de la LCF avec 130 plaqués.

« Je ne m'attendais pas de gagner. C'était mon objectif d'être le meilleur joueur canadien au début de la saison, mais

je suis tout de même très heureux de la façon dont j'ai joué », a dit Emry, qui s'est fracturé le poignet gauche dans le premier quart de la finale de l'Est.

Josh Bourke était en nomination pour le titre du meilleur joueur de ligne offensive, mais le bloqueur a été devancé par Jovan Olafioye, des Lions de la Colombie-Britannique. Bourke avait remporté cet honneur l'année dernière, devant ce même Olafioye.

« J'espérais gagner le titre pour une deuxième année consécutive, ce qui aurait été très spécial. Je n'ai accordé que deux rabattements en 18 matchs et j'estime avoir

connu ma meilleure saison en carrière, et de loin. Mais c'est la vie », a dit Bourke.

Chris Williams a été nommé le joueur par excellence sur les unités spéciales de façon presque unanime, obtenant 56 des 57 votes. Le joueur étoile des Tiger-Cats de Hamilton a réussi six touchés sur des retours de bottés, un record de la LCF. Il en a aussi marqué 11 en attaque pour un total de 17, le plus haut de l'histoire des Tiger-Cats.

Le titre de recrue par excellence est allé au receveur Chris Matthews, des Blue Bombers de Winnipeg, qui a capté 81 passes pour 1192 verges et marqué sept touchés. (La Presse)



BASKETBALL UNIVERSITAIRE

UNIVERSITÉ BISHOP'S
CENTRE SPORTIF JOHN H. PRICE
Gymnase Mitchell

Adultes: 8\$ Enfants: 2\$ (12 ans et moins)

 Commanditaire officiel des Gaîtiers



Date	Visiteur	Domicile
SAMEDI 24 NOVEMBRE 18h et 20h	 LAVAL	 BISHOP'S



Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Ce week-end seulement

LES SOLDES DU

VENDREDI

NOIR

sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques

OFFRE EN VIGUEUR DU VENDREDI 23 NOVEMBRE AU DIMANCHE 25 NOVEMBRE



L'ENSEMBLE POUR SEULEMENT

27⁷⁵\$/mois
OU
999\$

FRIGIDAIRE

Réfrigérateur de 18 pi³

2 tablettes SpillSafe®, bac à charcuterie, 2 bacs à humidité contrôlée, 3 balconnets fixes, congélateur avec tablette fixe pleine largeur, Energy Star®
Réfrigérateur avec poignée à droite aussi disponible
Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant

Four de 5,3 pi³, éléments de cuisson exposés, 1 prise pour petit appareil, hublot surdimensionné
Livraison, ramassage et service gratuits



Mobilier de chambre

De style transitionnel, au fini couleur chocolat
Livraison gratuite
• Armoire
7,75 \$*/mois ou 279 \$

Comprend : bureau double, miroir, 2 tables de nuit et tête de lit

22¹⁹\$/mois
OU
799\$



Panasonic VIERA des idées pour la vie

Téléviseur à écran plasma de 50 po

Résolution pleine HD 1080p, 1 port USB, mode jeu, lecteur de carte SD
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

19²¹\$/mois
OU
691⁵⁰\$
640 \$* + Frais de 51 \$ = 691 \$



MAXIME

Matelas semi-ferme/Périmètre en mousse/Surpiqué de mousse et laine
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin. Garantie ferme du fabricant de 10 ans. Livraison gratuite
• 1 place/418 ressorts 9,14 \$*/mois ou 329 \$
• Grand lit/720 ressorts 13,31 \$*/mois ou 479 \$
• Très grand lit/920 ressorts 17,75 \$*/mois ou 639 \$

10⁵³\$/mois
OU
379\$
2 places/608 ressorts

Payez en **36**

versements sans intérêt*

jusqu'en novembre 2015

 sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques**

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240
braultetmartineau.com

Suivez-nous sur **facebook** **twitter** au @BM_Promotions



Offre en vigueur du vendredi 23 novembre au dimanche 25 novembre 2012. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin. *EcoFrais inclus

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 499 \$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 799 \$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sans frais de livraison. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum du de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % mensuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :
Si votre solde quotidien moyen est de :
100 \$: 1,60 \$
500 \$: 8,01 \$
1000 \$: 16,03 \$
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :